

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

090



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : TAIAR Amina

Thème : la dimension loisir dans le projet urbain.

Intitulé : le projet urbain : une opportunité de réconciliation de la ville avec sa vallée.

Cas d'étude : la ville de Sétif et sa vallée de Bousellem.

Sous la direction de : Monsieur BOUDRA Messaoud

Juin 2017

Sommaire :

Dédicace
Remerciements
Table des figures
Tables de cartes
Tables des tableaux
Sommaire :

-Introduction général.....	01
1-La problématique	01
2-Les hypothèses	03
3-Les objectifs.....	03
4-La méthodologie de recherche	03
4-1-Approche méthodologique	04
4-2-Motivation de choix de thème.....	04
4-3-Motivation choix de site	05
5- Structure du mémoire.....	05



Première partie: Approche Conceptuelle

Chapitre I : la périurbanisation, L'urbanisation, L'Equilibre villes-campagnes, Développement urbain, Développement durable, Développement durable urbain.....08

Introduction.....	08
I-Comprendre le phénomène de la périurbanisation.....	08
Définitions et évolution de la périurbanisation.....	08
1-1-L'origine de la notion de la périurbanisation " l'étalement urbain" et son évolution.....	08
1-2-La notion de la périurbanisation.....	09
II-Urbanisation :.....	09
1-Définition	09
2-Les tendances d'avenir	09
3-- Equilibre ville-campagnes, rural-urbain	10
3-1--Relations ville-campagnes, rural-urbain	10
3-1-1- Relations ville-campagnes	10
3-1-2-Le rapport urbain / rural	11
3-1-2-a-Le milieu rural	12
3-1-2-b- Le milieu urbain	13
3-1-3-Nécessité de coexistence ville-campagnes	13
3-1-4-Nécessité de coexistence rural-urbain	13
3-2-Les outils	14
3-2-1-Les études	14
3-2-2- les acteurs	14
3-2-3-Une bonne politique d'urbanisme "Régularisation du problème foncier"	14

4-la forme d'urbanisme de demain	14
4-1- Composer avec les pleins.....	14
A_ Valoriser les centres villes	14
B_ Structurer les extensions des villes	14
4-2- Composer avec les vides	15
4-2-1-A- La frontière ville-campagne	15
4-2-2-B- la campagne.....	15
4-2-2-B-a-Création des zones de sympathie	15
4-2-2-B-b-Réalisation des programmes fonctionnels	15
4-2-2-B-c-Les schémas d'urbanisme	16
4-2-2-B-e-L'impact des loisirs et du tourisme	16
4-2-3- Composer avec des paysages.....	16
4-2-4- Composer avec des infrastructures	17
5-Les nouveaux modes d'urbanisation	18
5-1-La croissance intelligente	18
5-1-1 Les objectifs de l'approche :	18
5-1-2 Les principes de la croissance intelligente	18
5-2-Le nouvel urbanisme	19
5-2-1 Les principales règles du nouvel urbanisme	19
III -La question de maitrise le développement urbain	20
1-Du développement au développement durable	20
1-1-Définition du développement durable (DD)	20
1-2-Les dimensions du développement durable	20
1-3- L'apparition de développement durable.....	21
2-Vers le développement durable Urbain	21
3-Les enjeux et les objectifs du développement durable en Algérie.....	22
Conclusion.....	23
Chapitre II : Paysage, Concept d'éco-vallée, et La notion loisir.....	25
Introduction	25
1-Comprendre la notion de paysage	25
1-1-Définition du paysage.....	25
1-2-Différents regards.....	25
2 -Type du paysage	26
2-1- Le paysage rural	26
2-2- Le paysage urbain	26
2- 2-1- Définition.....	26
2-2-2-a-Le paysage urbain	26
2-2-2-b- Les paysages périurbains	26
2-3- Le paysage de loisir	27
2-4-Le paysage naturel	27
2-4-1- Définition	27

2-4-2-Les composantes d'un paysage naturel.....	27
2-4-2-A- Le relief	27
2-4-2-B- les Cours d'eau	27
2-4-2-C- L'Oued	28
2-4-2-D- La Vallée	28
3-Nature et biodiversité	28
3-1- Définition	28
3-3-1-A-Notion de la biodiversité	28
3-3-1-B-La notion de l'écosystème	29
3-3-1-B-a-Définition	29
3-3-1-C -Ses caractéristiques	29
3-3-2 -Le préfixe 'éco'	29
4- Concept d'éco-vallée	30
4-1 La notion d'éco-vallée	30
4-2- Ses objectifs :	30
4-3- les principes d'aménagement de l'éco-vallée:	30
4-4-Une règle d'or à suivre dans ce concept:	30
5- La notion loisir :	31
5-1-1- Définitions	31
5-1-2-Les types de loisirs	31
5-1-3-Les trois fonctions majeurs du loisir	31
5-1-4-Les infrastructures destinées au loisir	31
5-1-1-A- La promenade	31
5-1-1-B-Les parc	32
5-1-1-B-a-Définitions	32
5-1-1-B-b- Parc urbain public.....	32
5-1-1-B-c- Parc de loisir.....	32
5-2- La place des loisirs dans la ville	33
Conclusion.....	34
Chapitre III : Le projet urbain comme démarche.....	36
Introduction	36
Le projet urbain (PU)	36
1-La notion de projet urbain	36
1-2-Les principes du projet urbain	38
1-3- Les enjeux du projet urbain	39
1-4- Les échelles du projet urbain	39
1-4-a-Les échelles spatiales	39

1-4-b-Les échelles temporelles	40
1-5-Les acteurs de projet urbain	40
1-5-1-Les maitres d'ouvrage	40
1-5-2-Les maitres d'œuvre	40
1-5-3-Les usagers	41
1-5-4-La participation des habitants :	41
2-Les outils du projet urbain:	41
3- L'approche de projet urbain	41
3-1-les sites d'interventions	41
3-2- les programmes	41
3-3- les conditions	41
3-4- les échanges internationaux	41
3-5- long duré	41
4-Les modes d'intervention.....	42
4-1--La rénovation urbaine	42
4-2--La restructuration urbain.....	42
4-3-La restauration.....	42.
5- la démarche de projet urbain	42
6-Le projet urbain outil de développement urbain durable:	42
L'Algérie et le projet urbain	44
1-1- Colloque international d'Oran du 01 au 03 décembre 1987 :	44
1-2- Colloque international d'Alger du 02 au 05 avril 1988.....	44
1-3-Colloque international de Tipaza du 15 au 17 mai 1989.....	44
1-4- Colloque international d'Oran du 17 au 19 décembre 2005.....	44
2-Le rôle de la programmation dans la démarche du projet urbain en Algérie	44
Conclusion.....	44
Chapitre IV : Etudes des Exemples.....	46
<u>1-L'exemple étranger</u> : Cas de la ville de Paris-La Trame verte et bleue " Coulée verte" : Vallée Rive Gauche.....	46
<u>2-L'exemple Arabe</u> : Le Maroc -La Trame verte et bleue " Coulée verte" : La vallée de Bouregreg	53
<u>3-L'exemple étranger</u> : Cas de la ville de Nice . Projet de territoire de l'Eco Vallée : la vallée du Var.	57
Conclusion.....	66

Deuxième partie :Approche Analytique.....	69
--	-----------

Chapitre 1: Présentation et Analyse stratégique sur La ville de Sétif, L'aire d'étude'' la Vallée de Boussellem 'Et le site d'intervention.....	69
--	-----------

I-Présentation de la ville de Sétif	69
--	-----------

1-La situation géographique	69
2- Le réseau routier.....	69
3- La population	70
4-Le relief	70
5 -Le réseau hydrographique	70
6-L'espace agricole	71
7-Le paysage urbain de la ville de Sétif	71
8-Développement de la ville	72

8-1- : l'extension un processus à maîtriser	72
8-2-Caractérisation spatiale de l'extension urbaine	72
8-3-Les nouvelles extensions urbaines sont de deux types	73

9- Le loisir	73
10 -La mobilité	74
11- La relation entre la vallée de Boussellem et la ville de Sétif.....	74

II-Présentation de l'aire d'étude « Vallée de Boussellem »	75
---	-----------

1-Situation de la vallée de Boussellem :	75
2- Les pôles d'influences sur oued Boussellem	75

2-1-Pôle universitaire existant	75
2-2-Chouf El-Kded et Fermatou :	75
2-3- Le deuxième pôle universitaire (El BEZ)	75
2-4-La ville de Sétif:	75

3 Le réseau hydrographique.....	75
4-La vallée de Boussellem selon le PDAU :	76
5-Proposition d'aménagement et recommandations :	76

III-Présentation de site d'intervention	77
--	-----------

1-Situation et limites :	77
1-2-Les limites du site	77
2-La circulation mécanique et piétonne	78
3-Les éléments de repère:	78
4-L'accessibilité au site	79
5-La morphologie	79
:6-Les équipements et les services :	80
7-Paysage	81
7-1-Les composantes de paysage	81
7-2- La vue panoramique	82

8-L'occupation de l'espace	82
9-Etat des lieux	82
9-1- la vallée	82
9-2-Les espaces publics	83
Synthèse et diagnostic	83
Avantage:	83
Contraintes:	84
Recommandations :	84
Chapitre II : Propositions d'aménagement	86
A- Plan d'aménagement et composition urbaine de la vallée de Boussellem	86
I- 1-Présentation de l'aire d'étude	86
II-1-Propositions et recommandations du projet	86
2-Les étapes de projet	86
3- Les actions	88
4-Les attentes des usagers	94
B- Plan d'aménagement et de composition urbain de site d'intervention	95
1_Analyse des exemples : village touristique du port de Bourgenay	95
1-Situation:	95
2-Programme.....	95
3-Le plan d'aménagement du village	96
2- schémas de principe de notre intervention sur le site.....	97
Présentation de l'intervention.....	97
Les objectifs.....	97
Choix du site d'intervention	97
L'intervention : schémas du principe.....	98
3-Le programme et les projets	101
1_ Equipement d'hébergement : les bungalows et L'hôtel	101
2_ Equipement de loisir et de détente	101
3_ le programme retenue	101
Les résultats de l'enquête	104
Conclusion générale	107
Bibliographie	109
Résumé.	
Annexes.	

Tables des illustrations :

1_Liste des figures :

Fig. 01 : Schéma montrant le rapport entre l'urbain et le rural.....	11
Fig. 02 : Schéma montrant la notion de l'espace rural, et ses caractéristiques.....	12
Fig. 03 : Schéma montre la notion de milieu urbain, ses concepts et ses caractéristiques.....	13
Fig. 04 : Schéma montre le mode 'urbanisation dans le passé et le présent.....	15
Fig. 05 : Les trois expressions qui sont englobées dans la notion d'environnement.....	17
Fig.06: Schémas montre les principales approches des modes d'urbanisation.....	18
Fig. 07: Les trois dimensions du développement durable.....	20
Fig. 08 : Schémas montre la transition de développement au développement durable.....	21
Fig. 09 : la rivière et bassin versant.....	28
Fig.10: L'Ecosystème.....	29
Fig. 11 : Les cinq caractéristiques de l'écosystème urbain :.....	29
Fig. 12: Schéma montrant les différentes définitions du projet urbain.....	37
Fig. 13 : Les échelles spatiales du projet urbain.....	40
Fig. 14 : Les échelles temporelles de projet urbain.....	40
Fig. 15 : Les objectifs du projet urbain comme un outil de développement durable.....	43
Fig.16: projet d'aménagement vallée rive Gauche.....	46
Fig. 17 : Zoom sur (les espaces public) : Vallée Rive Gauche.....	47
Fig.18 : Une terrasse engazonnée sur la Seine. ..	47
Fig.19: Plan d'ensemble du secteur.....	47
Fig. 20 : les images montre Les grandes lignes de L'aménagement du belvédère.....	48
Fig.21 : Section type	48
Fig.22 : Les traversées de la RD7.....	48
Fig.23: le stationnement	49
Fig.24 : Les espaces publics.....	49
Fig.25 : vue sur la vallée.....	50
Fig.26 : Un parcours continu.....	51
Fig.27 : ligne de tramway.	51
Fig. 28: la réhabilitation de la décharge de l'Oulja.....	54
Fig. 29 Vue aériennes sur l'aménagement de vallée.....	55
Figure 30: Vue nord-sud de la plaine du Var © NCA / A Vol D'Oiseau-Pierre Behar.....	58
Fig. 31 : aménagement de la vallée.....	62
Fig. 32: moyens de transports doux.	62
Fig. 33les projets à réaliser.....	63
Fig. 34 : le grand Aréna.....	63
Fig. 35: le pole multimodal.....	64
Fig. 36 : Nice Méridia vu d'ensemble.....	65
Fig. 37 : Relation Ville _ Vallée.....	74
Fig.38 : Vue sur oued Boussellem.....	75
Fig.39 : Vue sur oued Boussellem.....	76
Fig.40 : Les principales menaces de la vallée de Boussellem.....	76
Fig.41 : La situation du site d'intervention par rapport au centre- ville de Sétif.....	77
Fig.42 : Les limites de site d'intervention.....	77
Fig.43 : Les routes et les nœuds à proximité de terrain d'interventions.....	78
Fig. 44: la circulation mécanique et piétonne.....	78

Fig. 45 : Clinique du cœur	79
Fig. 46 : Restaurent la Citadelle	79
Fig. 47 : Clinique Mahabi.....	79
Fig. 48 : Clinique médecine des yeux.....	79
Fig.49 : L'accessibilité au site.....	79
Fig. 50 : les profils de site.....	80
Fig.51 Les équipements autour de site d'intervention.....	80
Fig.52 : Les composantes de paysage.....	81
Fig. : 53 La vue panoramique de site d'intervention.....	82
Fig. : 54 : L'occupation de l'espace durant la journée et durant la nuit :	82
Fig.55 : L'état dégradé de la vallée de Boussellem.....	83
Fig.56 : L'état des espaces public à Boussellem.....	83
Fig. 57 : Vues sur la vallée de Boussellem.....	86
Fig. 58: La présence d'usine Fig.....	88
Fig. 59 : La présence des terrains de sport et le parking.....	88
Fig.60 L'état de la zone " Vallée de Boussellem "	91
Fig.61 : L'élevage des animaux (vaches, moutons.) dans la troisième zone	92
Fig. 62 : Les attentes d'usagers de notre proposition d'aménagement de la vallée de .Boussellem	94
Fig. 63 types de résidences.....	95
Fig. 64 types de d'équipement de loisir.....	96
Fig.65: Schéma montre les Atouts et les manques de chaque unité soit naturelle ou urbaine..97	
Fig. 66 : schéma montre les Atouts et les manque de chaque unité soit naturelle ou urbaine..98	
Fig.67: Schéma 01 : Relation ville/ Vallée = axe principale.....	98
Fig.68 : Schéma 02 : Relation partie nord/ partie sud = axe secondaire 1.....	99
Fig.69 : Schéma 03 : Relation partie nord/ partie sud = axe secondaire moyen,.....	99
Fig.70 : Schéma 04 : Schéma de principe du projet.....	100

2_ Liste des cartes

Carte. 01 : Étalement urbain (Alger).....	22
Carte. 02: surfaces forestières et terres agricoles en Algérie.	22
Carte. 03 : SNAT 2030.....	22
Carte.04 : Linéaires susceptibles d'accueillir du stationnement.....	49
Carte.05 : Les conditions d'accessibilité aux berges	50
Carte.06 : Les lignes de transports.	51
Carte 07 : Projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.....	53
Cartes. 08 : Plan d'aménagement Spécial de la vallée du Bouregreg.....	55
Carte 09 : Périmètre de l'éco-vallée.....	57
Carte 10 : la vallée du Var.....	58
Carte 11: Les 4 centralités organisant l'éco-vallée.....	59
Carte 12: Stratégie économique globale au service de la métropole.....	59
Carte 13 : Zones de cohérence associées aux principaux espaces mutables.....	60
Carte 14 : les principes d'aménagement	62
Carte.15 : Situation géographique de Sétif.....	69
Carte.16 Réseau routier de Sétif.....	69
Carte.17 : le réseau hydraulique de Sétif.....	71
Carte.18 : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Sétif.....	71

Cartes .19: Evolution spatiale de la ville de Sétif (1872 – 2016).....	72
Carte.20 : Aire urbaine de Sétif : tache urbaine (2012).....	73
Carte.21 : Les trois lignes de tramway projeté en 2018.....	74
Carte.22 : Situation de vallée de Boussellem	75
Carte.23 : La vallée de Boussellem.....	76
Carte.24: la topographie de site.....	80
Carte.25 : Limite de l'aire d'étude (Vallée de Boussellem).....	87
Carte.26: Découpage de l'aire d'étude en zones homogènes.....	88
Carte.27 : Zone 1 : Cours amont ; Relation Vallée/ forêt : avant et après les actions :.....	89
Carte. 28: Plan d'aménagement et de composition urbain de la première zone : Interconnexion vallée/forêt.....	90
Carte. 29: Zone 2 : Vallée /Ville ; les caractéristiques.....	91
Carte .30 : Zone 2 : Vallée /Compagne ; avant et après les actions.....	93
Carte31 : Plan d'aménagement et de composition urbain de la troisième zone : Interconnexion vallée/Compagne.....	94
Carte 32: plan de masse du port de Bourgenay.....	96

3_ liste des tableaux :

Tableau. 01 : Evolution de taux d'urbanisation en Algérie.....	22
Tableau 02 : L'évolution de la population et le taux de croissance de la commune de Sétif..	70
Tableau 03: L'évolution de la population à l'échelle urbaine et le taux de croissance annuelle de la commune de Sétif.....	70

4_ liste des graphiques :

Graphique 01 Les raison de fréquentation de la vallée de Boussellem	104
Graphique 02 : l'état actuel de la vallée.....	105
Graphique 03 : la meilleure action à réaliser dans la vallée.....	105
Graphique 04 : le projet urbain comme meilleure alternative d'action.....	106
Graphique 05 : le meilleur projet urbain à réaliser.....	106
Graphique 06 : les objectifs visés dans le projet	106

Dédicace :

Je dédie ce travail aux personnes qui me sont chères :

Ma très chère mère et mon cher père, uniques et indéniables symboles de sacrifices, d'amours, d'encouragements et de tendresses,...je voudrais vous exprimer tous mes respects, mon affection et admiration. Merci pour votre dévouement, votre confiance et surtout merci, de m'avoir inculqué les valeurs justes de la vie, avec autant de sagesse.

A mon futur époux « Yacine » qui a cru en moi et soutenu, merci d'avoir été là pour moi, surtout dans les moments difficiles.

A ma chère grand-mère « ma », qui m'a toujours encouragé, que dieu te protège.

A mon cher frère « Ziko », qui m'entoure avec beaucoup de protection, d'affection et d'amour, merci pour ton soutien, et ton amitié « Zakzoukti ».

A mon cher oncle « Houcine », qui grâce à lui j'ai pu devenir architecte, je te dédie ce travail à titre particulier en signe de ma profonde reconnaissance, merci « Lhou » de m'avoir offert cette chance.

Et à toutes les personnes qui m'ont soutenu durant cette année, et que je n'ai pas cité...

AMINA T.

Remerciement

Je tiens en premier lieu, à exprimer ma reconnaissance envers mon encadreur Mr BOUDRA Messaoud de m'avoir dirigé, cru en mes capacités, aidé et soutenue afin de mener à bien ce modeste travail de recherche.

J'adresse, également mes remerciements les plus sincères à Mr Madani Said pour ses précieuses orientations et ses judicieux conseils, je lui serais à jamais redevable.

Ainsi, je remercie le président et les membres du jury de nous avoir honorés de leurs présences.

Et enfin, mes remerciements les plus distingués à tous ceux et celles qui m'ont apporté leur soutien et leur aide dans l'accomplissement de cette étude.

Introduction :

Au fil des siècles nos besoins ont évolués contribuant plus rapidement à la modification de notre environnement (l'explosion démographique, l'essor technologique, et la mutation de mode de vie induit une urbanisation grandissante touchant les périphéries en causant la périurbanisation, le développement des infrastructures avec une intensification de la trame routière, ferroviaire et aérienne , ainsi que la densification d'agriculture. les milieux naturels sont de plus en plus fragmentés disparates. Où l'urbain et la nature se tournent le dos et les contraintes de proximité augmentent.

La ville avec ses coulées vertes, dans les zones périurbaines sont soumises au ‘‘ mitage’’ des espaces naturels, dans la région avec ses corridors biologiques qui assurent la continuité écologique. Si on opte pour l'approche de ‘‘la nature dans la ville’’ on doit donc ajouter l'approche complémentaire de ‘‘ la ville dans la nature’’.

Au cours des dernières décennies, l'approche écologique a apporté une vision rationnelle, scientifique, de la nature. Elle a introduit le concept de services rendus par la nature et par le vivant pris globalement sous l'appellation de biodiversité.

La ville de Sétif avec sa coulée verte ‘‘la vallée de Boussellem’’ en fait partie. C'est son poumon vert, principal réservoir d'oxygène. Or, ce milieu écologique représentant le patrimoine naturel de la ville est fragilisé et dégradé, son paysage naturel délaissé demeure marginalisé, faute de gestion méthodique et coordonnée, l'érosion, le rejet des eaux usées et les déchets solides dues à la forte urbanisation ont causé un milieu naturel pollué et dangereux, cela a entraîné une perte de biodiversité et un risque de santé publique, chose qui cause l'insatisfaction aux aspirations des usagers. Il est urgent qu'il fasse l'objet d'une opération d'envergure pour sa préservation et sa mise en valeur.

Or, Les opérations d'architecture, d'urbanisme, d'infrastructure ou de paysage, doivent se ¹confondre harmonieusement avec l'espace qui est le lieu particulier qu'ils occupent, qu'ils modèlent ou qu'ils modifient. Où le mot paysage a un lien direct avec la nature, dont elle est définie comme une constituante très importante dans la vie, c'est la source de la biodiversité, dont elle est considérée comme une origine, elle est l'instance rationnelle, intelligible, divine et vivante, dont sa beauté et sa complexité offrent alors de nouveaux objectifs à l'homme.

1-La problématique :

« Le paysage est une mémoire qui enregistre dans le temps et dans l'espace toutes les marques de l'activité humaine. Bien qu'hérité du passé, il ne sera jamais figé dans le temps et reste un espace pour tous, au service des intérêts du présent. »¹

¹ www.caue03.com/042/Paysages-Allier-.html

Suite à l'importance qu'a connu l'urbanisme au XIXe siècle et l'apparition de l'architecture paysagère, Le projet urbain cherche de les combiner en valorisant la qualité, et notamment la préservation des caractéristiques naturelles et paysagères du site à travers un plan d'intégration harmonieux et de cohérence urbaine optimisant le lien entre la nature, la composition architecturale et la sensation de bien-être chez l'Homme.

Cette architecture du paysage devient une trajectoire très importante pour la construction de la ville vue son influence directe sur le binôme Homme/Nature, dont la qualité du rapport devrait être un critère d'évaluation civilisationnel et culturel. Les enjeux des sociétés contemporaines mènent vers une culture favorisant les activités de loisirs. Cette notion en plein développement constitue une activité économique créatrice d'emplois et son alliance avec la nature pourrait satisfaire le besoin de la population urbaine qui est à la recherche d'une ré-appartenance à la nature.

Or, l'augmentation de cette population a provoqué l'expansion spatiale des villes. Cette croissance est devenue un phénomène remarquable créant de plus en plus de problèmes environnementaux, qui se poursuit à l'heure actuelle à un rythme élevé ; et a touché toutes les villes algériennes sans exception, y compris la ville de Sétif qui a connu une évolution accélérée concentrée dans les zones périphériques, sans de réelles réflexions sur l'articulation entre les espaces urbains et les espaces ruraux. La ville et la nature se tournent le dos et les contraintes de proximité sont multiples (pression foncière, difficultés d'accessibilité, morcellement des exploitations...etc.). Ce qui a engendré de profondes surexploitation des ressources naturelles, une dégradation et une destruction des espaces naturels et donc une perte de biodiversité et une transformation importante des paysages qui demeurent marginalisés.

L'un de ces paysages est la vallée de Boussellem avec son oued constituant un poumon vert et un espace naturel rattrapé par la ville. Cette vallée représente un patrimoine naturel et un milieu écologique très fragile et dégradé, particulièrement par sa partie ouest, face au mitage périurbain progressif, l'étalement urbain, les types de bâtis construits, et aux différents rejets facteurs de pollution. Malgré son emplacement stratégique à l'entrée Ouest de la ville de Sétif et aussi à son potentiel économique et touristique très important, qui demeurent non exploités, ne répondant plus aux aspirations des usagers, ni aux ambitions de développement prévues par les autorités locales et sont en de ça des normes et exigences d'une métropole.

Par ailleurs, l'absence d'une véritable action visant la protection et la préservation de la vallée à contribuer à son déclin. Sa richesse écologique longtemps menacée voir dégradée demande une réaction immédiate par la mise en place d'un cadre de vie pensé, ambitieux, et épanouissant. Il est donc devenu impératif d'agir afin la que vallée fasse l'objet d'une opération d'envergure pour sa " mise en valeur". Le contexte de cette intervention et les problèmes susmentionnés soulèvent un certain nombre d'interrogations :

- 1_ Comment concilier la ville avec sa vallée, faire en sorte que le monde rural cohabite avec le monde urbain, avec la mise en œuvre d'un projet urbain durable, fédérateur, à l'échelle de toute la région ?
- 2_ Comment assurer l'interconnexion entre le centre-ville, la vallée et la périphérie de la ville de Sétif et rendre sa maîtrise un levier d'action essentiel pour un développement urbain durable ?
- 3_ Comment valoriser la vallée de Boussellem, la préserver et profiter de son paysage naturel afin de répondre aux besoins des habitants, et aux ambitions des autorités locales par une démarche de projet urbain durable ?
- 4_ Quel est l'aménagement et le projet qui peuvent être compatibles avec la relation « ville-campagne », et le concept d' « éco- vallée » plaçant la préservation de l'écosystème de la vallée comme une priorité ?

2-Les hypothèses :

Notre intervention se basera sur la valorisation de la vallée de Boussellem par un projet urbain fédérateur, qui aura un impact sur la biodiversité, le développement durable urbain de la ville, la relation ville-nature, mais aussi essayer d'apporter une nouvelle dynamique à l'entrée ouest, cet impact se concrétise selon trois effets positifs : On suppose que :

Hypothèse 1 : Nous pouvons assurer un retissage de lien entre le centre-ville et la vallée, concept « ville-campagne » à travers une stratégie d'une "Trame verte et bleue" afin de combiner les Corridors biologiques, la préservation de la biodiversité.

Hypothèse 2 : L'intégration du potentiel agricole et paysagère de vallée de Bousselam dans un principe d' "Eco-Vallée" peut être la clé du développement durable de la vallée et de sa valorisation.

Hypothèse 3 : L'implantation d'un projet d'envergure et un aménagement paysager offrant un refuge culturelle et valorisant l'aspect de loisir tout en alliant le patrimoine naturel de la vallée, à travers une démarche de projet urbain durable, peut être la solution adéquate pour l'interconnexion et l'échange rentable du binôme Homme/Nature.

3-Les objectifs :

- 1_ Établir des milieux de vie durables, un environnement valorisé, ainsi que protéger et maintenir l'agriculture en périphérie et assurer l'interconnexion entre la ville et la nature par une stratégie d'une Trame verte et bleue et en assurer la continuité de la préservation de biodiversité et le corridor biologique.
- 2_ Des interventions suivent le principe « d'éco-vallée » à travers des aménagements durable (aqua -parc, parc naturel), respectueux des espèces naturelles, mais aussi faire en sorte de dépasser les dangers de pollution de l'eau et prévenir les risques

d'inondation.

3_ Etablir un projet de renforcement de la dimension environnemental, Nature/Homme, La conservation des ressources naturelles, la diversité biologique et paysagère ; et les exploiter comme des espaces de loisirs, des champs d'éducation et des laboratoires d'expérimentation, dans une démarche de projet urbain, de composition urbaine et d'espace publique.

4-La méthodologie de recherche :

Le travail de recherche que nous avons l'intention de mener, se veut être un essai d'application de nouveaux concepts et notions ,dans le but de démontrer les multiples menaces que le paysage naturel fait face, comme la différences de mitage urbain dans les villes ,qui a était l'un des éléments déclencheur de la rupture social entre le monde rural et urbain, et cela tout en essayons de trouver les solutions adéquates par une démarche de projet urbain durable.

4-1-Approche méthodologique :

La démarche retenue repose sur plusieurs outils et méthodes de recherche :

- **Une étude thématique théorique** (recherche bibliographie) : pour accumuler les concepts ayant une relation directe avec notre sujet d'étude, à l'impact loisir dans le projet urbain, à le paysage naturel, à sa durabilité et sa liaison avec le développement urbain durable, suivant une méthode documentaire et bibliographique renforcée par :
 - Des outils d'urbanisme locaux (SNAT, PDAU) ;
 - Des données des directions concernées (Direction algérienne des eaux –Sétif (ADE) ;
 - Direction d'urbanisme Sétif, Direction des forets (DGF), APC, DUC, METEO ...).
- **Une étude analogique** : des expériences étrangères dans ce domaine, pour en ressortir les pensées utopiques et opérationnelles, suivant une méthode comparative des exemples étudiés (Etrangères, arabe, national et local.)
- **Une étude analytique de site** : expliqué par l'observation et l'analyse critique de l'espace et des différents outils d'urbanisme locaux, en vue d'une évaluation de la situation du paysage naturel et ses composantes par rapport aux objectifs initiaux.
- **Une interprétation et une synthèse** : des résultats obtenus pour la formulation des recommandations visant à aboutir aux objectifs initiaux.

4-2-Motivation de choix de thème :

- Apporter une nouvelle dynamique à la ville par l'implantation d'un projet d'envergure et un aménagement paysager offrant un refuge culturelle et valorisant l'aspect de loisir.
- Minimiser la pression populaire sur le parc d'attraction existant avec la création d'autre projet équivalant.
- Créer un pôle attractif à travers la diversité des activités (espace de jeux, espace vert ...etc.).
- Poussé la wilaya au sens de développement au niveau touristique et économique.
- Valoriser la vallée de Boussellem .

4-3-Motivation choix de site :

- Notre thématique rime bien avec le cas de la ville de Sétif qui est en manque d'infrastructure de loisirs et exceptionnellement à la vallée de Boussellem qui a un beau paysage.
- La situation stratégique qui offre toute les conditions de bien être à la santé physique et mentale.
- L'emplacement du site à l'entrée ouest de la ville de Sétif qui est très accessible.

5- Structure du mémoire :

Le mémoire est divisé en deux parties ; La première partie comprend une méthode tripartie ; divisée en trois chapitres traitant la thématique (définitions et concepts) et l'étude des exemples, chaque chapitre traite trois points principaux ; le premier se base sur une approche globale, le deuxième sur une approche moyenne et le troisième sur une approche plus détaillé.

La deuxième partie est l'approche analytique qui est divisée aussi en trois chapitres, le premier est concerné par une analyse sur de la ville, le deuxième chapitre est concerné par l'analyse du site d'intervention, Le troisième chapitre est consacré au projet d'aménagement et d'architecture. On clôture le mémoire par la conclusion générale.

Première partie :

Approche Conceptuelle

Chapitre I :

La Périurbanisation, L'Urbanisation, L'Equilibre villes-campagnes,
Et Le Développement durable urbain.

Première partie : Approche Conceptuelle

Chapitre 1: Concepts et définitions : la périurbain ,L'urbanisation, L'Equilibre villes- campagnes, DU, DD, DDU:

Introduction :

Ce chapitre contiendra le cadre théorique conceptuel, on s'interrogera en premier lieu sur la notion de la périurbanisation, son principal origine " l'étalement urbain", son évolution, son impact sur l'environnement, on mettra en évidence les problèmes survenus sur le mode d'occupation des sols, la dégradation de la qualité des cours d'eau, et de l'air, mais aussi la propagation des effets nocifs sur la biodiversité (La faune et la flore).

La deuxième notion est le phénomène d'urbanisation ; dont ce point on va démontrer clairement son origine, son évolution, ses tendances actuelles et d'avenir, mais aussi la notion d'urbanisation concrète qui contient les principes d'équilibre ville-campagnes, et rural-urbain, avec un rapport détaillé sur ses deux concepts, leur genèse, et le contexte de leur apparition ; ce point joint aussi les outils d'urbanisme, la forme d'urbanisme de demain avec ses différentes propositions de composition ,le plein, le vide, le paysage et les infrastructures.

Pour conclure, on essayera de présenter la notion de développement durable, la définir, en expliquant ses dimensions, l'impact de sa maîtrise sur le développement urbain, mais aussi ses différents enjeux et objectifs en Algérie.

I-Comprendre le phénomène de la périurbanisation:

- Définitions et évolution de la périurbanisation :

1-1-L'origine de la notion de la périurbanisation " l'étalement urbain" et son évolution:

Les villes ont dû s'étendre peu à peu et s'adapter aux nouveaux besoins des populations. L'évolution démographique s'accompagne de la modernisation de la société, et ce au détriment des centres villes historiques. Le développement des villes est analysé à partir des évolutions de population et à partir des variations de densité des trois espaces suivants : la couronne périurbaine (la périphérie la plus lointaine qui est encore sous l'influence de la ville), la banlieue (territoire plus ou moins vaste sous l'influence directe de la ville) et la ville-centre qui correspond souvent au centre-ville « historique ». (PAILLARD Eva, 2014, P. 3)

Donc on peut dire que, jusqu'à la moitié du XXe siècle, la ville se différenciait en général nettement de l'espace rural. À cette période, les espaces périphériques étaient considérés comme des lieux privilégiés pour l'*agriculture*. La différenciation entre l'espace urbain et l'espace rural était régie par une logique de voisinage qui faisait que la ville s'arrêtait là où les champs commençaient.

«Un demi-siècle plus tard, les périphéries rurales sont devenues de plus en plus convoitées pour les usages urbains. Des espaces d'interpénétration entre l'urbain et le rural (les espaces périurbains) naissent au fil du temps, modifiant ainsi les repères spatiaux, brouillant les limites entre la ville et la campagne et posant une question nouvelle aux urbanistes : où s'arrête désormais la ville et où commence la campagne? »(Houimli Ezzeddine, 2009, P. 19)

1-2-La notion de la périurbanisation:

La question de l'espace périurbain selon MIGIEU Conseans :« *L'espace périurbain apparaît comme un des enjeux majeurs en matière d'espaces de nature.* »(MIGIEU Conseans, 2003, P. 115)

« L'apparition du périurbain fait voler en éclat l'idée d'une rupture d'une limite nette entre la ville et le rural et oblige à penser tous ces espaces comme un continuum. La donnée est différente: on est passé d'une époque où le front urbain avançait progressivement à une urbanisation lâche qui se répand sur une grande partie du territoire. Plus de 60% des communes sont en expansion démographique, et plus que de rétraction du rural, il est question de rétraction de l'agricole. »(MIGIEU Conseans, 2003, P. 113)

Selon la définition de l'INSEE², l'espace périurbain est la zone de mobilité journalière autour des agglomérations. S'y côtoient différents espaces: espaces résidentiels, industriels, commerciaux, espaces agricoles et espaces de nature. Ces espaces sont monofonctionnels et très cloisonnés. Parfois, on trouve une opposition entre logiques privées et logiques publiques, voir même l'absence des logiques urbaines et les logiques rurales.

II-Urbanisation :

1-Définition :

L'urbanisation est l'action d'urbaniser, c'est -à-dire de favoriser, de promouvoir le développement des villes par la transformation de l'espace rural en espace urbain. Le terme « urbanisation » désigne aussi le phénomène historique de transformation de la société qui se manifeste par une concentration croissante de la population dans des agglomérations urbaines.

Elle se mesure par le nombre d'habitants dans les villes par rapport à l'ensemble de la population, la densité de population, l'extension territoriale des villes et ses conséquences sur le mode de vie.

Aujourd'hui, le cadre bâti empiète sur le cadre non bâti à un rythme croissant, ou il apparaît le phénomène d'urbanisation qui caractérise ce dernier siècle, cette tendances actuelles de l'urbanisation massive constitue globalement un échec dans la mesure où elle ne satisfait pas les aspirations de populations.

« La pratique de l'urbanisme doit concilier deux tendances apparemment contradictoires : celle de tenir compte des aspirations des populations et celle d'imposer une discipline répondant aux impératifs d'une bonne coordination du développement. » (ELIE. Mauret, 1974, P. 11)

2-Les tendances d'avenir :

Selon la théorie et l'expérience d'Ellie Mauret , on a essayé de faire un résumé des idées utopiques qu'a partagé de lui-même et de la (D.A.T.A.R)³, représentant une vision neuf de l'urbanisme de demain en France .

« A travers l'analyse de la situation existante, il y a lieu, tout en constatant l'aboutissement

² l'INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

³ Schéma général d'aménagement de la France

du passé, de découvrir et faire proposer les germes de ce que peut être l'avenir. » (Elie. Mauret, 1975, P. 11,12).

Les travaux de recherche menaient sur un schéma général d'aménagement de la France mettent en évidence les problèmes posés par la transformation du monde rural.

«L'hypothèse y est émise qu'au couple souvent antagoniste monde rural - monde urbain_ pourrait bien se substituer dans l'avenir, le couple antagoniste monde urbain - monde industriel ».

« Si cette hypothèse était vérifiée, on assisterait alors à la renaissance d'une utilisation diversifiée et complexe de ce qui est aujourd'hui l'espace rural à prédominance agricole : la situation initiale se retrouverait. Mais à un tout autre niveau d'équilibre des activités et des hommes».

3-- Equilibre ville-campagnes, rural-urbain :

Le concept d'urbanisation est utilisé comme point de départ pour saisir l'évolution des relations urbain-rural. Cette évolution se caractérise notamment par le fait que sur le terrain "urbain" et «rural » caractérisent de moins en moins nettement les milieux et les localités. Il devient dès lors de plus en plus difficile de définir "urbain" et "rural", et les définitions dépendent toujours des domaines de recherche du moment⁴.

3-1--Relations ville-campagnes, rural-urbain :

3-1-1- Relations ville-campagnes :

La ville est un milieu physique, où se concentre une forte population humaine, qui a aménagé cet espace pour faciliter et concentrer les activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture, etc. Les principes qui gouvernent la structure et l'organisation de la ville sont étudiés par la sociologie urbaine, l'urbanisme⁵.

La campagne, désigne l'ensemble des espaces cultivés, habités, elle s'oppose aux concepts de ville, d'agglomération ou de milieu urbain ; La campagne est caractérisée par une faible densité par rapport aux pôles urbains environnant, par un paysage à dominante végétale (champs, prairies, forêts et autres espaces naturels ou semi-naturels), par une activité agricole dominante⁶.

«La campagne et la ville sont deux facettes d'une même réalité spatiale et socio-temporelle mue par l'accroissement de la population. Elles ne s'opposent donc pas. Dans le processus, tout se passe comme si « la ville chasse la campagne ». (Emile N. Hougbo, Juin 2015)

La question des **relations ville-campagne** implique une investigation reposant sur une connaissance parallèle des mutations urbaines et des mutations rurales. Deux entités que la tradition veut distinctes, mais que les évolutions sociales, économiques, professionnelles récentes tendent à rapprocher : d'absorption en périurbanisation, la distinction s'efface, La

⁴ Projet ORATE: Les relations urbain-rural en Europe ; Résumé opérationnel du rapport final. Traductions en français par Philippe DE BOE (PhDB Consultant)
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_portfolio/

⁵ Laurence Barthe Maître de conférences en géographie UMR (Mars 2012) : Dynamiques Rurales, Université Toulouse le Mirail.

⁶ Idem

pression démographique, la diversification des besoins de la population, affectent les systèmes et les modes de production et de consommation de l'espace. (N. Mathieu, juin 2004)

3-1-2-Le rapport urbain / rural :

Les relations urbain-rural implique l'idée qu'il y a quelque chose que l'on peut qualifier soit d'"urbain" soit de "rural". Ce sont la nature, les caractéristiques et les fonctions des contre parties qui déterminent leurs relations dans un contexte donné⁷.

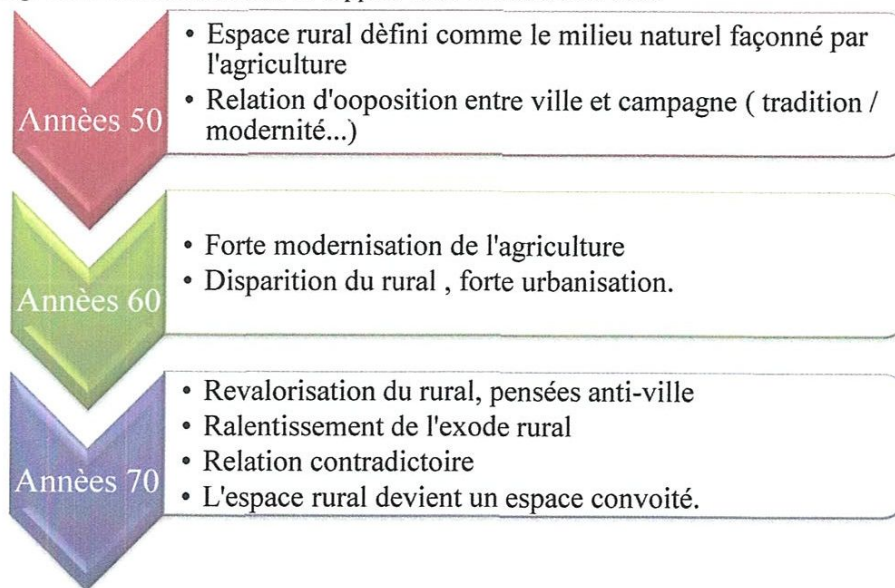
Toute fois l'"urbain" et le "rural" ne sont pas des entités qui existeraient indépendamment du vécu humain et d'intérêts particuliers: la nature et le caractère de ces catégories dépendent de la manière dont elles sont définies. En définissant les concepts d'urbain" et de "rural" nous définissons en fait certain aspects essentiels de leurs interconnexions⁸.

Pour ce qui est des relations urbain-rural, le point de départ est la distinction entre relations structurelles et relations fonctionnelles⁹.

La définition stricte de l'urbain et du rural (on préférera parler de milieu urbain et de milieu rural) est ancienne mais toujours d'actualité : elle est à la base des découpages ultérieurs qui seront présentés ci-dessous. C'est celle qui découle de la définition des espaces urbains et des espaces ruraux¹⁰.

Nous allons détailler les caractéristiques de chaque milieu dans des schémas :

Fig. 01 : Schéma montrant le rapport entre l'urbain et le rural

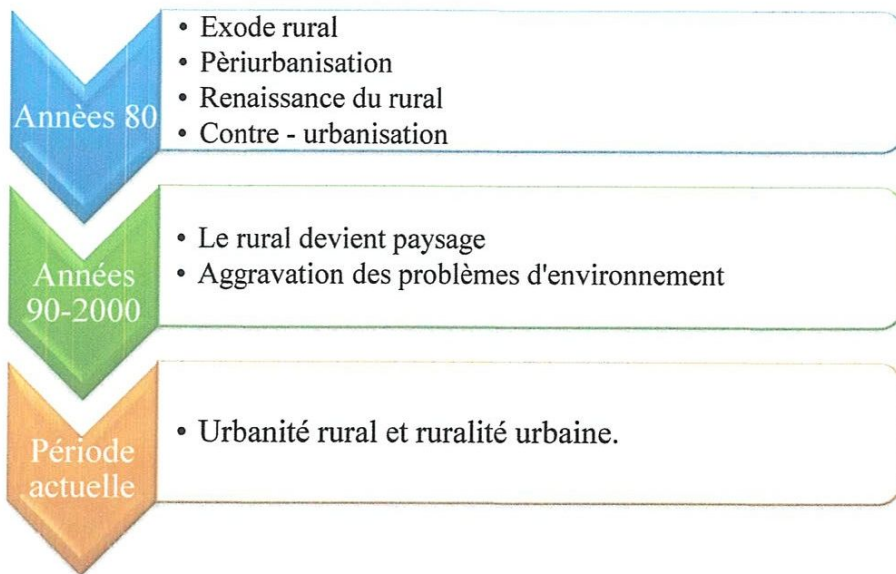


⁷ Projet ORATE (la référence précédente)

⁸ Idem

⁹ Idem

¹⁰ B.H. Nicot1, (Juin 2005) : URBAIN-RURAL : DE QUOI PARLE-T-ON ? Site internet : <http://sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf>

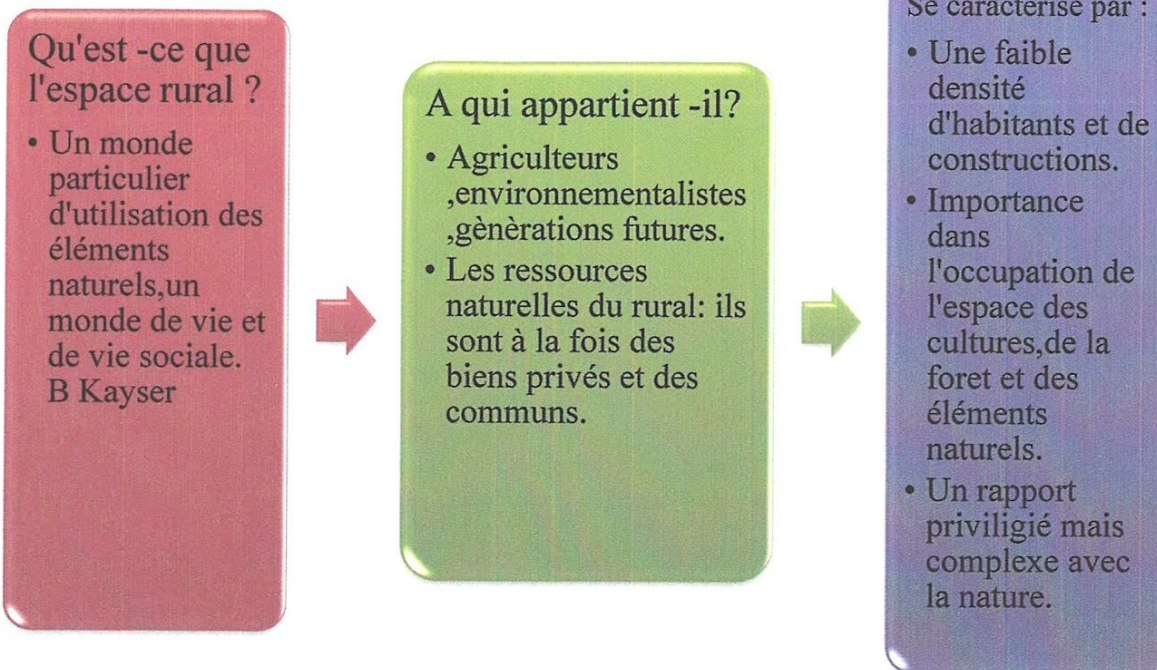


Source : à la base d'un Résumé de la conférence en géographie UMR Dynamiques Rurales, Laurence Barthe, Mars 2012.

3-1-2-a-Le milieu rural :

Rural qualifie ce qui est lié à la campagne.

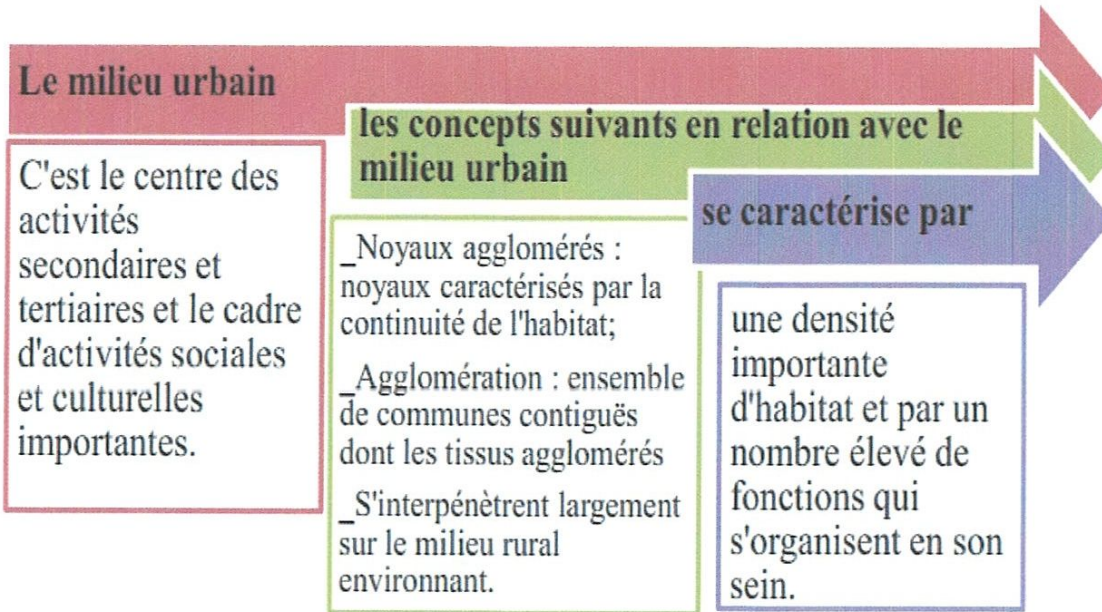
Fig. 02 : Schéma montrant la notion de l'espace rural, et ses caractéristiques



3-1-2-b- Le milieu urbain :

Urbain désigne ce qui concerne la ville.

Fig. 03 : Schéma montre la notion de milieu urbain, ses concepts et ses caractéristiques



3-1-3-Nécessité de coexistence ville-campagnes :

La ville, espace plus peuplé, est naturellement le siège de la forte demande de vivres, et donc le principal marché pour les produits agricoles issus de la campagne. La ville et la campagne sont si importantes pour la satisfaction des besoins des populations que tant que faire se peut, et selon les communautés en présence, elles s'entremêlent. L'interdépendance campagne-ville est vitale. La coexistence de la présence du rural (campagne) et de l'urbain (ville) est indispensable pour les populations¹¹.

3-1-4-Nécessité de coexistence rural-urbain :

La relation entre le monde urbain et rural, thématique qui est très ressentie en Algérie ou, comme dans beaucoup d'autres pays, on assiste à un exode massif de la campagne et à un fort processus d'urbanisation ; cette dernière est complètement dépendante des relations du pouvoir et du modèle de production et de consommation .De plus, le thème touche au plus près l'urbanisme, les différents modes de vie, la relation humanité-nature¹² ...Etc. Le problème historique des relations de la ville et la campagne est plus que jamais d'actualité. (Elie Mauret, 1974, P 19) . Schématiquement, le territoire comporte des "pleins" qui sont les zones construites ou urbanisées et des "vides" qui sont les zones non construite (...). L'objectif de

¹¹ Emile N. Hougbo, Magazines, West Africa: Relation Ville-Campagne: Relations campagne et la ville: deux réalités complémentaires et interdépendantes, Aug 27 2015

¹² slideplayer.fr/slide/90684/

l'urbanisme consiste à prévoir le développement harmonieux des pleins en sauvegardant les vides. C'est-à-dire à "composer" le paysage future du territoire¹³.

3-2-Les outils :

3-2-1-Les études :

C'est tout ce qui concerne les études d'aménagement et les analyses formalistes¹⁴.

3-2-2- les acteurs :

Les acteurs de l'aménagement étant multiples : administrations, collectivités locales, initiatives privées¹⁵.

3-2-3- Une bonne politique d'urbanisme "Régularisation du problème foncier" :

Une bonne politique d'urbanisme implique donc l'existence de prévisions du développement économique et démographique permettant à partir d'estimation théoriques de définir l'importance des besoins à long et moyen terme. Il sera facile alors d'y inscrire le court terme. La satisfaction de besoins en matière de construction et d'équipement implique la réservation des superficies de terrains nécessaires.¹⁶.

-4-la forme d'urbanisme de demain :

« *Qu'il s'agisse d'urbanisation dans le cadre de l'extension des villes ou d'anti-urbanisation afin de préserver les "vides" sur le territoire, nous sommes à la campagne que nous transformons ou que nous maintenons.* » (Elie Mauret, 1974, P. 26). Or, nous savons que de nos conceptions actuelles va dépendre largement l'avenir¹⁷.

4-1- Composer avec les pleins:

Aménager les pleins cela signifie d'une part : rénover les centres villes, d'autre part : étendre les villes¹⁸.

A_ Valoriser les centres villes : Le centre-ville est une nécessité vitale. Il faut sauvegarder et aménager ceux qui existent. Ce ne sont pas uniquement les équipements qui font la ville, c'est son ambiance. Ou Elie Mauret dit : « *Aucune ville nouvelle, à ma connaissance, n'est aussi attirante qu'une vieille ville.* »

B_ Structurer les extensions des villes : Elie Mauret a mentionné dans son ouvrage "pour un équilibre des villes et des campagnes" que : « *Ni ville, ni campagne, c'est la banlieue et toutes ses plaies, gaspilleuse de terrain, gaspilleuse d'équipement, sans donner entière satisfaction, gaspilleuse de paysage.* » Et il a ajouté « *Pourquoi, au nom d'on ne sait quelle fatalité, laisser mourir des villes, des centres pour en créer de factices.* »

¹³ ELIE. Mauret. (1974), Pour un équilibre des villes et des campagnes : Collection, Aspects de l'Urbanisme, Aménagement, Urbanisme, Paysage. Paris, Bruxelles Montréal. P.20

¹⁴ Résumé de l'auteur 2017, à la base de : ELIE. Mauret. (1974), Pour un équilibre des villes et des campagnes : Collection, Aspects de l'Urbanisme, Aménagement, Urbanisme, Paysage. Paris-Bruxelles-Montréal. P

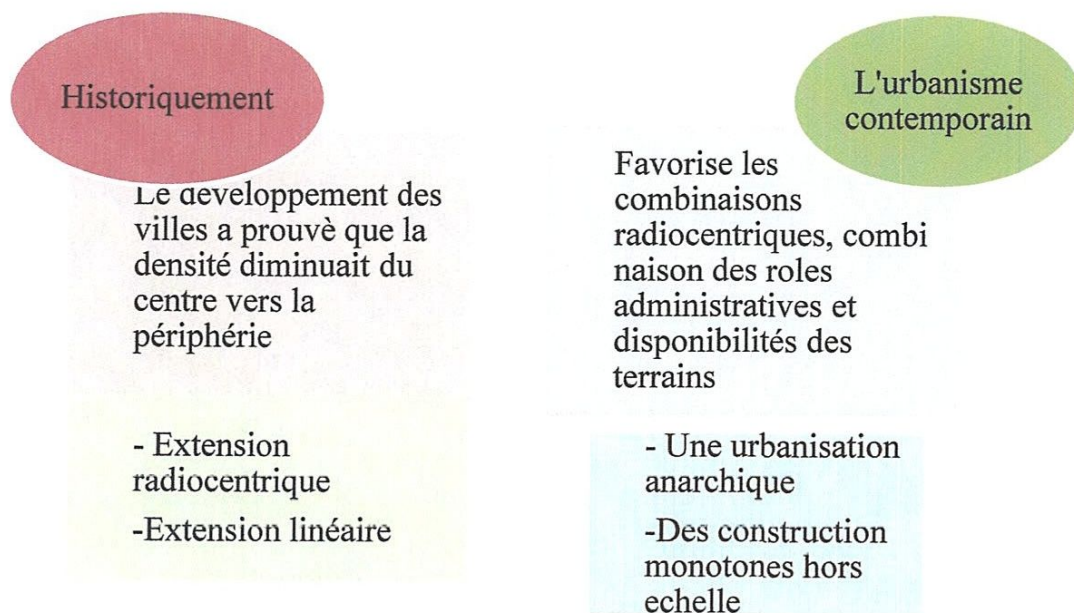
¹⁵ Idem

¹⁶ Idem

¹⁷ ELIE. Mauret. (1974), Pour un équilibre des villes et des campagnes : Collection, Aspects de l'Urbanisme, Aménagement, Urbanisme, Paysage. Paris-Bruxelles-Montréal. P.2

¹⁸ Idem (De P 26 à P34.)

Fig. 04 : Schéma montre le mode 'urbanisation dans le passé et le présent



A cet effet, il faut instaurer une grande politique d'aménagement où les notions urbaines et rurales, telles qu'elles sont interprétées aujourd'hui, disparaissent.

L'aménagement est unique et il doit être basé sur une sympathie entre les zones du territoire à forte densité et celle à faible densité.

4-2- Composer avec les vides :

4-2-1-A- La frontière ville-campagne :

_C'est tout problème lié à l'aménagement des espaces non construits des aires urbaines et des zones de campagne proches.

_L'entretien des champs ne peut être effectué que par leur exploitation à des fins agricoles, c'est pourquoi il y a lieu d'imaginer des solutions nouvelles valorisant l'agriculture dans les aires urbaines et définir les zones " frontalières " où elles seraient appliquées¹⁹.

4-2-2-B- la campagne

La campagne est fragile et menacée, tant que les habitants des villes fuient leur environnement afin de l'utiliser comme un terrain de loisirs et de vacances.

4-2-2-B-a-Création des zones de sympathie :

La campagne est conditionnée par l'activité des villes.

Ces zones se délimitent par le phénomène échange ville-campagne (détente loisirs, culture, approvisionnement, en produit de qualité ...etc.)

Il faut instaurer une relation symbiose villes-campagnes autant qu'institution et faire en sorte que leurs fonctions et équipements respectifs soient complémentaires.

¹⁹ Résumé par l'auteur 2017; ELIE. Mauret. (1974), Pour un équilibre des villes et des campagnes : Collection, Aspects de l'Urbanisme, Aménagement, Urbanisme, Paysage. Paris-Bruxelles-Montréal. P34, 35, 36, 37, 38, 39, 40

4-2-2-B-b-Réalisation des programmes fonctionnels :

_ Priorité aux équipements d'infrastructure qui en découlent.

_ Superficies non urbanisées destinées à une agriculture compétitive ou aide pour le maintien d'une agriculture paysagère.

_ Répartition volontaire d'équipements sportifs et de loisirs à l'échelle des besoins de la population, et compte tenu des capacités d'accueil à offrir en vue de séjours touristiques dans les secteurs ayant vocation pour cela.

4-2-2-B-c-Les schémas d'urbanisme :

C'est à partir des programmes définis qu'on a pu établir les documents d'urbanisme fixant les règles d'occupation des sols²⁰.

4-2-2-B-e-L'impact des loisirs et du tourisme :

Certaines zones des villes sont appelées à être urbaniser en raison de leur potentiel exceptionnel, offrant des possibilités dans le domaine de loisirs, soit au bord de la mer, en montagne, ou à proximité des grandes villes. Les grandes masses de population concentrées dans les villes vivent dans des conditions de vie et de travail très inégales, mais souvent difficiles, aspirent à la détente et aux joies des vacances à la mer et à la montagne²¹.

Cependant, il faut protéger la faune et la flore, les sites non urbanisés et les paysages avec tous les moyens possibles, en aménageant un cadre d'accueil agréable aux visiteurs sans pour autant nuire à la biodiversité existante.

4-2-3- Composer avec des paysages :

La meilleure des protections réside (...) dans l'action préventive et non dans la sauvegarde²². Donc :

-Le progrès doit engendrer les moyens afin d'améliorer l'environnement des hommes.

- Les conservateurs environnementaux jouent un rôle précieux dans la protection des milieux naturels.

-Les aménageurs doivent prendre en compte *les notions de paysage* afin de créer un milieu nouveau constituant un cadre équilibré apportant la joie de vivre.

La composition ou bien l'aménagement consiste à proposer des programmes de développement adaptés et équilibrés sur le territoire.

Il n'y a pas de bon urbanisme sans une nette volonté de maîtriser l'urbanisation et donc sauvegarder avant tout les zones à ne pas urbaniser (les vides, la nature).

Aménager le paysage, c'est savoir sauvegarder le juste équilibre entre villes et campagnes, mais aussi orienter le développement des constructions et l'utilisation des espaces libres entre elles, pour composer un cadre de vie urbain englobant des espaces cultivés ou des espaces verts environnants, donnant leur caractère à un ensemble territorial.

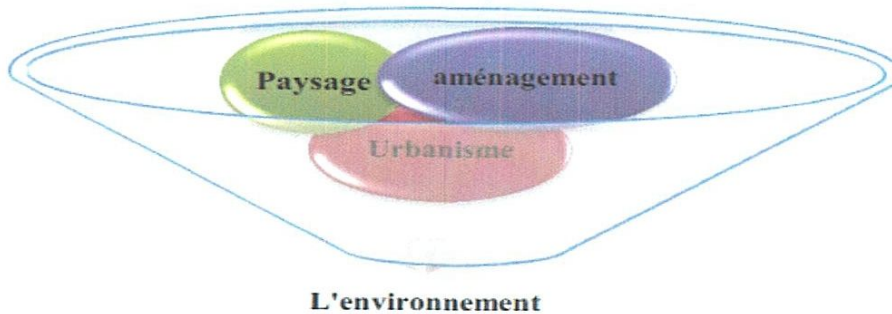
La notion de paysage est donc étroitement associée aux notions d'aménagement et d'urbanisme, il est difficile de les dissocier. C'est pour ça, il faut toujours prendre en compte les paysages dans les études d'aménagement et d'urbanisme.

²⁰ Idem

²¹ Résumé par l'auteur 2017 ; ELIE. Mauret. (1974), Pour un équilibre des villes et des campagnes : Collection, Aspects de l'Urbanisme, Aménagement, Urbanisme, Paysage. Paris-Bruxelles-Montréal. P34, 35, 36, 37, 38, 39, 40

²² idem

Fig. 05 : Les trois expressions qui sont englobées dans la notion d'environnement.



Aménager le paysage, c'est avant tout proposer des solutions d'aménagement et d'urbanisme capables de maîtriser l'urbanisation et d'équilibrer les équipements et constructions sur le territoire avec des " pleins et des vides ".

En **composant** la répartition des volumes bâtis et non bâtis ; c'est tenir compte des silhouettes existantes et des éléments naturels à intégrer et à sauvegarder.

4-2-4- Composer avec des infrastructures :

Une question se pose est celle de la place de l'automobile dans la ville et son antagonisme avec les valeurs de développement durable ou de patrimoine.

La diminution du nombre de véhicules, apportera **une ambiance** apaisante, en valorisant la place piétonne, la rue se transforme en un espace public par excellence.

En Algérie :

On trouve des réglementations qui obligent la considération des modes de déplacements doux au détriment de la voiture ; par des moyens de déplacement de la voiture collective pour la sécurité (mobilité urbaine + la circulation tentative).

Donc, un plan de circulation qui favorise la maîtrise de développement durable de véhicule (préférer l'automobile collective.) c'est mentionner dans l'article 5, 13 et 14 de la loi 01-14 du 19 août 2001: Limitant la circulation des voitures.

En France:

La reconquête de l'espace public urbain sur l'automobile passe par:

1- la pacification de la circulation. La présence de l'automobile en ville par la réduction des vitesses et le partage) ; ou :

- La transformation en 2004 des autoroutes en boulevard urbain diminuant la circulation : vu que l'autoroute contribue à une rupture entre la périphérie et le centre ville (un effet d'isolement).

2_ Optimiser l'utilisation d'une infrastructure de transport collective en orientant de manière cohérente la circulation (comment urbaniser avec des infrastructures des réseaux homogènes.)

3_ Le développement des transports en communs, confortables, écologiques et performants (vitesse rapide), comme la mise en place des tramways ou bien des bus propres.

On peut dire que :

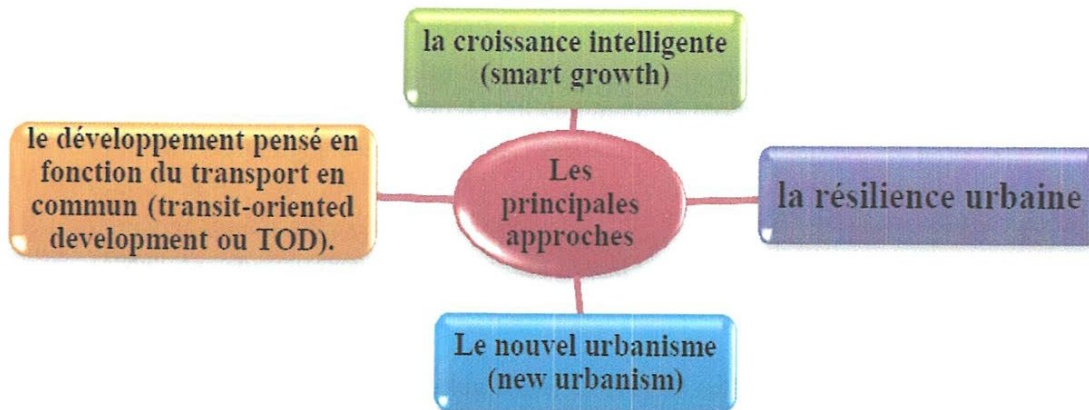
-Le tramway optimise l'attribut fondamental d'espace public (la continuité).

- Il régénère l'image du centre-ville et contribue à la remise en ordre des entrées des villes et l'insertion de masses végétales dans la ville.
- Il renouvelle la notion de composition urbaine, c'est le pivot d'une doctrine de la ville compact.
- Le tramway améliore la mobilité urbaine et désenclave les quartiers.
- Il permet de découvrir la ville avec un cout moindre et une vitesse rapide.

5-Les nouveaux modes d'urbanisation :

Au cours des dernières années, plusieurs approches ont été proposées dans quelque pays développés pour revoir le mode d'urbanisation selon les principes de développement durable.

Fig.06: Schémas montre les principales approches des modes d'urbanisation.



5-1-La croissance intelligente :

La croissance intelligente propose essentiellement de diriger la croissance vers les zones urbaines existantes plutôt que de poursuivre l'étalement de l'urbanisation. Cette approche implique une mixité des fonctions urbaines et une densité globale plus élevée, tout en offrant une diversité de logements²³.

5-1-1 Les objectifs de l'approche :

Cette approche vise donc avant tout à freiner le mitage urbain et la périurbanisation pour ainsi limiter les couts collectifs reliés à ces phénomènes (pollution, investissements publics, etc.) et assurer une utilisation optimale des infrastructures existantes. De renforcer les zones urbaines existantes, de déterminer des périmètres d'urbanisation en fonction des besoins réels et de favoriser le redéveloppement des zones urbaines existantes.

5-1-2 Les principes de la croissance intelligente :

- **Offrir une grande variété de logements** : pour tous les classes sociales dans l'optique d'une stratégie de croissance.
- **Garder un environnement piétonnier** : Les collectivités axées sur la marche sont des endroits agréables pour vivre, travailler, étudier, et pratiquer des activités de loisir, et sont ainsi une composante clé d'une croissance intelligente.
- **Encourager la collaboration de la collectivité et des intervenants du milieu** : La croissance développée de vastes espaces pour vivre, travailler et pratiquer des activistes

²³ Résumé par l'auteur 2017 à la base de Rapport de : Groupe Teknika, FroupeGauthier, Biancamano, Bolduc, Étude sectorielle sur la gestion de l'urbanisation, Ville Sherbrooke, Rapport final, Mars 2004.

comprenant des commerces, des lieux de travail, des écoles et des centres de loisirs. Les gens vivant à plus de 400 mètres d'un noyau d'activités devraient avoir accès à un service de transport en commun avec un arrêt à moins de 400 mètres de leur lieu de résidence. Le nouvel urbanisme favorise également des insertions de projets de réaménagement à l'intérieur de milieux urbains existants.

En résumé, le nouvel urbanisme cherche à recréer des collectivités moins dépendantes du transport motorisé, un peu à l'image des quartiers et des villages d'avant-guerre. Le but visé est de créer des environnements agréables et sécuritaires.

III -La question de maitrise le développement urbain :

Le fait de penser le devenir de la ville à partir du « vert » a un statut un peu particulier, parce que l'on s'aperçoit que derrière le « vert », il y'a à la fois des espaces menacés par l'urbanisation et des outils d'intervention des réserves à partir desquelles on peut repenser l'organisation de la ville²⁴ .

1-Du développement au développement durable :

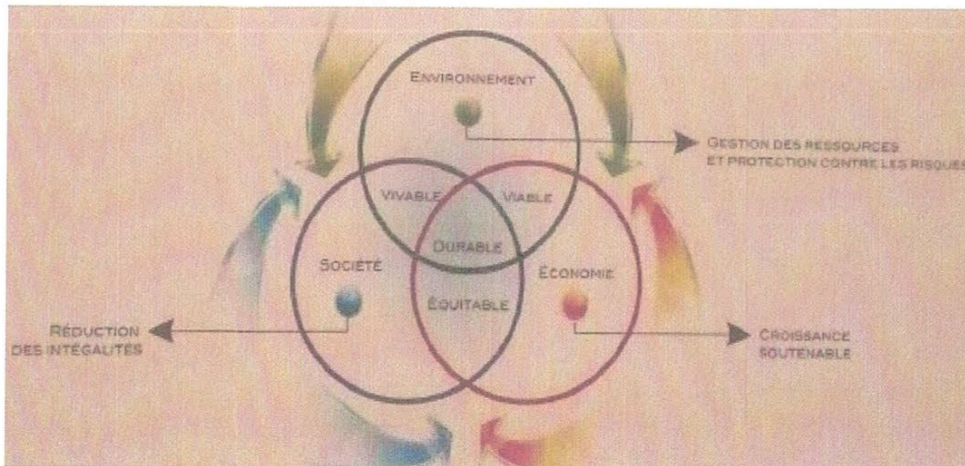
1-1-Définition du développement durable (DD) :

Le DD est un mode de régularisation et une stratégie dont le but est d'assurer la continuité à travers le temps d'un développement social et économique, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles qui sont essentiel pour l'activité humaine. (Union Européenne, Traité de Maastricht, 1992).

1-2-Les dimensions du développement durable :

Le DD a trois dimensions essentielles

Fig. 07: Les trois dimensions du développement durable

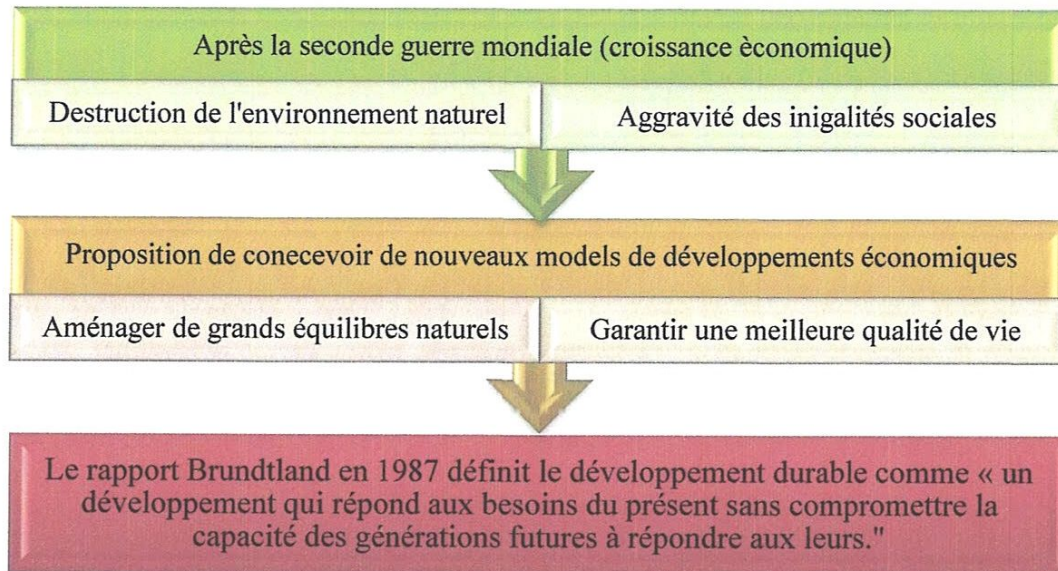


Source : D'après VEYRET, 2005, P. 2

²⁴ Michele Constans, (2003): Aménagement paysagers et approche durables: Actes du colloque, 24,25 et 26 octobre 2001 Pau. Édition Julie Cauallier 2003,77p.

1-3- L'apparition de développement durable:

Fig. 08 : Schémas montre la transition de développement au développement durable.



2-Vers le développement durable Urbain :

La notion du DD qui s'inscrit dans l'analyse des rapports nature/société, ne fait que recadrer une préoccupation forte ancienne. Selon F. MANCEBO, des exemples d'une gestion irresponsable des systèmes environnementaux à l'origine de la disparition de civilisations²⁵.

Le territoire étant un réceptacle naturel est obligé du développement et la ville est le lieu de développement par excellence, les principes du DD imprègnent progressivement les politiques d'aménagement, en particulier rural et urbain. La notion du développement durable urbain prend de l'essor - or, la définition classique de la ville ne suffit plus pour appréhender tous les aspects inhérents aux trois domaines interactifs du DDU²⁶. Elle est progressivement remplacée par le concept de l'écosystème urbain. (Berezowska-Azzag E., 2011, P. 37)

La prise de conscience de l'importance de la ville et des enjeux urbains dans le processus de développement durable global et local a mené à une reconnaissance du développement durable urbain DDU comme principal domaine d'application des objectifs du développement durable²⁷.

Ainsi, selon (SAINT MARC Philippe, 1971) :

« *L'homme a un besoin plus vital d'arbres, de plantes et d'herbes que de béton, de pierre ou de bitume*²⁸ ». (SAINT MARC Philippe, 1971).

²⁵ Berezowska-Azzag E., (2011), Projet urbain, Guide méthodologique, Volume 1: *Connaitre le contexte de développement durable*, Editions Synergie, Alger, juin 2011, Chapitre 3 : Croissance urbaine et développement durable, un face-a face problématique, les 5 points synthèse. P. 25.

²⁶ Le développement durable urbain.

²⁷ Berezowska-Azzag E., (2011), P 31. Référence précédente.

²⁸ SAINT MARC Philippe, 1971. In. *La nature en ville : Le rôle du végétal vis à vis de la qualité de la vie, la biodiversité, le microclimat et les ambiances urbaines*, 2011

3-Les enjeux et les objectifs du développement durable en Algérie :

L'urbanisation accélérée en Algérie : 60 % de population urbaine en 2007 selon le SNAT 2025, 63%, selon l'OCDE. La concentration des populations sur la bande nord était plus importante que celle au sud (65% en 2007) , du à l'importance des terres agricoles existantes²⁹.

Tableau. 01 : Evolution de taux d'urbanisation en Algérie carte. 01 : Étalement urbain (Alger).

Année	Nombre d'agglomérations	Population urbaine	Population totale	Taux d'urbanisation %
1966	95	3 778 482	12 022 000	31,4
1977	211	6 686 785	16 948 000	40,0
1987	447	11 444 249	23 038 942	49,7
1998	580	16 956 937	29 100 000	58,3
2005	582	19 669 755	32 728 378	60,1
prévisions 2025		34 224 219	43 157 906	79,3



Source : BEREZOWZKA-AZZAG, 2007, P.4

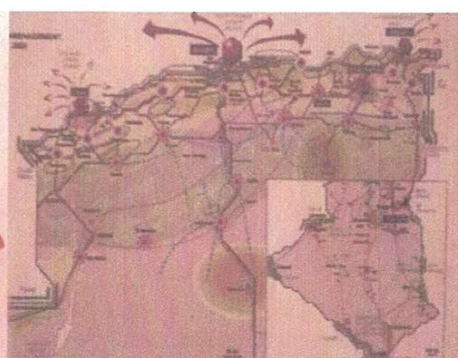
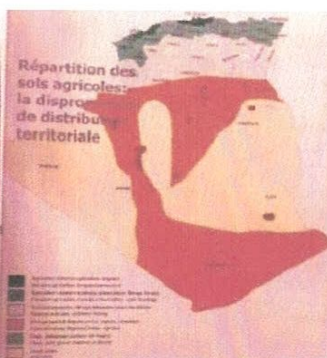
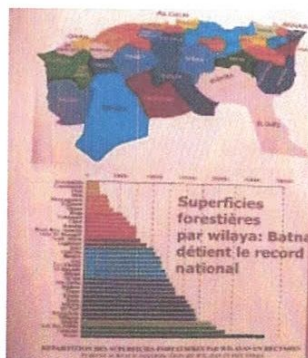
Source : PAC, Plan bleu, zone côtière algéroise

L'Algérie, riche d'un potentiel culturel et naturel remarquable, mais en même temps confrontée à l'épuisement des ressources naturelles, la crise du rural et la crise urbaine, le décrochage démo-économique et la faiblesse de gouvernance territoriale, tente de construire une politique nationale d'aménagement du territoire basée sur les principes du développement durable avec le SNAT 2025/2030)³⁰.

Le SNAT 2025/2030, identifie 20 programmes d'action répondant aux 6 objectifs majeurs, dont la compétitivité économique, la maîtrise des équilibres spatiaux et démographiques, la préservation des ressources naturelles, la protection du patrimoine naturel et culturel, la diminution de la vulnérabilité aux risques majeurs et la modernisation de la gouvernance territoriale³¹.

Carte. 02: surfaces forestières et terres agricoles en Algérie.

Carte. 03 : SNAT 2030.



Source : ATLAS. 2002

Source : MATE. 2007. P 124

²⁹ Berezowska-Azzag E., (2011), Projet urbain, Guide méthodologique, Volume 1: *Connaitre le contexte de développement durable*, Editions Synergie, Alger, juin 2011, Chapitre 3 : Croissance urbaine et développement durable, un face-a face problématique, les 5 points synthèse. P93.

³⁰ Berezowska-Azzag E., (2011), Référence précédente.

³¹ Berezowska-Azzag E., (2011), Projet urbain, Guide méthodologique, Volume 1: *Connaitre le contexte de développement durable*, Editions Synergie, Alger, juin 2011, Chapitre 3 : Croissance urbaine et développement durable, un face-a face problématique, les 5 points synthèse. 99 p

La capitale Alger, particulièrement vulnérable, constitue un sujet de préoccupation primordial dans cette politique d'aménagement, d'abord par la volonté de soulager la pression sur la métropole en réorganisant le système urbain national, régional et métropolitain et en corrigeant les excès de l'étalement urbain, de consommation du foncier de surconsommation des ressources naturelles, des pollutions et dégradations environnementales diverses³².

L'objectif de renforcer l'attractivité d'Alger est de remédier aux maux urbains (chaos urbanistique, mobilité et circulation), d'améliorer la qualité de vie et du cadre de vie au sein de l'agglomération algéroise, qui devient le credo du nouveau Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU dans le cadre de sa révision, toujours en cours.

Conclusion :

Ce que nous pouvons affirmer dans ce chapitre est que l'étalement urbain des villes à engendré un phénomène de périurbanisation qui à « *fait voler en éclat l'idée d'une rupture, d'une limite nette entre la ville et le rural et oblige à penser tous ces espaces comme un continuum. La donnée est différente: on est passé d'une époque où le front urbain avançait progressivement à une urbanisation lâche qui se répand sur une grande partie du territoire. Plus de 60% des communes sont en expansion démographique, et plus que de rétraction du rural, il est question de rétraction de l'agricole.* » (MIGIEU Conseans, 2003, P. 113).

Or, l'enjeu actuel est d'essayer de faire cohabiter les différentes fonctions de l'espace rural et urbain, de préserver la qualité de l'environnement et des ressources, tout en répondant aux besoins de la population et à la demande sociale.

Cette cohabitation entre l'espace rural et l'espace urbain pourra voir le jour par la mise en place d'un développement urbain durable, basé sur le respect de l'environnement naturel et agricole, attaché au vert, prenant compte de la santé publique et de la vulnérabilité de la faune et la flore.

³² Idem.

Chapitre II :

Paysage, concept d'éco-vallée, et la notion loisir.

Premier partie : Approche conceptuelle

Chapitre II : Paysage, Concept d'éco-vallée, et La notion loisir.

Introduction :

Le paysage est une appréciation du territoire par un individu ou une collectivité qui se développe sur la base de valeurs [historiques, esthétiques, écologiques, économiques, etc.] et d'usages [résidentiel, touristique, agricole, industriel, etc.], partagés³³.

Dans ce chapitre, nous essayons de comprendre trois points principaux, le premier concerne la notion du paysage, comment peut-on le définir ?, Quel sont ses composantes ?, quels sont ses types ?, et comment peut-on l'améliorer? On va l'aborder par l'explication des nouveaux concepts et les expériences opérationnelles. Quant au paysage urbain, on va détecter les différentes conditions d'émergence, sa notion d'après les urbanistes, son évolution, et la méthode considéré pour l'améliorer ; concernant le deuxième type, qui est le paysage naturel on va mentionner sa définition et ses multitudes composantes.

Ensuite, nous allons expliquer la notion de la biodiversité, et l'écosystème, mais aussi évoquer le préfixe "éco" et son nouveau mode d'utilisation, et éventuellement on va étudier le nouveau concept « éco-vallée », qui a une relation direct avec notre intervention ; donc on va aborder sa définition, ses caractéristiques et quelques règles pour mieux utiliser ses potentiels.

Finalement, nous allons évoquer la notion loisir, ses définitions, ses types, ses fonctions, et définir son impact sur les villes.

1-Comprendre la notion de paysage :

1-1-Définition du paysage:

Selon le **dictionnaire de langue de Paul Robert**, un paysage est la «partie d'un pays que la nature présente à l'œil qui le regarde³⁴.

La **convention européenne du paysage**, ratifiée par la France en 2006 le définit comme suit: «Le paysage désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations».

1-2-Différents regards:

Le paysage est l'agencement des traits, des caractères, des formes d'un espace limité, d'un pays. Portion de l'espace terrestre saisi horizontalement par un observateur, il implique un point de vue³⁵.

- a) **Pour l'architecte:** L'objet construit doit signifier clairement la participation croisé de l'homme et de la nature, dans l'élaboration d'une œuvre commune. Puis les bâtiments identifiables, voire emblématiques, deviennent éléments de définition de paysage. La

³³ CPEUM, 2008

³⁴ Philippe LEVEAU, « PAYSAGE HISTOIRE DU », EncyclopædiaUniversalis [en ligne], consulté le . URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/histoire-du-paysage/>

³⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paysage>

perception sensible du territoire se traduit par des formes, des couleurs, des volumes, des pleins et des vides³⁶.

- b) **Pour l'écologue:** Le paysage est un ensemble cohérent d'écosystèmes en interaction.
- c) **Pour le sociologue:** Le paysage est l'expression des activités humaines et le miroir des sociétés.
- d) **Pour les institutions:** Penser le paysage est une manière de rassembler les regards et les intérêts autour d'un projet qui engage la société³⁷. »

2 -Type du paysage :

Paysage «rural», «urbain», «naturel»...la notion de paysage n'est pas aisée à définir car elle évoque des images différentes pour chacun d'entre nous.

2-1- Le paysage rural :

-Un paysage rural: c'est un paysage avec peu d'habitations groupées ou dispersées, avec essentiellement des champs cultivés ou des prairies.

A l'origine du paysage des géographes, le paysage rural reflète la vie agricole³⁸.

2-2- Le paysage urbain :

2- 2-1- Définition :

2-2-2-a-Le paysage urbain : Le paysage urbain est un paysage situé en ville. Il est majoritairement marqué par une anthropisation marquée de l'environnement, cependant il peut également être fortement végétalisé dans certaines banlieues aisées peu denses, ou dans des parcs urbains³⁹.

Un paysage urbain: c'est un paysage avec un habitat dense et différentes fonctions qui se dégagent du paysage: fonctions de circulation (voies de communication); liées à l'industrie; liées au commerce; liées au secteur tertiaire; liées au tourisme et au loisir⁴⁰.

_C'est une vue d'ensemble qu'offre la nature d'une étendue de pays; d'une région:

- a) _ Par extension : vue d'ensemble d'un endroit quelconque (ville, quartier ... etc.)
- b) _ Au figuré: paysage intérieur, mental.

Selon **ABailly**: Le paysage urbain est différent suivant le type d'approche

La notion de paysage urbain résulte de la perception structurée d'éléments majeurs avec une construction active de l'esprit ''

Selon **W.j.t Mitchell**:'' Il s'agirait de pensée le paysage non comme un objet à observer ou un texte à lire, mais comme un processus au travers duquel des identités sociale et individuelle sont formée''.

2-2-2-b- Les paysages périurbains :

Les paysages ou périurbains concernent l'ensemble des territoires qui présentent visuellement une part prépondérante de constructions, d'infrastructures, d'espaces revêtus ou bâtis.

³⁶ www.cause03.com/024/Paysages-Allier-.html

³⁷ <http://www.projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=538>

³⁸ Michel Périgord, Pierre Donadieu (1951), Clés pour le paysage. Edition Gap : Ophrys, 2005.

³⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Paysage_urbain

⁴⁰ idem

Cette famille englobe des morphologies urbaines très distinctes : centres historiques vernaculaires ou réguliers, faubourgs transformés et rattachés à la ville-centre, quartiers pavillonnaires, grands ensembles, zones industrielles, entrées de ville...).

2-3- Le paysage de loisir :

Différents des temps de vacances, les temps de loisirs génèrent des espaces spécialisés : par exemple les jardins publics, les complexes sportifs, de promenade ou d'attractions, qui ont impulsé de nouvelles pratiques chez les architectes paysagistes. Des zoos « de Vincennes », aux parcs d'attractions en passant par les parcs et jardins, ou les aires de détente des autoroutes⁴¹.

Le loisir est producteur de paysages dont les formes architecturales sont extrêmement variées : Futuriste avec le Futuroscope de Poitiers, onirique dans les cas de Disneyland ou du Parc Astérix⁴².

Les paysages du loisir sont aussi des paysages du plaisir :

Paysage de la chasse libre « avec pavillons de chasse », paysages de l'eau « avec guinguettes », embarcadères, chemins de halage réhabilités en promenades⁴³.

Certaines infrastructures misaient sur le paysage relèvent de la falsification : le Puy-du-Fou, d'autres du truquage Disneyland⁴⁴.

2-4-Le paysage naturel :

2-4-1- Définition :

C'est un paysage dans lequel l'homme n'a pas intervenu, où il n'y a que des éléments naturels: Grand entités, sites, espaces, ...etc. .

2-4-2-Les composantes d'un paysage naturel:

2-4-2-A- Le relief: est formé par des irrégularités du sol.

On distingue cinq types de relief remarquables :

- 1-les plaines, vastes étendues planes;
- 2-les plateaux, vastes étendues planes situées en altitude;
- 3-les vallées, endroits où passe un cours d'eau;
- 4-les collines, petites élévations du terrain;
- 5-les montagnes, grandes élévations du terrain.

2-4-2-B- les Cours d'eau :

On désigne par **cours d'eau** tout écoulement d'eau entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être souterrain, et - là où le lit du cours d'eau est un substrat percolant - il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.⁴⁵ Un cours d'eau

⁴¹ Michel Périgord, Pierre Donadieu (1951), Clés pour le paysage, Edition Gap : Ophrys, 2005.

⁴² Idem

⁴³ Idem

⁴⁴ Idem

⁴⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Cours_d%27eau

est généralement divisé en trois parties : Le cours supérieur, près des hauteurs où il prend sa source ; Le cours moyen ; Le cours inférieur. Parmi ses cours on a l'oued :

2-4-2-C- L'Oued :

Oued (synonymes wadi, arroyo): terme d'origine arabe désignant un cours d'eau temporaire dans les régions arides ou semi-arides. Son écoulement dépend des précipitations et il peut rester à sec pendant de très longues périodes⁴⁶.

2-4-2-D- La Vallée :

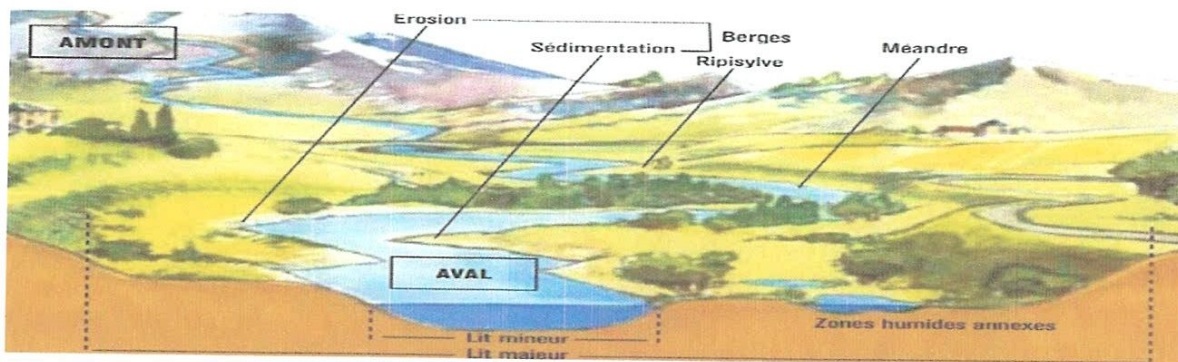
La vallée : un espace allongé, en creux, souvent entre deux montagnes, au fond duquel coule une rivière⁴⁷.

Les vallées abritent le plus souvent un cours d'eau, permanent ou temporaire (sinon on parle de vallée sèche). Elles peuvent aussi abriter des zones humides et peuvent être caractérisée par un micro climat plus froid et/ou plus venteux, et une flore et une faune particulière (tourbières, marais, roselières, ...etc.)⁴⁸.

Les vallées sont théoriquement des corridors biologiques majeurs, mais en réalité souvent très artificialisés et fragmentés.⁴⁹

Les vallées abritent des milieux dits «alluviaux» souvent biologiquement productifs (hormis en zones froides et/ou arides). Comme les montagnes, selon leur versant et leur orientation générale au vent et au soleil, selon leur latitude, leur profondeur, etc. les vallées abritent des espèces et des microclimats éventuellement très différents⁵⁰.

Fig. 09 : la rivière et bassin versant



3-Nature et biodiversité :

3-1- Définition :

3-3-1-A-Notion de la biodiversité :

Les espèces et les écosystèmes selon la définition donnée à l'article 2 de la Convention sur la diversité biologique en 1992 : « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et

⁴⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oued>

⁴⁷ Idem

⁴⁸ Idem

⁴⁹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oued>

⁵⁰ Idem

les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes »⁵¹.

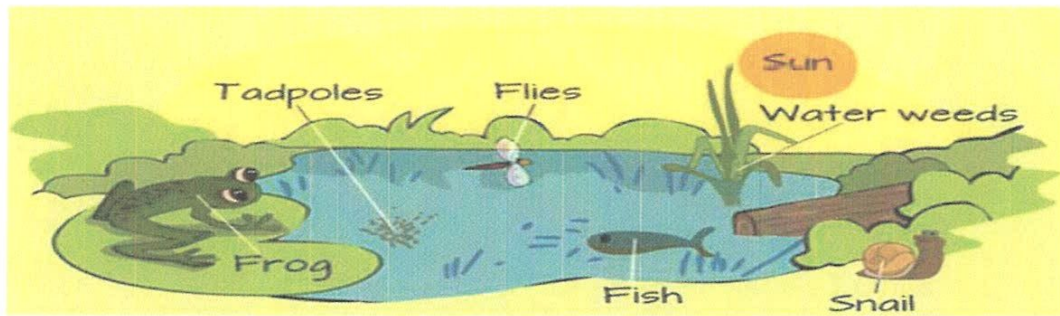
3-3-1-B-La notion de l'écosystème :

3-3-1-B-a-Définition :

Le terme écosystème, forgé à partir du mot grec « oikos » (endroit ou en demeure) et système, compris comme ensemble d'éléments interagissant les uns sur les autres et formant donc une totalité solidaire⁵².

Un groupe de communautés biologiques qui partagent un milieu physique⁵³, (en incluant les organismes vivants, l'eau, l'air, etc.)

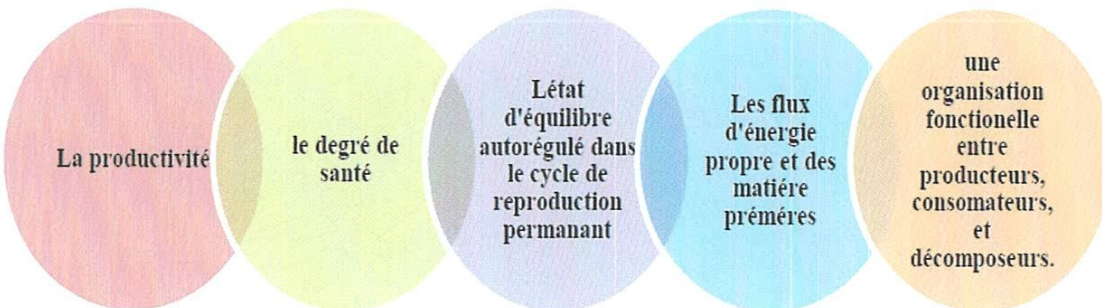
Fig.10: L'Ecosystème.



En **écologie**, le terme écosystèmes désigne l'unité écologique constituée au plan structurel par l'association de deux composantes en constante interaction l'une avec l'autre⁵⁴.

3-3-1-C -Ses caractéristiques :

Fig. 11 : Les cinq caractéristiques de l'écosystème urbain :



3-3-2 -Le préfixe 'éco' :

Dans un écosystème urbain, basé sur l'interaction entre les trois milieux constitutifs de l'urbain : Social, économique et environnemental, le préfixe 'éco' s'ajoute souvent à l'appellation du domaine pour souligner son rapport avec l'environnement naturel⁵⁵.

⁵¹ Pierre Cohen, (2011), Toulouse métropole : le projet urbain, P 07. PDF

⁵² MERLIN, 2005, P. 319

⁵³ <http://images.slideplayer.fr/5/1600542/slides/slide>

⁵⁴ Berezowska-Azzag E., 2011, P 45.

⁵⁵ Idem

On peut parler ainsi de éco - développement, éco-habitat, éco-vallée... etc.

4- Concept d'éco-vallée :

4-1- La notion d'éco-vallée :

L'éco-vallée est un nouveau concept apparu en France, comme un projet de territoire.

C'est l'une des plus vastes opérations d'intérêt national.

Son approche globale et cohérente dans la pleine et sur les coteaux apporte un mitage de construction.⁵⁶

4-2- Ses objectifs :

- Forger une vision d'ensemble pour cet espace remarquable (la vallée).
- Restaurer les valeurs fondamentales que la nature a données à cet espace.
- Mettre en place une stratégie de transports propre et de déplacements.
- Mettre systématiquement en œuvre le principe de la mixité des fonctions et des usages
- Substituer à l'empilement hétéroclite des fonctions « d'arrière ville »
- Concevoir une stratégie de développement économique d'ensemble
- Créer un nouveau modèle d'urbanisme
- Expérimenter une conception inédite du rapport ville-nature
- Proposer un aménagement qui intègre la prise en compte des risques naturels
- Se doter des moyens de régulation du foncier au sein des grands secteurs à enjeux selon le principe « ni spoliation, ni spéculation »

4-3- les principes d'aménagement de l'éco-vallée:

L'aménagement obéit à trois principes⁵⁷ :

-Centralité : l'étendue du territoire comme la pluralité des activités ont conduit à définir une homogénéité selon des zones.

-Densité : l'objectif est de lutter contre le mitage. Une certaine densité urbaine permet à la fois de protéger les espaces naturels existants, de réduire la consommation énergétique et d'éviter la construction de nouveaux axes routiers.

-Mixité : l'idée est d'éviter les sites à fonction unique (secteur de logements, zone d'entreprises...) en installant sur un même lieu logements, activités, commerces, services publics, équipements sportifs et culturels... La mixité sociale passe également par une offre de logement diversifiée.

4-4- Une règle d'or à suivre dans ce concept:

L'éco-exemplarité est la règle fixée à tous les aménageurs publics et privés : la dimension paysagère et écologique des projets, l'éco-responsabilité en matière de consommation d'énergie, de gestion de l'eau et des déchets, de performance énergétique des bâtiments comme de prise en compte des risques naturels et technologiques.

Avec Éco-Vallée, de nouveaux pôles vont venir enrichir ce potentiel : tertiaire et tourisme d'affaires, industrie verte, agroalimentaire, recherche et développement dans les domaines de

⁵⁶ <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-enjeux/amenagement-et-transport/amenagement>

⁵⁷ Idem

la santé et de l'environnement⁵⁸ ... Dans des activités qui vont de l'industrie au commerce, en passant par l'agriculture.

Alors on peut dire que c'est une stratégie de développements durable d'agriculture, de forêts, et des cours d'eau...

5- La notion loisir :

5-1-1- Définitions :

Le loisir : se définit comme une pratique des activités libres ou encadrées dont l'objectif est: plaisir, divertissement, découverte, distraction, activité pratiquée en dehors du temps de travail. Les loisirs sont la somme de toutes les distractions auxquelles nous consacrons nos moments de liberté.

Par opposition au "temps de travail", le "temps libre" est généralement associé aux notions de plaisir et de divertissement.

On appelle loisir l'activité que l'on effectue durant le temps dont on peut disposer en dehors de ses occupations habituelles (emploi, gestion de la maison, éducation des enfants..etc.)

Le loisir devient un rééquilibrage biologique basé sur l'harmonie entre deux rythmes, celui de la vie et celui des loisirs.

5-1-2- Les types de loisirs : on distingue plusieurs types :

- Loisirs sportifs.
- Loisirs culturels
- Loisirs socio-éducatifs.
- Loisirs scientifique.
- Loisirs traditionnels, loisirs modernes...etc.

5-1-3- Les trois fonctions majeurs du loisir :

- **Le délassement** : pour délivrer l'homme de la fatigue : loisir de repos, de silence, de farniente, des occupations sans but défini, sans objectifs impératif
- **Le divertissement** : pour délivrer l'homme de l'ennui, loisir évasion, de dépaysement, du changement et de la recherche ou l'imagination peut se donner libre cours.
- **Le développement** : pour délivrer l'homme de l'automatisme, de pensée et du conformisme de l'action quotidienne, loisir de la culture du corps et de l'esprit, épanouissement de la personnalité.

5-1-4- Les infrastructures destinées au loisir :

5-1-1-A- La promenade :

Des lieux aménagés dans une ville pour qu'on s'y promène : La promenade des Tuileries.

Des lieux en dehors d'une ville où l'on peut aller se promener comme les forêts.⁵⁹

Un ou plusieurs endroits, destinée à prendre l'air, à se détendre ou à se distraire.

⁵⁸ <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-enjeux/economie-et-emploi/eco-vallee-une-terre-d-entreprises>

⁵⁹ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/promenade/64277#WvGUILQ3kSFgRFw7.99>

5-1-1-B-Les parcs :

5-1-1-B-a-Définitions :

Selon la Larousse :

« Terrain clos, en partie boisé, aménagé pour la promenade, l'agrément ».

«Petit enclos délimité par une clôture à claire-voie ou par un filet où on place les enfants en bas âge pour qu'ils y jouent sans danger. »

« Jardin public largement planté d'arbres et généralement de grandes dimensions, on distingue plusieurs niveaux d'importance selon la taille » (Espace urbain, Vocabulaire et morphologie, éd du patrimoine, Paris, 2003, p. 181).

-On remarque facilement que les parcs se distinguent selon la superficie, la situation et l'échelle du lieu (ville, banlieue etc.) (Magazine universitaire : Urban Open Space , MARK FRANCIS , éd. Island press , California ,2003) .

5-1-1-B-b- Parc urbain public:

Espace ouvert développé et géré publiquement dans le cadre du zonage de la ville en espace vert; espace ouvert à l'échelle de toute la ville, souvent situé près du centre de la ville, ce type est plus grand que le parc de quartier.

C'est un enclos boisé d'une certaine étendue destiné à la promenade et au loisir. (Source; PIERRE MERLIN FRANÇOISE CHOAY dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. P589).

- a) **-Parc de la ville :** Parc vert avec beaucoup d'arbres, situé dans les zones du centre-ville, peut être traditionnel, parc historique ou un nouvel espace ouvert.
- b) **-Parc de banlieue :** Espace ouvert développé dans des environnements résidentiels, développé et géré dans le cadre de l'aménagement de la cité, ou dans le cadre des nouveaux aménagements résidentiels privés; peut inclure des terrains de jeux, installations sportives, etc.
- c) **-Mini Parc :** Petit parc urbain délimité par des bâtiments, il peut inclure une source d'eau (Fontaine par exemple).

5-1-1-B-c- Parc de loisir:

A-Définition : Vaste terrain aménager spécial pour le loisir et comportant diverse installations destinées à la détente et à l'amusement (jeux, équipements sportifs, attractions, manège.....) (Larousse)

B-Les types de parcs de loisir : On distingue des types particuliers de parc de loisirs qui sont :

-les parcs d'attraction à thème: Où le visiteur est immergé dans un thème donné (cinéma, far West, fantaisie...).

-**Les parcs zoologiques** : Où peuvent mélanger zoo et attraction, souvent sur le thème de la nature, et des animaux.

-**Les parcs miniatures** : offrant aux visiteurs des reproductions à l'échelle miniature de bâtiments, monument ou de lieux populaires.

-**Les parcs aquatiques** : Ne comportant que des activités aquatiques, piscines à vagues, piscines munies de jeux d'eaux, de toboggans, et de différents bassins...etc.

5-2- La place des loisirs dans la ville :

Si la place des loisirs dans nos sociétés change considérablement (et globalement), plusieurs évolutions tendent à affirmer notamment l'importance des loisirs hors domicile. Cela est à mettre en rapport avec l'explosion du tourisme. Une partie importante du budget loisirs est toutefois dépensée non loin du domicile, dans des loisirs de "proximité".

Ces tendances profitent en premier lieu aux centres-villes qui deviennent potentiellement des "attractions" susceptibles d'attirer des larges populations régionales⁶⁰.

Ces évolutions ont des répercussions notables sur l'urbanisme et, de manière plus générale, sur la manière dont la ville est pensée et construite. Les loisirs, la fête, la culture, gagnent des espaces qui, jusqu'à une date récente, étaient dédiés à la production. Les friches industrielles deviennent des lieux culturels ; les ports se transforment en lieux de promenade ; les installations industrielles ou portuaires se mettent en scène et s'offrent à la contemplation de touristes et visiteurs ; les corons deviennent des destinations touristiques ; les usines désaffectées se transforment en parcs de loisirs ou en centres commerciaux.

Ainsi, **les loisirs transforment la ville**. Pour la plupart des villes, le passage de la ville industrielle à la ville postindustrielle a impliqué un travail en profondeur au niveau de leur paysage. Les villes tendent à se mettre en scène, voire à devenir des scènes sur les quelles se déroulent des divertissements, des happenings et des animations selon un calendrier et un planning qui ne doivent rien au hasard. Elles deviennent le produit d'acteurs de plus en plus spécialisés qui cherchent à effacer les hiatus de l'espace urbain, à le rendre lisse, à éliminer dangers et incertitudes.

Les nouveaux projets urbains, à caractère ludique, touristique et festif, sont souvent appelés à jouer le rôle de projets "locomotives", structurants, pour l'ensemble de la ville, que ce soit dans les périphéries urbaines ou dans le centre-ville.

Au cours des deux dernières décennies, les centres-villes ont été réaménagés, voire "reconquis", grâce essentiellement à des projets à caractère ludique ou culturel conçus pour répondre aux nouveaux besoins liés au tourisme et aux loisirs. Les nouveaux espaces ludiques sont non seulement indissociables de projets ayant une visée économique plus large, mais ils en sont aussi les "porteurs". Centres de congrès, parcs technologiques ou industriels, centres tertiaires... sont, de plus en plus, construits en étroite relation, à la fois spatiale et gestionnaire, avec des lieux de loisirs.

⁶⁰ William FULTON, "Entertainment districts are turning tired cities into money-making theme parcs", *Governing*, avril 1997, pp. 22-26

Conclusion:

Le concept de paysage est donc complexe et difficile à cerner avec précision. Cette difficulté réside évidemment dans son caractère multidisciplinaire de son approche. Il existe donc de nombreuses définitions de ce concept, alors on se trouve face à un choix de le définir selon notre contexte d'étude. Ses types nous ouvre le champ de bien comprendre les différents changements qui se passent dans le monde ou bien qui se déroule dans le domaine d'architecture et d'urbanisme.

L'exemple d'éco-vallée représente une solution efficace pour la préservation des corridors verts soit au niveau de la faune ou de la flore, en plus il restitue l'origine de production des terres fertiles et aide aussi à développer le coté économique par l'emploi de la main d'œuvre. 'L'agriculture', aide aussi à régénérer la source de la vie 'l'eau' donc un concept de développement durable par excellence.

Donc on a vu le niveau de conscience concernant la préservation de la nature chez des groupes d'habitants, par l'établissement des associations consacré à la sensibilisation. Ainsi que chez les architectes et les urbanistes contemporains qu'ont pensé la relation entre l'architecture, le paysage et le loisir, par la mise en place de nouveaux projets urbains à caractères ludiques et touristiques changeant ainsi l'image de la ville.

Chapitre III :

Le projet urbain comme démarche.

Premier partie : Approche conceptuelle

Chapitre III : Le projet urbain comme démarche.

Introduction :

Le présent chapitre traitera la démarche du projet urbain, son évolution et condition d'émergence, ses caractéristiques, ses enjeux, ses échelles spatiales et temporelles, ses acteurs comme les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les usagers, son unique potentiel de participation, ses outils (Le programme, plan d'action, et comme étant un projet d'aménagement), ainsi que ses modes d'action, son domaine d'application. Ou on va aussi donner une lecture sur son outil de développement urbain durable et en fin son état d'esprit.

Enfin, on mettra l'accent sur la place du projet urbain en Algérie, son apparition et le rôle qu'il a joué sur l'espace urbain.

Le projet urbain (PU) :

1-La notion de projet urbain :

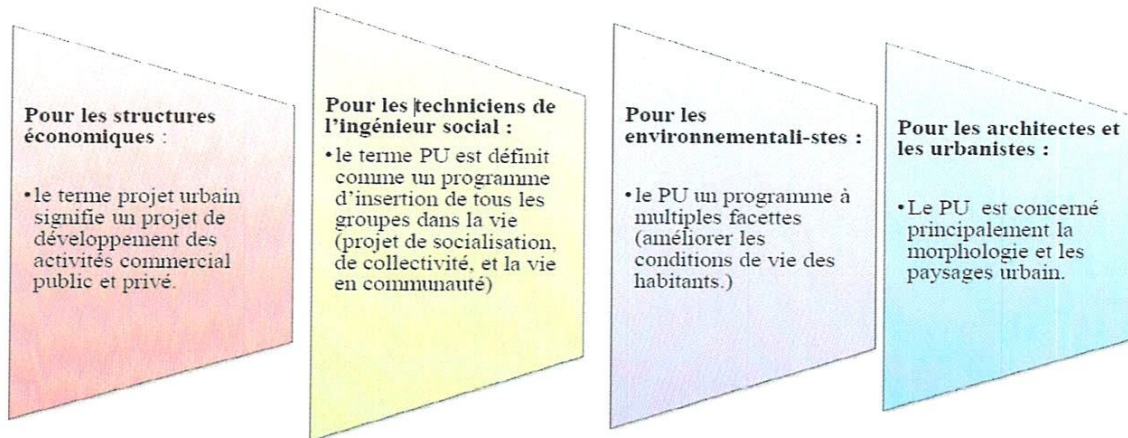
La notion du projet urbain apparue en Italie dès les années soixante par les travaux de quelques historiens d'architecture et par la politique urbaine, mais l'identification spécifique ne s'est faite qu'en France la fin des années 70. Il est défini comme « une démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation⁶¹ ».

Le projet urbain constitue actuellement l'un des outils d'aménagement le plus efficace, l'élément de base de la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable de la ville. C'est à travers le projet urbain que s'exprime aujourd'hui la revendication du " mieux urbain " et l'intrusion de la modernité dans la ville, la modernité dans tous ses aspects : amélioration de la qualité de l'environnement, avancée technologique⁶². Où la composition urbaine participe à l'identification du projet urbain

⁶¹ (Main Avitabile)

⁶² Berezowska-Azzag E., (2012),

Fig. 12: Schéma montrant les différentes définitions du projet urbain.



Le terme "Projet urbain" est différemment défini par des multiples architectes et urbaniste. Marcel **Roncayolo** dit qu'« en dépit de cette double dénomination de "projet" et d'"urbain", la notion n'a jamais été totalement éclaircie, même si les points de vue ce sont affrontés⁶³. »

Par ailleurs, étant « utilisée à tous bout de champs par les maires, appropriée par les architectes qui la considèrent essentiellement dans son aspect formel, discutée par les chercheurs des sciences sociales, et d'autres intellectuels qui en soulignent le caractère plus vaste que la seule dimension spatiale, cette notion devient de plus en plus confuse⁶⁴. »

Par la double dimension dont elle témoigne, la notion de projet urbain constitue un terrain d'entente et de confrontation des démarches adoptées en matière d'intervention urbaine. Synonyme de dessein (intention) et de dessin (plan), le terme de "projet" renvoie à la construction d'une image que l'on souhaite atteindre.

Selon Main Avitabile dit qu'on peut le définir comme « une démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation⁶⁵. »

Ariella MASBOUNGI introduit la définition de manière très directe : «... le projet urbain est une stratégie pensée et dessinée de la ville. Il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux⁶⁶. »

⁶³ Marcel RONCAYOLO ; « Lectures de villes ; Formes et temps », p. 84.

⁶⁴ Patrizia INGALLINA, op. cit. pp. 7-8.

⁶⁵ Alain Avitabile (2005), LA MISE EN SCÈNE DU PROJET URBAIN : Pour une structuration des démarches, Villes et entreprises : URBANISME, AMÉNAGEMENT, SOCIOLOGIE URBAINE. Publié le 7 mars 2013 : <http://projet-urbain.blogspot.com/2013/03/projet-urbain-definition.html>

⁶⁶ Ariella MASBOUNGI(2002), Le projet urbain à la française, PP. 23-31

Selon Maouia Saidouni⁶⁷ : Le projet urbain est un concept élaboré pour désigner des pratiques urbanistiques qui rompent avec la démarche bureaucratique, linéaire, autoritaire et peu soucieuse des contextes locaux et de la composition du cadre physique, telle que développée par l'urbanisme des instruments.

Ce concept intègre dans les projets d'urbanisme les notions de concertation entre les différents acteurs (décideurs, concepteurs, investisseurs, usagers) dans la prise de décision, la maîtrise des échelles mineures de l'espace urbain, la réponse aux exigences du contexte local et la composition des espaces publics - aussi importante que les aspects fonctionnels.

Il est défini aussi comme un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ces habitants aussi un guide de l'action pour adapter la ville à la demande économique et sociale perçue⁶⁸.

1-2-Les principes du projet urbain :

1. Le projet urbain est pensé à la fois comme processus et résultat, et non comme résultat sans son processus (ses moyens et ses chemins).
2. Le projet urbain est pensé avec la ville existante (et non contre elle ou en dehors d'elle), comme production de la ville (« construire la ville sur la ville », la substitution : rôle du parcellaire, des traces et des tracés).
3. Le projet urbain est pensé dans la totalité de ses dimensions intégrées (et non sectorialisées), appréhendées à travers leur interaction (le politique, l'économique, le social, le culturel, le technique) et non dans une de ses dimensions (seulement économique, ou technique, ou esthétique).
4. Le projet urbain est pensé dans un équilibre du court terme et du long terme, et non dans l'urgence ou l'utopie (saisir les opportunités du moment sans compromettre les ressources du présent pour les besoins de l'avenir : « développement durable »).
5. Le projet urbain est pensé en rapport avec la totalité, et non en dehors ou contre eux
 - Les intérêts communs plutôt que l'intérêt public ou général (négociations)
 - Le consensus plutôt que l'imposition ou le conflit.
 - Le partenariat plutôt que l'addition d'initiatives disjointes.
6. Le projet urbain est pensé comme un dispositif acceptable, réalisable, donc ajustable et réversible (et non comme un idéal inatteignable)
 - En terme de faisabilité politique, et économique, et non seulement technique
 - En terme de solution technique (transportabilité, réversibilité).
7. Le projet urbain est pensé comme un dispositif ouvert, adaptable (et non fermé, définitif)
 - ouvert au temps
 - ouvert aux aléas (variation des conjonctures politiques et économiques
 - ouvert à la négociation.
8. Le projet urbain est pensé comme un dispositif complexe (et non simplexe, simplement technique)

⁶⁷ Maouia Saidouni (2001), *Elément d'introduction à l'urbanisme: Histoire, méthodologie, réglementation*. Édition CHASBAH, Hydra, Alger. P. 21

⁶⁸ Allal Kadari et al, (2006), *Présentation : Projet urbain et composition urbaine*, sous la direction de Mme Nouani. EPAU. Site d'internet : <http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/projet-urbain-et-composition-urbaine>

- en terme de spatialité (mixité urbaine et non mono-fonctionnalité)
- en terme de temporalités (gestion des écarts et des incertitudes de conjoncture).

1-3- Les enjeux du projet urbain :

Le projet urbain a donc une portée globale. Il ne se fige pas dans des schémas stricts, mais s'inscrit dans une finalité plus large. Cette dernière repose sur des enjeux sociaux, économiques et spatiaux qui varient selon les contextes et leurs spécificités⁶⁹.

Les enjeux sociaux : Christian Devillers, architecte-urbanistique définit le projet urbain comme « *une démarche ayant pour but de rendre l'espace à l'usage* ». ⁷⁰ Les objectifs relevant de la dimension sociale sont par exemple :

- garantir une mixité sociale, en optant pour une mixité fonctionnelle.
- Assurer l'accès aux équipements et services publics pour le plus grand nombre.
- Impliquer les habitants dans la démarche du projet.
- Favoriser la convivialité en aménageant des espaces publics de qualité.

Les enjeux économiques : Dans ce cadre le projet urbain est « *une démarche opérationnelle ayant pour objet la ville qui répond à une logique de marché* ». ⁷¹ Les enjeux économiques peuvent se décliner avec comme objectifs de :

- promouvoir le partenariat public-privé.
- Intégrer les démarches de management et de marketing urbain.
- Encourager l'implantation d'entreprise créatrices d'emplois.
- Opter pour le commerce de proximité pour créer un esprit de quartier.
- Attirer les investissements privés pour le logement.
- Inciter la mixité des activités.

Les enjeux spatiaux : Ayant un aspect urbain, territorial, ou encore symbolique, les objectifs dans ce cas, peuvent se présenter comme suit :

- Utiliser l'espace avec économie tenant compte des enjeux environnementaux.
- Prioriser la régénération urbaine en fabriquant la ville sur la ville.
- Définir une occupation du sol garantissant une cohérence urbaine.
- Améliorer l'image des paysages urbains et du territoire.

1-4- Les échelles du projet urbain :

Ses échelles de réflexion et d'action sont multiples et peuvent se compléter :

⁶⁹ Mémoire : SAFRI Saïd (2008), Renouveau urbain d'un centre ancien en déclin: cas du centre-ville de Jijel. Sous la direction de LABII Belkacem, Université Montouri Constantine. p. 173

⁷⁰ Christian DEVILLERS ; Cité par Patrizia Ingallina ; op. cit. p. 18.

⁷¹ Philippe GENESTIER ; Cité par Patrizia Ingallina, op. cit. p. 15.

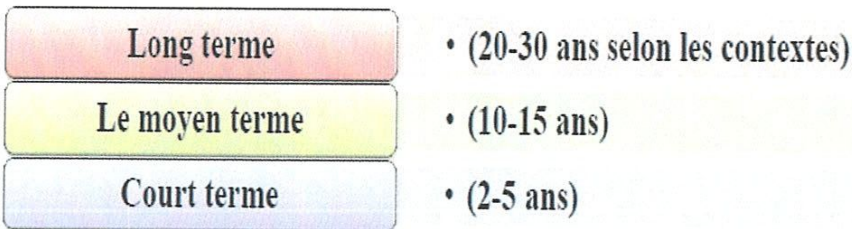
1-4-a-Les échelles spatiales :

Fig. 13 : Les échelles spatiales du projet urbain



1-4-b-Les échelles temporelles :

Fig. 14 : Les échelles temporelles de projet urbain



1-5-Les acteurs de projet urbain :

La conduite des projets est passée d'un modèle hiérarchique des relations entre les acteurs (décideurs en position de commandement, techniciens usagers position de subordination) à un modèle négocié, où aucun groupe ne domine l'autre et la prise de décision est partagée entre les acteurs. Trois grands groupes d'acteurs participent à la démarche : les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les usagers.

1-5-1-Les maîtres d'ouvrage :

Les maîtres d'ouvrage sont des (administrateurs, promoteurs, développeurs, aménageurs, investisseurs), décideurs et initiateurs des projets, sont responsables de l'identification des objectifs, d'élaboration des programmes de référence, d'encadrement du processus (orientation, approbation, financement, négociation, contrôle et arbitrage.) ce sont les administrations centrales et locales (ministères, wilaya, commune et leurs services), les élus, ainsi que les organismes de maîtrise d'ouvrage déléguée de statut public, privée ou mixte.

1-5-2-Les maîtres d'œuvre :

Les maîtres d'œuvre professionnels de profils différents (architectes, urbanistes, aménageurs, paysagistes, géographes, sociologues, anthropologues, économistes, ingénieurs

en génie urbain, en environnement, en management, en marketing, etc.), sont responsables des analyses, des études, du suivi et du contrôle, des évaluations et du monitoring, mais aussi de la conduite du projet et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. L'architecte et l'urbaniste, bien que chefs d'orchestre, n'ont plus seuls le monopole de la maîtrise d'œuvre qui s'organise aujourd'hui en groupements des spécialités diverses selon le thème et l'envergure du projet.

Le premier rôle du PU qui relève du modèle négocié est de rapprocher la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, autrefois séparées et enfermées dans leurs logiques respectives. Désormais une collaboration étroite dès la phase de maturation du projet jusqu'à sa réalisation est de mise, si bien que les frontières entre elles s'estompent parfois. Une procédure de marche de définition encadre en France cette collaboration, qui aboutit à la production des scénarios d'aménagement, point de départ du projet de territoire.

1-5-3-Les usagers :

Les usagers, (habitants et leurs représentations, corporations des métiers, propriétaires fonciers et immobiliers, concessionnaires, entreprises, etc.), s'insèrent dans un face-à-face maître d'ouvrage / maître d'œuvre participant à la production, conception, évaluation des projets et de Faction publique.

1-5-4-La participation des habitants :

La participation des habitants peut être définie comme l'implication des acteurs concernés par un projet à ses différents stades (élaboration, décision, mise en œuvre, gestion...). Le terme de participation recouvre des pratiques et des méthodes très variées, répondant à divers objectifs. Elle peut concerner le contenu d'un projet (coproduction) ou sa validation (codécision)⁷².

2-Les outils du projet urbain:

Enfin, pour rendre opérationnelles ses orientations stratégiques et tactiques, le Projet Urbain s'exprime par trois outils fondamentaux qui sont le Programme, le Plan d'action et le Projet d'aménagement.

3- L'approche de projet urbain : Le projet urbain a une approche plus ouverte cette approche caractérise par :

3-1-les sites d'interventions : les friches (portuaires, industriels restructuration, routières).

3-2- les programmes : habitats, espaces publics, (moins concentration sur les équipements par ce que ce sont des programmes de prestige).

3-3- les conditions : de l'existence et la réalisation liées aux exigences financières et techniques.

3-4- les échanges internationaux : avec la participation de plusieurs concepteurs.

3-5- long duré : le projet urbain ne peut pas répondre à une demande urgente par ce qu'il suit un processus de transformation urbaine.

⁷² Barkat Sarah (2016), Projet urbain et développement durable: Le soutien des habitants et les propriétaires dans le projet urbain, Encadré par: - Mme Djellata -Mme Ouchene. Université de Saad Dahleb –Blida Institut d'architecture et d'urbanisme 2ème

4-Les modes d'intervention:

4-1--La rénovation urbaine : Elle adapte une entité donnée à de nouvelles conditions d'hygiène de confort, de fonctionnement, de qualité architecturale et urbanistique.

4-2--La restructuration urbaine : Elle introduit une nouvelle configuration de l'entité, et s'applique à des entités qui présentent une structuration et un manque d'homogénéité évident au niveau du tracé ou du cadre bâti.

4-3-La restauration : Ce type touche surtout les objets architecturaux et urbanistiques à identité culturelle ou historique.

5- la démarche de projet urbain :

L'Agenda 21 local utilise une démarche similaire à celle du projet urbain, ses recommandations concernent les attitudes de développement : mode de vie, mode de consommation, comportements durables des citoyens, les entreprises, etc., ses propositions visent les principes de l'aménagement : modes d'usage, du sol, des ressources naturelles, règles de protection de l'environnement, compacité de la forme urbaine, etc. Il utilise aussi des outils :

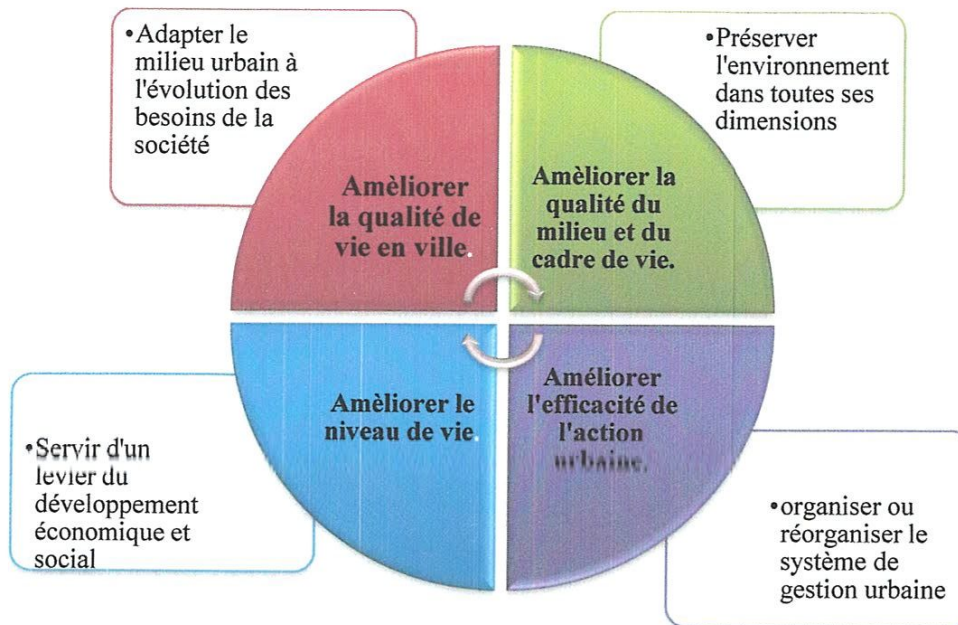
- Du diagnostic territorial (indicateurs d'état, profils de développement durable)
- D'information, de sensibilisation et de formation aux enjeux du développement durable général, appliqués au contexte local ;
- D'évaluation (grilles d'analyse pour l'évaluation des politiques locales et suivi de l'action publique.)
- De financement.

6-Le projet urbain outil de développement urbain durable:

Dans la logique de développement durable. La ville est désormais pensée comme un écosystème urbain, un système relationnel entre les différentes entités politico-institutionnelles, spatio-fonctionnelles, socio-économiques, paysagères et écologiques, qui évoluent constamment et s'imbriquent de manière harmonieuse, cohérente, ou au contraire, conflictuelle. (Berezowska-Azzag E., (2012), P. 66).

Le Projet Urbain, lui, a pour vocation de compléter le cadre de planification réglementaire, opérationnelle, par une démarche stratégique de réflexion qui formule et concrétise le concept éco- systémique de développement et d'aménagement d'un ensemble urbain comme expression de la politique urbaine de développement durable. Il constitue un guide d'action pour :

Fig. 15 : Les objectifs du projet urbain comme un outil de développement durable.



L'Algérie et le projet urbain :

1-Prise de conscience :

En Algérie, si les années soixante-dix et quatre-vingt ont été caractérisées par la production massive de zones industrielles, de ZHUN, de lotissements...etc, bouleversant considérablement le paysage urbain, le résultat au plan qualitatif est négatif.

Le cadre bâti et le fonctionnement urbain ne répondent pas aux aspirations des usagers, ce qui entraîne des dégradations importantes du milieu urbain et de l'environnement. Tel est le bilan avancé par les architectes, urbanistes et autres spécialistes de la ville, réunis pour débattre de la question urbaine lors des grandes rencontres internationales organisées à partir de la fin des années quatre-vingt. Les trois premières rencontres sont tenues à un moment crucial de la vie politique, socio-économique et culturel du pays, amorcée après l'adoption de la constitution de 1989 de profondes mutations, et dont la ville constitue le lieu principal de leur expression.

1-1- Colloque international d'Oran du 01 au 03 décembre 1987 :

Dans ce contexte, les participants se sont fixé comme objectifs, le renouvellement des pratiques en matière d'urbanisme et d'architecture pour une meilleure qualité urbaine en abordant les quatre thèmes suivants :

1. Production de nouveaux quartiers.
2. Réhabilitation de nouveaux tissus.
3. Transformation des tissus urbains anciens.
4. Théories urbaines et application : La nécessité du projet urbain.

1-2- Colloque international d'Alger du 02 au 05 avril 1988

Très décisif pour l'Algérie, CO-VILLE 88 a permis d'attirer l'attention à tous sur les problèmes imminents qui attendent les villes en développement.

1-3-Colloque international de Tipaza du 15 au 17 mai 1989

Traitant des aspects formels et de la qualité du cadre bâti, ce colloque intitulé " Les projets urbains - architecture urbaine" évoque deux domaines mal connus en Algérie.

1-4- Colloque international d'Oran du 17 au 19 décembre 2005 :

Rencontre intitulée "fabrique de la ville et mutation des formes d'urbanité."

2-Le rôle de la programmation dans la démarche du projet urbain en Algérie :

La conception d'un projet de société urbaine et d'un projet de ville qui lui correspond, pour chaque espace-programme identifié par le SNAT 2030, devient de plus en plus urgente. Tout comme la mise en place d'une planification urbaine moderne, flexible, adaptable et basée sur une approche de programmation stratégique qui, selon *Main BOURDIN*⁷³, devra exercer ses talents dans des secteurs très divers et affronter presque toutes les énigmes fondatrices du développement, parmi lesquelles répondre aux aléas du peuplement et piloter les modes de vie ne sont pas les moindres. La prospective territoriale et urbaine, qui est aujourd'hui à la base du développement local qui se veut durable, fait partie des outils essentiels de l'ingénierie du projet.

Conclusion :

Le projet urbain expérimente une démarche convenable pour trouver des réponses aux situations complexes caractérisant l'urbain. Il définit les stratégies d'actions qui correspondent à une réflexion territoriale globale, dresse à exprimer de façon volontariste l'urbanité des espaces urbains, tout en leur offrant un cadre d'évolution. Cette notion représente également un levier de développement économique, social et spatial.

Alors qu'il constitue un point de «focalisation» et d'entrecroisement des divers acteurs (partenariat), impliquant une dynamique urbaine propre à jeter le développement local. Ce dernier se mesure dans les qualités accompagnant l'émergence d'une vie collective louée d'une mentalité adéquate et d'une attitude significative dans l'appropriation de l'espace et des idées. Il a un avantage pluridisciplinaire qui supporte de la participation des habitants dans le déroulement du projet.

Il est adopté comme un appui, mais dans sa version souple. Sa projection de l'avenir effectuée par l'orientation des activités et des aménagements dans une vision planificatrice mais qui se remet en question pour mieux se relancer. Il convoque et combine différentes temporalités (politiques, sociales, techniques, quotidiennes..).

Or, ce terme de projet urbain a une relation avec la notion de la composition urbaine, qui conforme un cadre lisible dans le quelle le bâti va prendre sa place et non plus travailler sur les seuls masses bâties ; où le plan composé à partir des vides, témoigne d'une recherche d'une nouvelle urbanité. Les vides sont devenus les éléments les plus importants de l'unité et des pleins "fragmentaires". Donc elle se traduit dans le projet urbain comme l'esprit. De ce fait on ne peut pas identifier un projet urbain sans composition urbaine.

⁷³ BOURDIN, 2010

Chapitre IV :

Analyse Des Exemples.

Premier partie : Approche conceptuelle

Chapitre IV : Etudes des Exemples.

L'exemple étranger : Cas de la ville de Paris

La Trame verte et bleue "Coulée verte" : Vallée Rive Gauche

L'aménagement de la Vallée de la Seine : La Vallée rive gauche

La Vallée rive gauche est un projet d'aménagement des berges, des espaces publics et de la voirie du pont de Sèvres à la porte de Paris réalisé par le conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Fig.16 : projet d'aménagement vallée rive Gauche



Source : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>

1- Présentation de projet d'aménagement de la vallée de la Seine :

le conseil départemental s'engage à conduire et à réaliser un projet global d'aménagement et de mise en valeur des berges de la Seine, comportant les dimensions « vertes » et « bleues » et aussi un aménagement adéquat de la voie du réseau départemental – la RD 7 –, attentif à répondre à d'autres fonctionnalités que la seule circulation automobile.

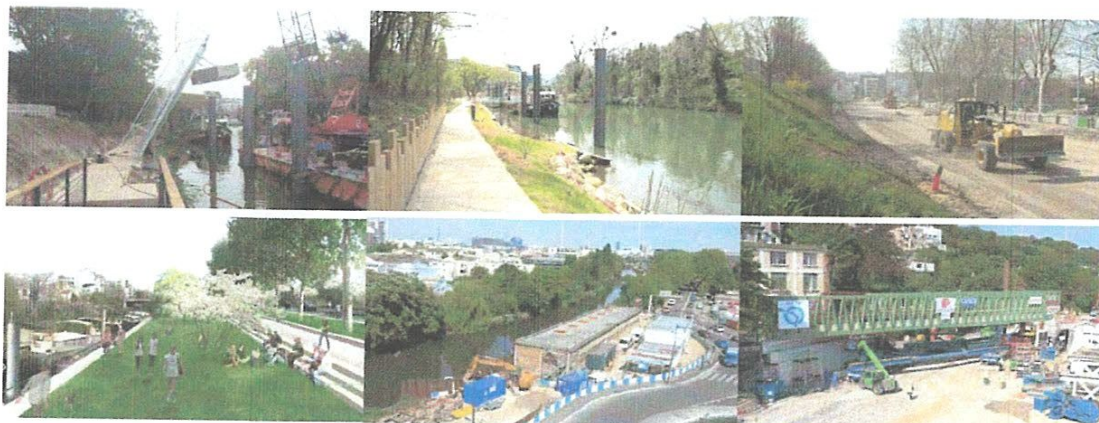
Cette évolution est issue notamment d'une réflexion d'ensemble sur la valorisation du fleuve et de ses berges engagée ; ce schéma prévoit notamment une « promenade bleue ».

Le projet présenté permet donc à la fois :

Une desserte locale plus efficace et plus sûre pour tous les usagers ;

1. L'amélioration du cadre de vie en rendant la Seine aux habitants ;
2. Un itinéraire compris entre le pont de Sèvres et Paris soit 4,2 km ;
3. L'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges.

Fig. 17 : Zoom sur les travaux effectués et à venir (les espaces public) : Vallée Rive Gauche.



Source : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vic/voirie/vallee-rive-gauche/point-davancement/>

2-Schéma d'aménagement et de gestion durables :

2-1_Le Belvédère du Pont de Sèvres :

Ce sont des aménagements des terrasses engazonnées sur la Seine.

Fig.18 : Une terrasse engazonnée sur la Seine.



Fig.19: Plan d'ensemble du secteur.



Source : ©loukat / ilex paysage urbanisme _

(Extrait de la notice séquentielle, pages 8 et 9) –
Format PDF)

-Les grandes lignes de l'aménagement :

La terrasse actuelle (le toit de la station de pompage), actuellement engazonnée est inséré dans une prairie-belvédère plus vaste allant jusqu'au tramway.

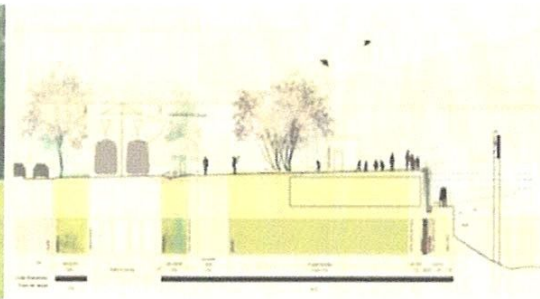
Des jeux de **gradins en pierre**, ouverts sur la Seine, permettent de relier la pelouse haute et l'esplanade basse. Une esplanade basse, parfaitement nivelée, sans obstacle et minéralisée, est mise en place pour permettre l'accueil de touristes, d'aires de déchargement, de manifestations ponctuelles... lié à l'activité du port autonome de Paris. Des jeux de gradins en bord d'eau viennent terminer cette esplanade ; ces deux espaces sont **reliés par une large promenade mixte**, en pente douce, elle permet aux piétons et aux véhicules d'accéder au quai bas et à l'escale des bateaux passagers. Elle assure aussi la continuité des promenades avec l'Ile de Monsieur.

Fig. 20 : les images montre Les grandes lignes de L'aménagement du belvédère.



Source : extrait de la notice explicative, page 81.

Fig.21 : Section type



2-2-Les échanges entre la ville et les berges :

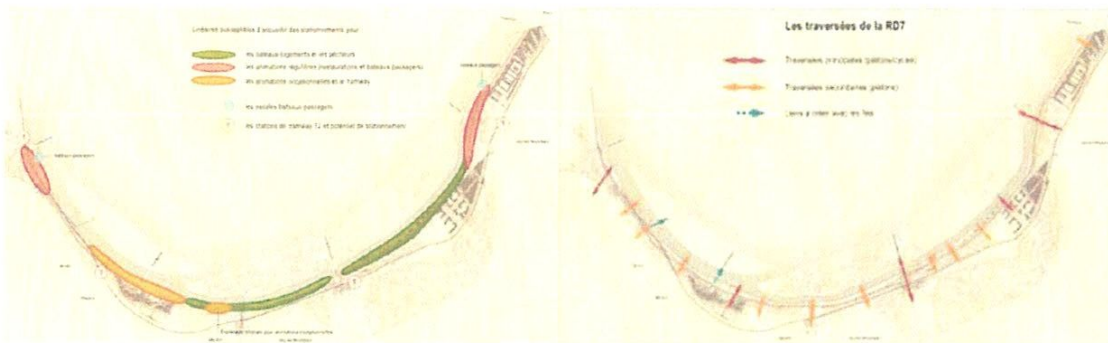
On veut assurer la relation entre la ville et les berges par :

2-2-1-Les traversées piétonnes :

Des traversées principales pour les piétons seront aménagées au niveau des carrefours et des points d'animations sur les berges. Elles seront complétées par des traversées secondaires.

Les traversées piétonnes seront sécurisées de façon à intégrer les parcours cyclables et piétons au sein des réseaux de promenades existantes ou projetées, en rive gauche et sur les îles. La promenade pourra notamment être reliée à la promenade des coteaux.

Fig.22 : Les traversées de la RD7



Source : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>

2-2-2- l'éclairage :

Le projet lumière propose une succession d'ambiances lumineuses jouant les unes par rapport aux autres. Il prend en compte l'ensemble des objectifs que sont la sécurité des personnes, l'efficacité fonctionnelle routière, l'économie d'énergie, la quiétude des milieux naturels, le balisage des parcours, l'image et les ambiances. En complément, certains ouvrages qui enjambent la Seine ou la borde (pont, passerelle, embarcadère) seront mis en lumière par une ponctuation lumineuse jouant de reflets avec les eaux.

2-2-3-L'offre de stationnements

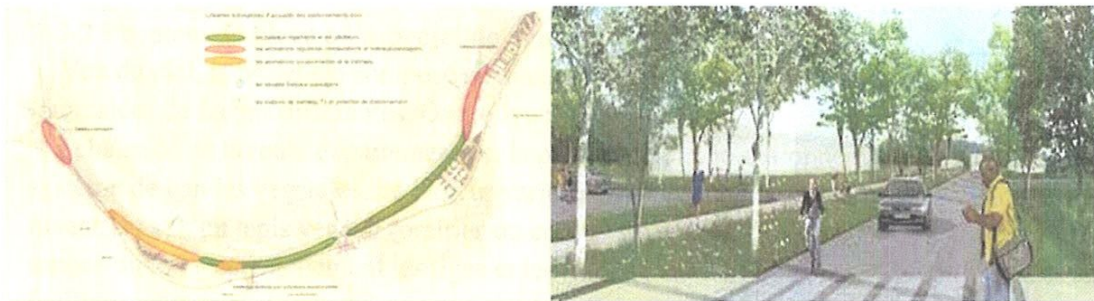
L'offre de stationnement devra permettre :

- de garantir des capacités suffisantes le long de la RD7 pour l'accès à la berge par les différents publics (habitants, actifs, automobilistes, équipements et animations) ;
- de conserver des poches de stationnement VL/deux-roues à proximité des stations du T2 ;
- la logistique des bateaux-activités (dépose-minute, livraisons, secours, ...).

Par ailleurs, des parcs publics utilisables à terme se trouvent au niveau des stations de tramway Issy-Val de Seine, Brimborion et Musée de Sèvres ; parallèlement, un parking souterrain est intégré à la ZAC des Bords de Seine et le programme Meudon-sur-Seine prévoit 150 places de stationnement.

Carte.04 : Linéaires susceptibles d'accueillir du stationnement.

Fig.23: le stationnement

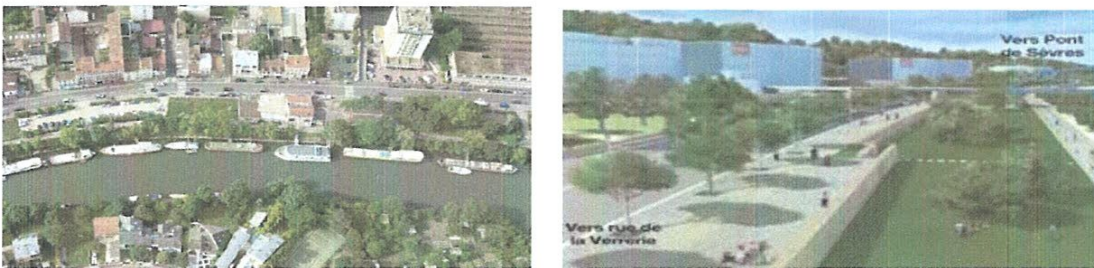


Sources : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>

2-3-L'aménagement des espaces publics :

En rationalisant l'insertion de la voirie dans le projet urbain, le conseil départemental souhaite récupérer le maximum d'épaisseur pour aménager des espaces publics et promenades. Le projet est découpé en 7 séquences, à l'ambiance et à l'identité propre.

Fig.24 : Les espaces publics



Sources : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>

2-3-1-Sept séquences

Le programme d'aménagement des berges de Seine rive gauche et des espaces publics attenants du pont de Sèvres à Paris identifie 7 séquences d'ambiances différentes. Les principes d'aménagement retenus pour l'occupation des espaces publics ont une vocation à favoriser :

- Une promenade basse au bord de l'eau.
- Une promenade haute sur berges et sur trottoirs côté Seine,
- Une promenade sur trottoirs et espaces aménagés côté ville.

Côté ville, la promenade piétonne assurera une desserte confortable (largeur minimale 2 personnes se croisant) et sécurisée au regard des flux routiers et cycles environnants.

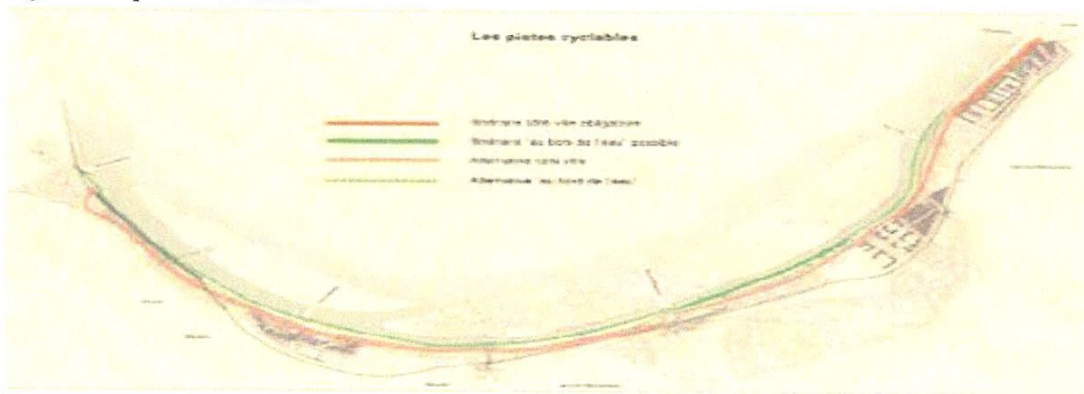
2-3-2-2-Les pistes cyclables

Le projet Vallée rive gauche prévoit pour un usage de vélo rapide, la réalisation de pistes :

- bidirectionnelles assurant les échanges dans les 2 sens, -continues, -confortables,
- sécurisées par rapport à la chaussée de la RD7 et la promenade piétonne.

Par ailleurs, les cheminements en bord de Seine pourront être utilisés pour un usage vélo loisirs.

Fig.26 : Un parcours continu.



Source : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>

2-4-La mobilité :

L'option d'aménagement pour la RD7 retenue au terme de la concertation préalable est un aménagement en boulevard urbain à 2 files automobiles par sens de circulation et une optimisation des carrefours à feux existants.

Fig.27 : ligne de tramway.

Carte.06 : Les lignes de transports.



Source : <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>

3-Les objectifs du projet :

Le conseil départemental a décidé d'aménager le Val de Seine afin d'ouvrir la ville sur le fleuve et rendre les berges aux habitants tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux économiques et les transports collectifs.

Zoom sur les objectifs d'un projet d'envergure.

Le projet s'étend sur 4,2 km, en limite des communes de Sèvres, Meudon et Issy-les-Moulineaux, et a pour objectifs de :

- Réaliser un aménagement de la RD7 en boulevard, afin d'améliorer l'intégration de la voirie dans son environnement urbain».
- Rechercher la fluidité pour la circulation automobile sur la RD7, afin d'accompagner le développement économique du Val de Seine.
- Offrir Les meilleures conditions de sécurité routière pour tous les usagers de la RD7.
- Assurer la continuité des circulations douces le long de la Seine, avec la mise en place de linéaires cyclables de transit.
- Réaliser des traversées piétonnes sécurisées ouvrant les villes concernées vers la Seine, en organisant l'accessibilité aux espaces publics.
- Réaliser un confortement et une protection des berges contre l'érosion en adéquation avec les usages du site, par des techniques de génie végétal ou des ouvrages structurants.
- Réaliser l'aménagement des réseaux et des amarrages des bateaux-logements autorisés.
- Améliorer la protection contre les crues.
- Améliorer la lisibilité de l'occupation des espaces publics, en aménageant le long de la Seine des espaces paysagers naturels exempts de stationnement automobile.

Synthèse :

Le projet « Vallée rive gauche » permet de réaliser d'une façon concrète les enjeux de développement durable du territoire dans l'ensemble des phases du projet, puis dans la gestion des espaces :

- Une restructuration qualitative d'une voirie départementale identifiée comme axe structurant.
- La réalisation d'un aménagement paysager d'envergure, vecteur d'une augmentation de l'offre d'espaces naturels de qualité.

Ce projet répondra aux besoins nouveaux issus de la mutation d'un territoire industriel et permet d'offrir aux riverains et usagers une amélioration de leur cadre de vie et de nouveaux espaces de rencontre et de convivialité.

Cette démarche de progrès environnementale et sociale se complète d'une dynamique de concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Premier partie : Approche conceptuelle

Chapitre IV : Etudes des Exemples.

L'exemple Arabe: Le Maroc .

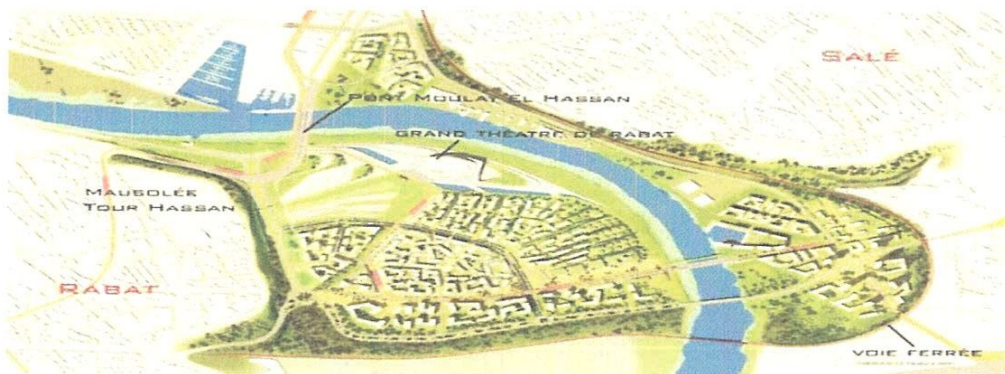
-La Trame verte et bleue " Coulée verte" : La vallée de Bouregreg .

1-Projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg :

La région métropolitaine de Rabat-Salé-Témara, la deuxième plus grande du Maroc en termes de population et d'économie, est divisée par la vallée de Bouregreg.

Le projet d'aménagement de la vallée de Bouregreg est né d'une initiative royale à travers laquelle *LE ROI MOHAMMED VI* a donné ses hautes instructions pour l'aménagement du site exceptionnel de la Vallée de Bouregreg. Ainsi, des valeurs de modernité, de créativité, de respect de l'histoire, d'esthétique et de raffinement⁷⁴.

Carte 07 :Projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg



Source : www.econostrum.info

2-L'objectif du projet:

Ce projet a comme objectif principal d'asseoir une véritable unité autour *d'un espace central fédérateur et prestigieux* afin de restituer aux deux villes jumelles de Rabat et Salé un lieu de **convergence** et de **convivialité** autour de la vallée de Bouregreg.

3-Les valeurs de projet d'aménagement :

Les valeurs du projet se développent autour de 4 composantes essentielles à savoir⁷⁵ :

3-1-Patrimoine : Eriger le patrimoine historique de la vallée en bien commun vivant.

3-2-Environnement :

Protéger un environnement fragile **et mettre en valeur le patrimoine paysager** de la vallée. L'image traditionnelle de la vallée de Bouregreg est indissociablement liée à celle de ses versants couverts de boisements continus, formant un écrin à la plaine toujours verdoyante. Inscrite au cœur d'une grande conurbation, cette abondance de **verdure** se doit d'être

⁷⁴ Résumé de l'auteur du PDF : 6 notes de présentation projet Bouregreg : L'aménagement De la vallée du Bouregreg.

⁷⁵ Union pour la Méditerranée : <http://ufmsecretariat.org/transport-urban-development/> , transport@ufmsecretariat.org

Synthèse :

- **La liaison et la mobilité** : La Trame Verte et bleu de vallée de Bouregreg consiste en premier lieu la liaison entre les villes adjacentes (créer un lien de retissage entre les différents unités de territoire.

- **les liaisons et le flux du trafic** entre les villes .

- La TVB de Maroc sert aussi à une large **persévération des terres cultivées**, créer des espaces **écologiques naturels**, lancer des actions de reforestation et restaurer des cours d'eau présentant un risque d'érosion hydrique et d'éboulement de terrain.

- Travailler avec une **stratégie de développement durable** du territoire : Favoriser un développement intégré répondant aux besoins présents et futurs de la région, notamment à travers les installations importantes qui bénéficient à l'ensemble de la région métropolitaine.

- **Renforcer l'idée du belvédère: La ville des belvédères** : est constituée par les espaces à l'interface entre les villes de la vallée et les territoires urbanisés .

- La TVB inscrit son action dans le souci de la préservation de l'écosystème, de la protection et de la mise en valeur des **paysages naturels** de la vallée. C'est à ce titre qu'elle a engagé⁷⁸:

- Des **actions en matière d'assainissement liquide** afin d'intercepter les rejets d'eaux usées et de les acheminer vers les réseaux existants via des stations de relevage, alors l'opportunité de la mise en place d'une unité de traitement des eaux usées par **bio-épuration**.

L'aménagement d'espaces verts et l'enrichissement du patrimoine arboré de la vallée. La TVB est exemple riche des activités d'aménagement durable, qui préserve le paysage des vallées

⁷⁸ SENAT: Un site au service des citoyennes : Les chantiers du Maroc de demain 23 avril 2016. (<http://www.senat.fr/rap/r10-654/r10-65420.html>)

Premier partie : Approche conceptuelle

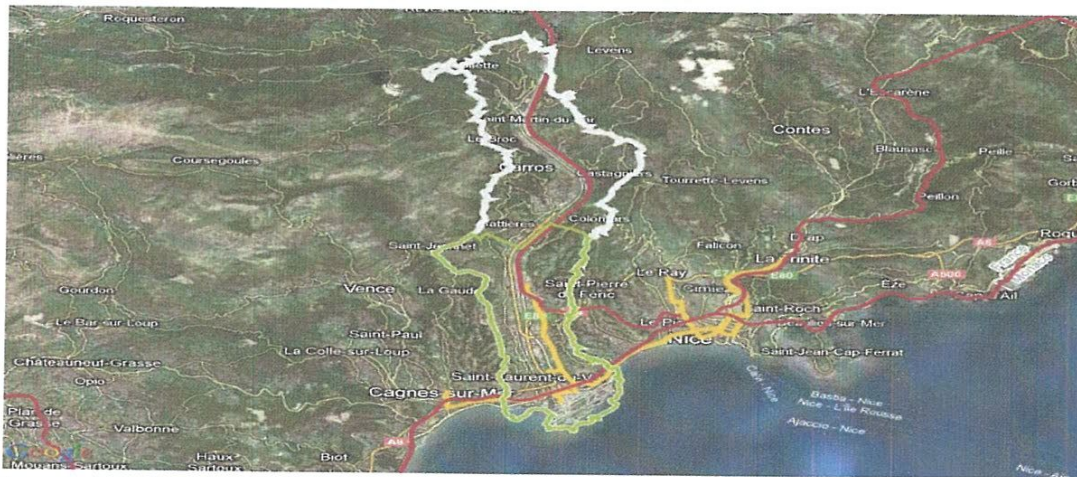
Chapitre IV : Etudes des Exemples.

L'exemple étranger : Cas de la ville de Nice

Projet de territoire de l'Eco Vallée : la vallée du Var.

L'Éco-Vallée est l'une des plus vastes Opération d'Intérêt National en France. Son périmètre s'étend sur près de 10 000 hectares entre l'aéroport international de Nice Côte d'Azur et la confluence des fleuves Var, Enstérons et Vésubie provenant du moyen et du haut pays azuréen.

Carte 09 : Périmètre de l'éco-vallée.



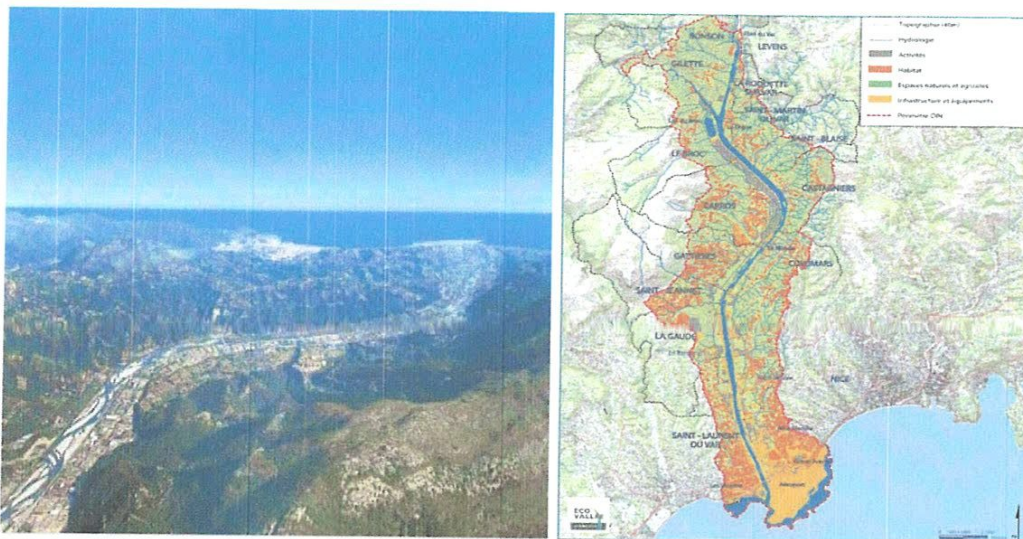
Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/carte/globale>

1- Présentation de la vallée du Var : ÉCO-VALLÉE : un territoire vivant : **Le territoire de l'Eco-Vallée est idéalement situé entre mer et montagne, c'est un territoire mixte de ville et de campagne, c'est un :**

- Territoire peuplé de plus de 115 000 habitants.
- Territoire exceptionnel par la qualité de ses paysages et par sa ressource en eau
- Territoire agricole qui a été profondément modifié au XIXème siècle pour être cultivable et cultivé
- Territoire également industriel, la plaine du Var est avec Grasse le principal lieu de production et de recherche des Alpes-Maritimes.
- l'implantation anarchique de certaines activités économiques (hangars, casses auto...) déqualifie le territoire.

Un diagnostic partagé :

Plusieurs organismes ont mené des études sur les forces et faiblesses de la plaine du Var, toutes ces études ont déduis que ce territoire est en déclin, alors il faudra le repenser, le réaménager pour qu'il puisse répondre aux besoins futures des populations.



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/Le-territoire>

Dès lors, un projet d'intérêt national a été mis en place ; qui est l'éco-vallée .

1-2- Les axes structurants le projet:

-**Axe 1** : restaurer, préserver, valoriser un territoire exceptionnel mais altéré

-**Axe 2** : aménager durablement un territoire stratégique, mais désordonné

-**Axe 3** : impulser une forte dynamique économique et sociale à l'ensemble du territoire métropolitain.

Il sont définis comme suit :

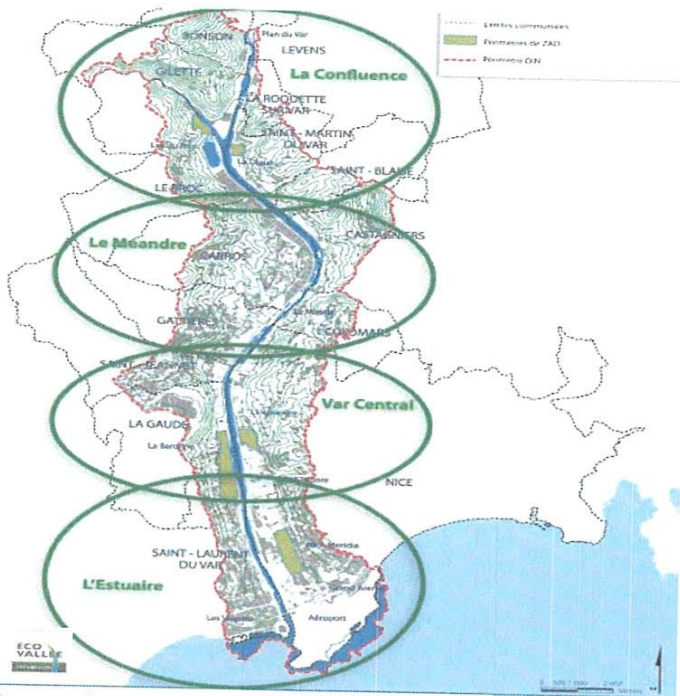
1. Axe 1 :

- **Restaurer**: afin de redonner à la plaine ses valeurs fondamentales de qualité de nature et lui rendre par une recombinaison d'aménagement et d'urbanisme éco-exemplaires sa cohérence perdue.
- **Préserver**: afin de garantir la richesse écologique et notamment la ressource en eau indispensable à l'ensemble de l'aire urbaine ainsi que pour pérenniser des espaces naturels remarquables.
- **Valoriser**: parce que l'aménagement, l'urbanisme et l'écologie doivent être mis au service de l'homme, du cadre de vie, de l'emploi et que l'ambition de l'Éco-Vallée est de forger un modèle original.

2. Axe 2 :

- **Espaces naturels** : préservés, restaurés, valorisés dans le projet de l'Éco-Vallée.
- **Espaces agricoles** : un enjeu déterminant pour le développement durable de la plaine.
- **Espaces de renouvellement** : les projets de requalification portés par les partenaires de l'EPA.
- **Espaces de mutation** au cœur des zones de cohérence d'aménagement durable de l'Éco-Vallée.

Carte 11: Les 4 centralités organisant l'éco-vallée

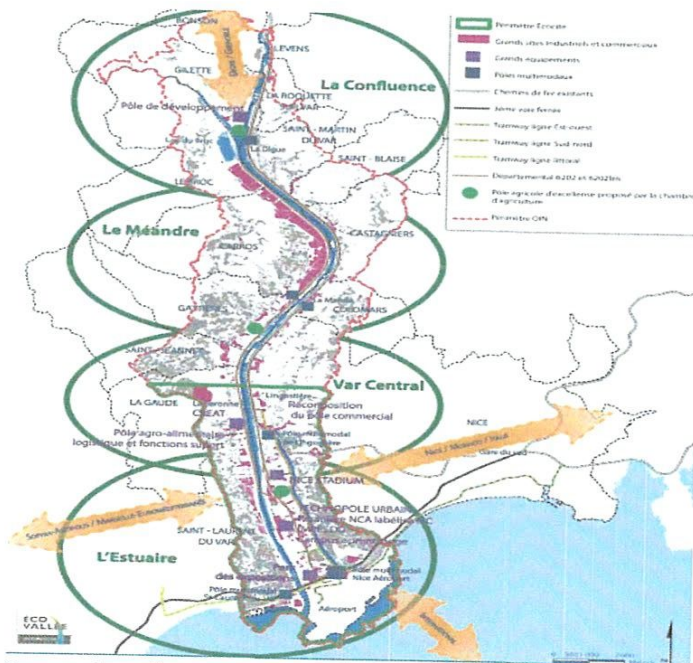


Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/oio-eco-vallee>

3. **Axe 3 :**

Impulser une forte dynamique économique et sociale à l'ensemble du territoire métropolitain.

Carte 12 : Stratégie économique globale au service de la métropole



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/oio-eco-vallee>

2- Les grands principes d'aménagement durable de l'éco-vallée:

- Intégrer le fleuve var comme principe de base de la démarche d'aménagement durable.
- Mixer les activités et les espaces agricoles et naturels sur les deux rives, du sud au nord.
- Resituer l'éco-vallée dans son « grand contexte ».
- Une politique de déplacement préalable à l'aménagement pour une mobilité durable au sein du périmètre de l'éco-vallée.
- Le principe de quatre centralités structurantes de l'éco-vallée.
- Le principe de densité pour aménager les 450 ha mutables du périmètre.
- Le principe de mixité fonctionnelle et sociale pour composer les espaces urbains et proposer une offre de logement adaptée.

2-1- Les actions engagées et prévues en cohérence avec ces grands principes :

- Disposer d'une vision cohérente et de long terme en matière de déplacements.
- Proposer un cadre global à la réflexion des déplacements
- Mettre en œuvre une stratégie en faveur d'une politique diversifiée du logement dans la métropole.

Carte 13 : Zones de cohérence associées aux principaux espaces mutables



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/oin-eco-vallee>

3-Les enjeux du projet d'éco-vallée:

Si le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var a reçu le label « opération d'intérêt national », c'est surtout pour l'étendue de son ambition dont l'impact concerne le niveau national. Rares sont les initiatives de développement d'un territoire dont la vision soit aussi « grand angle ».

Economie et emploi, écologie, aménagement et transport, logement et vie quotidienne : dans toutes ces dimensions, l'Eco-Vallée compte apporter des réponses efficaces et originales :

3-1-Economie et emploi : L'opération Éco-Vallée porte une ambition économique essentielle pour le développement de la Métropole Nice Côte d'Azur et plus largement des Alpes-Maritimes. Cette activité va être fortement dynamisée et soutenue par l'Opération d'Intérêt National par la mise en œuvre d'une infrastructure d'envergure.

3-2-Le principe d'éco-exemplarité : Le double objectif de l'EPA plaine du Var est de préserver et de valoriser le capital écologique du territoire tout en démontrant que développement économique et écologie peuvent faire bon ménage.

Réconcilier industrie et écologie n'est pas une utopie : Eco-Vallée se veut le laboratoire de l'écologie industrielle. Le but est de réduire les impacts environnementaux des activités des entreprises, notamment dans l'industrie, la construction, le transport et le commerce. La zone d'activités de Carros-Le Broc a déjà entrepris une action exemplaire en matière de gestion des déchets.

3-3-Aménagement et transport: Des principes exemplaires et novateurs président à l'aménagement de l'opération Éco-Vallée. En amont des premiers aménagements, un schéma d'aménagement et de transport a été conçu et élaboré dans une vision d'ensemble.

a. **Aménagement :** L'aménagement obéit à trois principes :

-**Centralité :** l'étendue du territoire comme la pluralité des activités ont conduit à définir quatre « centralités », quatre zones de cohérence baptisées «Estuaire», «Var Central», «Méandre» et «Confluence».

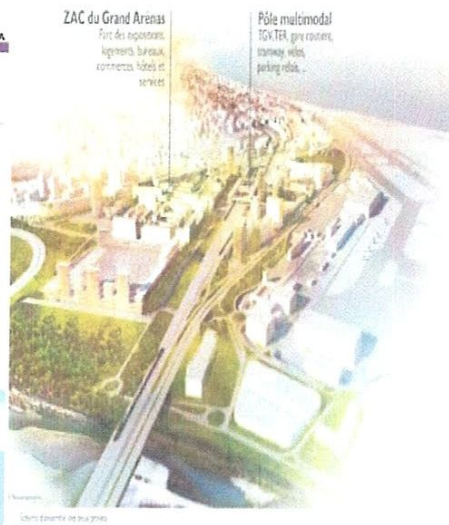
-**Densité :** conformément aux préconisations du Grenelle, l'objectif est de lutter contre le mitage. Une certaine densité urbaine permet à la fois de protéger les espaces naturels existants, de réduire la consommation énergétique et d'éviter la construction de nouveaux axes routiers.

-**Mixité :** l'idée est d'éviter les sites à fonction unique (secteur de logements, zone d'entreprises...) en installant sur un même lieu logements, activités, commerces, services publics, équipements sportifs et culturels... La mixité sociale passe également par une offre de logement diversifiée.

Carte 14 : les principes d'aménagement



Fig. 31 : aménagement de la vallée



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-enjeux/amenagement-et-transport/amenagement>

b. Transport :

Une politique de déplacement préalable à l'aménagement pour une mobilité durable au sein du périmètre de l'Éco-Vallée. Le principe de base est de proposer une politique de transport et de déplacements qui soit préalable à la constitution de sites de vie et d'activités, contrairement à ce qui s'est longtemps passé dans la plaine du Var.

L'ensemble des infrastructures routières projetées devront faciliter le développement des modes doux comme le tramway et le vélo.

Fig. 32: moyens de transports doux.



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-enjeux/amenagement-et-transport/transport>

c. Gestion des risques: Gérer les risques, c'est anticiper et prévenir. Pour que les personnes et les biens soient sécurisés dans l'Éco-Vallée, les risques, naturels comme technologiques, doivent être évalués et maîtrisés.

4- Les projets à réaliser dans le cadre de l'éco- vallée :

Programmée sur environ trente ans, l'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée prend corps avec des projets prioritaires. Quatre premières opérations mises en œuvre par l'EPA et ses partenaires ont été lancées. Trois figurent dans le périmètre de l'Eco-Cité Nice Côte d'Azur :

- Le Grand Arénas (futur centre d'affaires international).

- Nice Méridia, la technopole urbaine du développement durable et l'opération bi-rive de La Baronne-Lingostière.

Par ailleurs, est programmé un éco-quartier à Saint-Martin-du-Var.

Fig. 33 les projets à réaliser

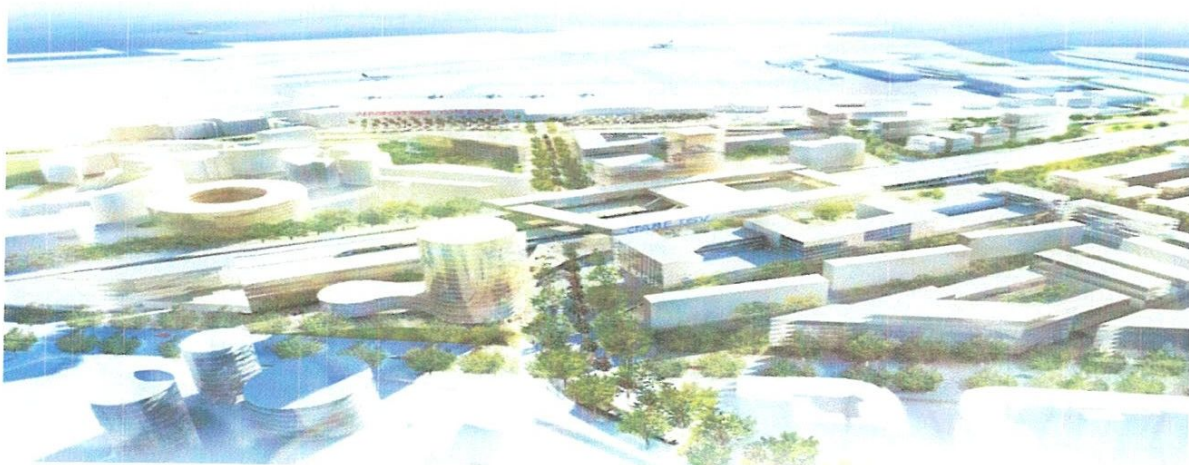


Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-projets>

a. Le grand Aréna :

Le nouveau quartier d'affaires international de la Côte d'Azur correspondra au Grand Arénas. L'objectif du Grand Arénas est de créer un quartier vivant, innovant et éco-exemplaire. En complément des fonctions économiques, la mixité sociale et fonctionnelle.

Fig. 34 : le grand Aréna



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-projets/grand-arenas>

b. Le pôle multimodal Nice Saint-Augustin-Aéroport : sera le nœud de connexion majeur de l'Éco-Vallée

Situé sur l'axe Est-Ouest, à proximité de l'aéroport et de l'Arénas, le pôle multimodal Nice Saint-Augustin-Aéroport regroupera à terme une gare ferroviaire (trains et TGV vers Paris, Marseille ou l'Italie), une gare routière (autobus urbains et interurbains), une liaison directe vers le centre-ville de Nice via le tramway, des stations de vélos (Vélo bleu) et de voitures électriques (Auto bleue), des parkings-relais... Cette infrastructure qui occupera 90 000 m² est une opération pilote de la démarche Éco-Cité. Elle figure aussi parmi les équipements majeurs de l'opération Grand Arénas, puisqu'il offrira à ce nouveau quartier d'affaires une accessibilité exceptionnelle. Le pôle sera directement connecté à l'aéroport international et au réseau des futurs pôles multimodaux de l'Éco-Vallée.

Fig. 35: le pôle multimodal



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-projets/grand-arenas/le-pole-multimodal-nice-saint-augustin-aeroport>

c. Nice Méridia : Opération prioritaire de l'Éco-Vallée, la technopole urbaine Nice Méridia a vocation à s'étendre sur 200 hectares, avec un premier secteur opérationnel de 24 hectares.

L'objectif de Nice Méridia est de créer et d'organiser un site urbain particulièrement attractif pour les organisations publiques et privées en renforçant les secteurs prioritaires d'Éco-Vallée liés à l'innovation durable, tout en accélérant les processus du développement endogène tels que les incubateurs, pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, business centres...

Fig. 36 : Nice Méridia vu d'ensemble



Source : <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/les-projets/nice-meridia>

5- les Objectifs du projet de l'éco-vallée:

- Forger une vision d'ensemble pour cet espace remarquable
- Restaurer les valeurs fondamentales que la nature a données à cet espace en ignorant les découpages administratifs
- Mettre en place une stratégie de transports et de déplacements
- Mettre systématiquement en œuvre le principe de la mixité des fonctions et des usages
- Substituer à l'empilement hétéroclite des fonctions « d'arrière ville »
- Concevoir une stratégie de développement économique d'ensemble
- Créer un nouveau modèle d'urbanisme
- Expérimenter une conception inédite du rapport ville-nature
- Proposer un aménagement qui intègre la prise en compte des risques naturels
- Se doter des moyens de régulation du foncier au sein des grands secteurs à enjeux selon le principe « ni spoliation, ni spéculation ».

Synthèse :

Les bonnes raisons de s'implanter dans l'Éco-Vallée

1 –Immobilier : Bénéficier d'une offre immobilière compétitive (prix) et attractive (qualité, flexibilité)

2_Localisation : S'implanter au sein d'une métropole internationale, interconnectée, dans un quartier au cœur de son réseau multimodal.

3_Cœur de ville : Bénéficier d'une offre urbaine de grande qualité (services, cadre, desserte, atmosphère...).

4_Cadre de vie : Offrir à ses salariés un cadre de vie et de travail hors du commun, dans un contexte urbain agréable.

5_Ville de demain : Participer et contribuer au développement d'un projet urbain visionnaire et ambitieux.

6_Marchés & Projets : Accéder à des marchés historiques et en développement (projets urbains, nouveaux services, flux internationaux...).

7_Image : Acquérir une adresse prestigieuse, au sein d'un projet exemplaire, de visibilité et renommée internationale.

8_Ecosystème : Rejoindre un réseau de partenaires industriels et scientifiques de haut niveau.

9_Contexte : S'inscrire dans un projet de développement de long terme, bénéficiant d'un soutien politique avéré, aux différents niveaux.

10_Foncier : Saisir les opportunités offertes par la dernière réserve foncière de la Côte d'Azur.

Conclusion :

Suite aux études menées sur les différentes expériences d'aménagement et de valorisation des vallées dans le monde, nous avons déduit que la meilleure manière d'agir dans le domaine d'urbanisme est d'essayer d'améliorer la qualité de vie de la population, pour plus de loisir, de convivialité, et de rencontres, par la mise au point d'un plan d'action suivant les grandes lignes du projet d'éco-vallée, et cela selon différents axes :

- Restaurer, préserver et valoriser le territoire afin de redonner à la vallée ses valeurs fondamentales de qualité de nature par une recomposition d'aménagement et d'urbanisme éco-exemplaires.
- Réaliser un aménagement paysager d'envergure, vecteur d'une augmentation de l'offre d'espaces de loisir et de qualité.
- Offrir une véritable alternative au tout -voiture par la mise en services de transport en commun propre comme le tramway et le vélo, afin de protéger la faune et la flore.
- Opter pour la construction de différents équipements destinés au loisir, redonnera une nouvelle image urbaine à cette vallée et à la ville de Sétif.
- Réconcilier la ville avec sa vallée, la rendre plus attractive, plus accessible, en aménageant des espaces publics durables, d'infrastructures destinés au loisir, qui pourront apporter une dynamique économique, sociale et touristique.

Deuxième partie :

Approche Analytique

Chapitre I :

Présentation et Analyse stratégique sur La ville de Sétif,
L'aire d'étude'' la Vallée de Boussellem ''
Et le site d'intervention.

La deuxième partie : Approche Analytique

Chapitre 1: Présentation et Analyse stratégique sur La ville de Sétif, L'aire d'étude" la Vallée de Boussellem "Et le site d'intervention.

I-Présentation de la ville de Sétif :

1-La situation géographique :

Sétif, est le chef-lieu de la wilaya de Sétif. Située à 300 kilomètres à l'est d'Alger, à 65 km de Bordj Bou Arreridj à 132 km de Constantine et à 130 km de Batna, dans la région des Hauts-Plateaux au sud de la Kabylie, la ville se situe à 1100 mètres d'altitude, sa superficie est de 6504 ha.

Carte.15 : Situation géographique de Sétif

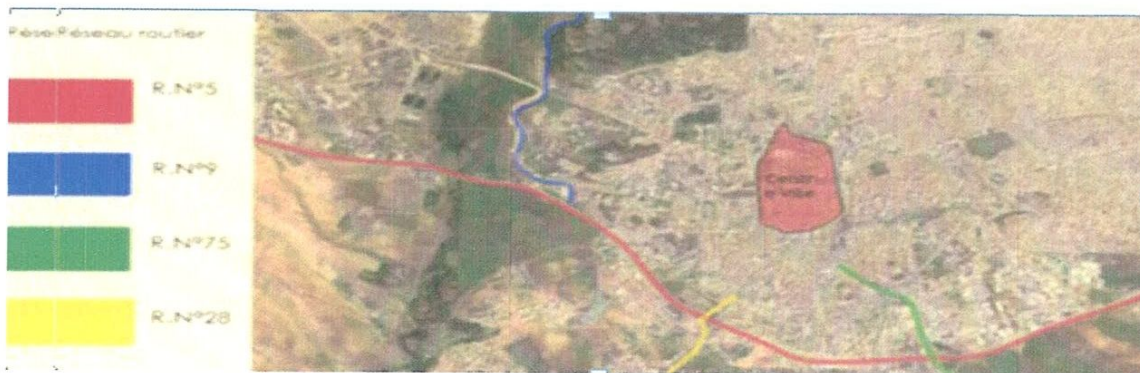


Source : site web

2- Le réseau routier :

Sur le plan routier, elle est reliée et structurée par quatre (04) routes nationales : R.N. 5 - R.N.9 - R.N. 28 et R.N.75. Ce réseau de communications important, s'est renforcé par l'achèvement de l'aéroport situé à 7 km de la ville et la réalisation du projet de l'autoroute Est-Ouest dont les travaux sont en cours.

Carte.16 Réseau routier de Sétif



Source : Auteur 2017 ; la base de carte Google earth 2017

Sétif est devenue un passage obligé des flux venant du sud vers les ports de Jijel et de Bejaia, et des mouvements d'Ouest vers l'Est (Constantine et Annaba vers Alger), c'est aussi un carrefour important de communication.

3- La population :

Tableau 02 : L'évolution de la population et le taux de croissance de la commune de Sétif

معدل النمو			السكان				
08-98	98-87	87-77	2008	1998	1987	1977	
1,89	2,23	3,21	287574	239195	186642	135700	سétيف
1,25	2,43	3,81	1482336	1311413	1000694	686600	الولاية

Source : Le Bureau national des statistiques, les résultats des statistiques générales pour la population et du logement 1977_1987_1998_2008

- **la Période entre 1977_1987** : une croissance significative ensuite une certaine stabilité des taux de croissance: où il était de 3,81%
- **la période entre 1987_1998** : légère baisse du taux de croissance.
- Taux de croissance dans la **période 87-98** élevé malgré la baisse enregistrée dans le rythme de la croissance en général au niveau national.

Tableau 03: L'évolution de la population à l'échelle urbaine et le taux de croissance annuelle de la commune de Sétif

2008	1998	1987	1977	السنوات ←
378064	307209	230344	164400	إجمالي سكان النطاق
70855	76865	65944		الزيادة السكانية المطلقة
% 2,2	% 2,65	% 3,43		نسبة الزيادة السنوية للسكان

Source : Le Bureau national des statistiques, les résultats des statistiques générales pour la population et du logement 1977_1987_1998_2008

Nous pouvons dire qu'il y'a une forte croissance de la population témoin à l'échelle urbaine, ou le nombre de la population par les résultats du recensement général de la population et du logement en 2008, montant le chiffre 378,064 personnes. (Voir : Tableau 02)

Il convient de noter que la ville a vu une importante population évaluée en fin 2008 à 1.482.336 habitants⁷⁹.

4-Le relief :

La wilaya de Sétif est appelée capitale des hauts plateaux avec une altitude de 1300 m.

5 -Le réseau hydrographique :

Le réseau hydrographique de la région de Sétif, conséquence des précipitations, a des écoulements irréguliers. Ils sont parcourus par des crues violentes et abondantes pendant la saison pluvieuse, et plus au moins secs pendant la saison sèche. Donc, Les Oueds se

⁷⁹ Annuaire 2009 DPAT Sétif

caractérisent par un écoulement irrégulier conséquence des données climatiques et des précipitations, Principaux Oueds: Oued Boussellem, Oued El Kébi⁸⁰.

Carte.17 : le réseau hydraulique de Sétif



Source : PDAU

6-L'espace agricole :

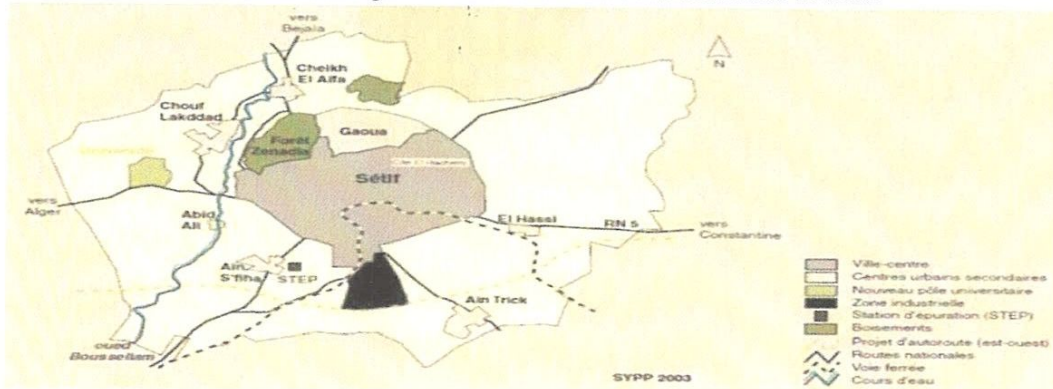
La Wilaya de Sétif demeure dominée par l'activité agricole, notamment céréaliculture avec 459,848 hectares qui sont consacrés à l'agriculture, cela représente 70,21% de la superficie total de la Wilaya (DPAT., 2010) (654,964 hectares).

Elle est dotée d'espaces verts périurbains représentés par la forêt de Zenadia (192 ha), la vallée de oued Boussellem (12 ha), et d'autres boisements (moins importants) éparpillés à travers sa périphérie⁸¹.

7-Le paysage urbain de la ville de Sétif :

Selon Boudjenouia et al. (2006), l'exigence sociale pour des espaces urbains naturels a évolué d'année en année. De tels espaces sont maintenant prévus pour être des espaces écologiques et décoratifs et pour fournir des services sociaux (conservation de la biodiversité, loisirs, activités récréatives).

Carte.18 : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Sétif



Source : (Boudjenouia et al. 2006)

⁸⁰ www.setif.com/Geographie.html

⁸¹ MEMOIRE : الدراجي رياض بوترفة شعبان لغور (2013) الاستجمام و الراحة غابة الي الزنادية غابة نهينة دليل الامماج بعد التكوين نهائة مذكرة :

A Sétif, les espaces naturels sont efficacement utilisés par les habitants (pour les activités récréatives et le loisir). Ces zones appartiennent à l'espace urbain et nécessitent une gestion précise, mais leur durabilité n'est pas reconnue et garantie dans le contexte d'une forte croissance démographique⁸².

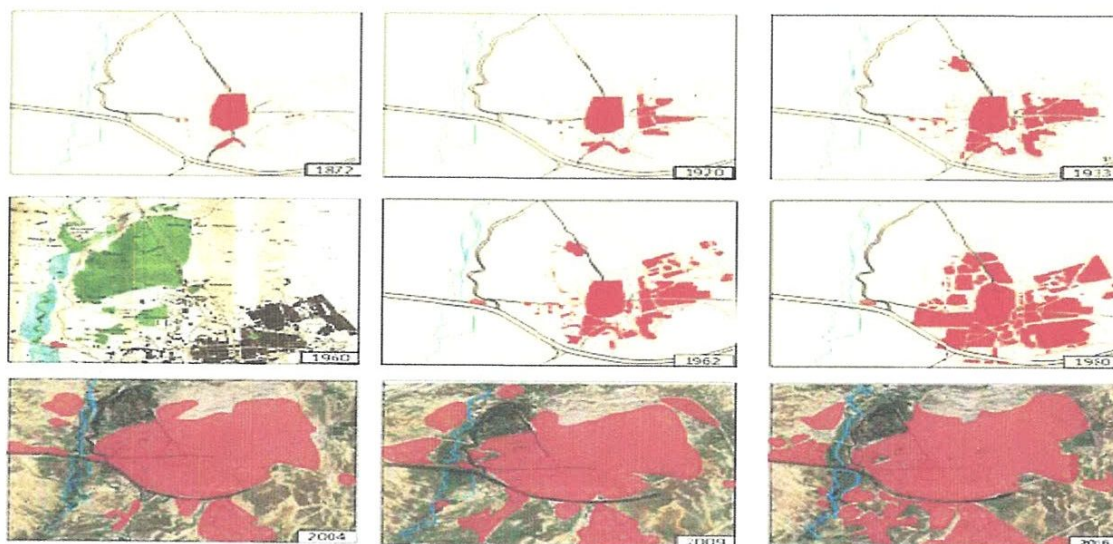
8-Développement de la ville :

8-1- : l'extension un processus à maîtriser

Sétif connaît un rythme d'urbanisation soutenu et régulier depuis plusieurs décennies : plus de 5 000 habitants par an (URBASE, 1997).

Cette croissance est due à la mise en place des structures industrielles et économiques, génératrices d'emplois, qui ont donc engendré un exode rural vers le centre-ville et les cités satellites (Chouf El Keddad, Cheikh El Aïfa, Aïn Trick, etc.)

Cartes .19: Evolution spatiale de la ville de Sétif (1872 – 2016)



Source : Auteur 2017, faite à la base de

-Google earth 2017

- thèse de doctorat Sciences de A KEBICHE⁸³ en se référant aux documents suivants :

- APC de Sétif, Planche n°3, 4, 5 et 6.

- Google earth, Images satellites, 2008.

8-2-Caractérisation spatiale de l'extension urbaine :

La forme actuelle de la ville est caractérisée par quatre couronnes concentriques.

_ La première couronne, construite avant 1962, représente maintenant le centre-ville et ses abords immédiats, avec une trame régulière ;

_ La seconde (1962-1970) se compose de quartiers à la trame très irrégulière ;

⁸² Abdelmalek Boudjenouia, André Fleury, Abdelmalek Tacherift (2004), Article : L'agriculture périurbaine à Sétif (Algérie) : quel avenir face à la croissance urbaine ?, Revue : *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 2006.

⁸³ KEBICHE Abdelhakim, « L'étalement urbain et la mobilité dans l'aire urbaine de Sétif », thèse de doctorat Sciences, Université de Constantine, 2010. (Thèse en arabe).

_ La troisième (1970-1986) apparition des grands ensembles d'habitation (zones d'habitation urbaine nouvelles, lotissements, zone industrielle).

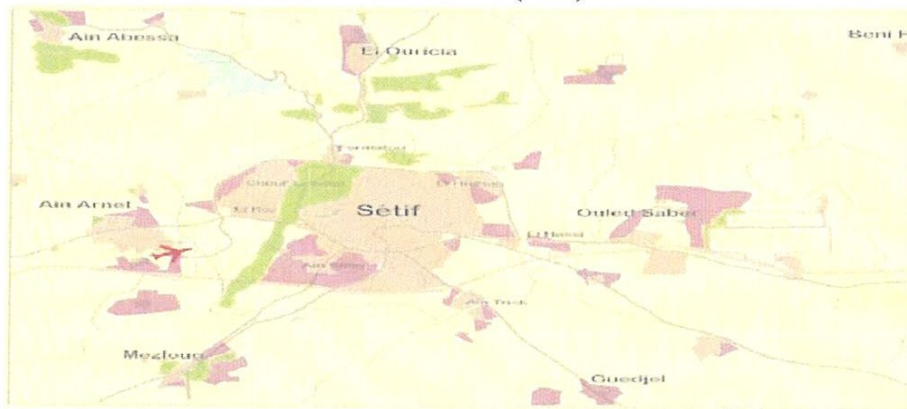
Enfin, dans la quatrième couronne (1986-1992) on constate la généralisation des lotissements, des coopératives immobilières, la promotion immobilière privée et la dominance du logement individuel, du fait de la politique de libéralisation (DUC, 1995)⁸⁴.

_ A ce jour, nous remarquons une grande extension de la ville vers la nouvelle ville (Chouf Lkded, Abid Ali et El'Hidhab.)

8-3-Les nouvelles extensions urbaines sont de deux types :

- Soit contiguës au tissu urbain actuel : Il s'agit plutôt du bâti résidentiel, collectif ou individuel. La zone proche du tissu déjà bâti est ainsi considérée de constructibilité probable ; les parcelles sont plus faciles à vendre, avec une valeur foncière élevée.
- Soit **diffuses dans l'espace agricole**, mais à proximité des axes routiers. Ce sont alors des activités commerciales et artisanales divers (ateliers, stations de lavage de voitures, petites unités de fabrication de matériaux de construction, etc.), initiées par des investisseurs ou les agriculteurs eux-mêmes.

Carte.20 : Aire urbaine de Sétif : tache urbaine (2012)⁸⁵



9- Le loisir :

La nouvelle stratégie des autorités locales de la ville de Sétif est la mise en place d'infrastructure de loisir afin de renouveler l'image de la ville et la rendre plus attractive comme :

- Le Park Mall de inauguré en février 2016.
- Le parc d'attraction de Sétif constitue un point de loisirs et de tourisme en plein centre ville.

On pourra dire que, dans les dernières années la ville de Sétif est devenue une ville économique et commerciale, aussi une ville dense, saturé et contient un grands nombre des citoyens.

⁸⁴ Abdelmalek Boudjenouia, André Fleury, Abdelmalek Tacherift (2004), Article : L'agriculture périurbaine à Sétif (Algérie) : quel avenir face à la croissance urbaine ?, Revue : *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 2008. P. 5, 6.

⁸⁵ KEBICHE Abdelhakim, « Tramway de Sétif : opportunité d'articuler urbanisation et mobilité pour un « projet de ville », communication présentée en séance plénière au SIUMT 2014, IAST, UFAS 1, 18 et 19 novembre 2014.

Ce qui a créé certains défis pour le développement économique et touristique de l'agglomération : insuffisance des infrastructures de communication manque des espaces de loisir, de détente et de promenade.

Donc on peut proposer des solutions pour effectuer les besoin des habitants on profitant des périphéries de la ville pour la création des pôles d'attractivité.

10 -La mobilité :

Afin de résoudre les problèmes de circulations que connaît la ville de Sétif, un projet urbain d'envergure a vue le jour, le tramway de Sétif, où les travaux de réalisation sont en cour, la mise en service sera en 2018.

Carte.21 : Les trois lignes de tramway projeté en 2018

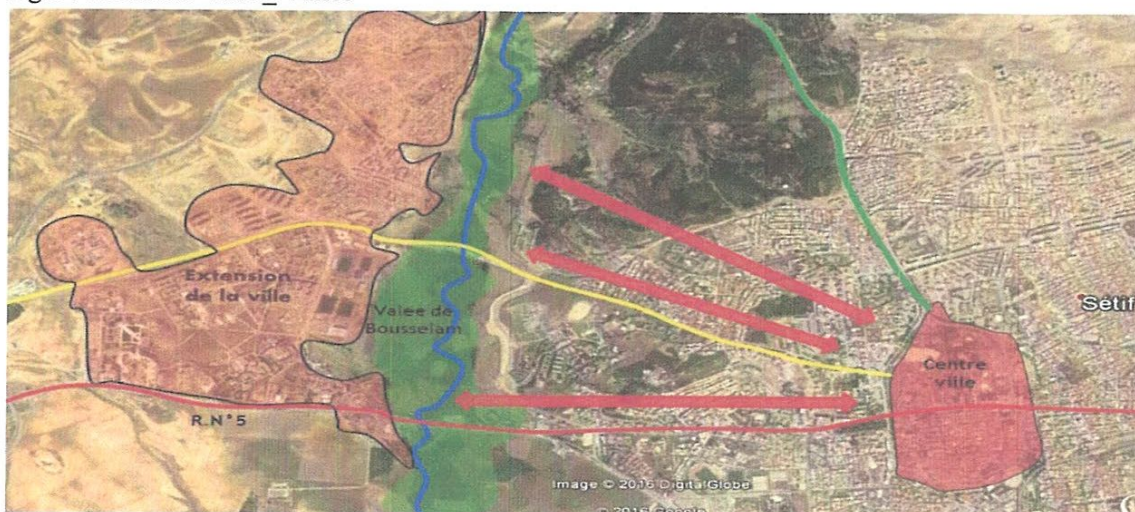


11- La relation entre la vallée de Boussellem et la ville de Sétif:

La ville de Sétif connaît ces dernières années une croissance urbaine considérable, où l'oued était toujours présent dans la vallée de Boussellem. Ce dernier était une rupture naturelle si bien que la ville a enjambée.

Sachant que la vallée de Boussellem a été prévue dans le PDAU de Sétif 2010 comme un parc naturel faisant part comme espace urbain à l'intérieure des limites de la ville.

Fig. 37 : Relation Ville _ Vallée



Source : Auteur 2017 a la base de la carte de Google earth 2017

II-Présentation de l'aire d'étude « Vallée de Boussellem » :

1-Situation de la vallée de Boussellem :

Oued Boussellem représente le principal axe hydrographique de Sétif.

Il s'agit d'un site naturel, se trouvant dans la région ouest de la ville de Sétif, c'est la vallée de Boussellem. Dépression allongée, plus ou moins évasée, creusée par un cours d'eau. Une étendue de 15 km entre Farnatou et Mezloug. Oued Boussellem qui est l'un des rares cours d'eau permanent de l'Algérie. Donnant ainsi une belle vue panoramique à la ville de Sétif.

Carte22 : Situation de vallée de Boussellem



Fig.38 : Vue sur oued Boussellem



Source : Plan de situation de Sétif (1960)

2- Les pôles d'influences sur oued Boussellem :

Le site occupe une position stratégique entourée de plusieurs pôles d'influences capables de rayonner sur toute la région de Sétif et voir même au- de la :

2-1-Pôle universitaire existant : Il accueille des populations venant des wilayas limitrophes. Il regroupe des instituts technologiques spécialisés rares à L'échelle nationale.

2-2-Chouf El-Kded et Farnatou :

Ils sont appelés centres secondaires et jouent un rôle fonctionnel, ils accueillent tous les programmes (logements équipements etc.). Nécessaire à la demande de la population.

2-3- Le deuxième pôle universitaire (El BEZ):

Situé dans l'air de planification El-Bez, s'étend sur une surface de 112 ha, le programme comprend également:

- *Une résidence universitaire.
- *Des infrastructures de sport.
- *Un jardin botanique.
- *Un C.H.U.

2-4-La ville de Sétif: Qui est un pôle attractif au niveau régional et national.

3 Le réseau hydrographique:

Oued Boussellem se caractérise par un débit moyen annuel de 10.6 millions m³/S, le débit mensuel moyen varie d'une saison à l'autre, le maximum est atteint au mois de Février avec 56m³/s, et le minimum au mois d'Aout avec 1,1m³/s. Le débit varie en fonction du relief.

Carte.23 : La vallée de Boussellem

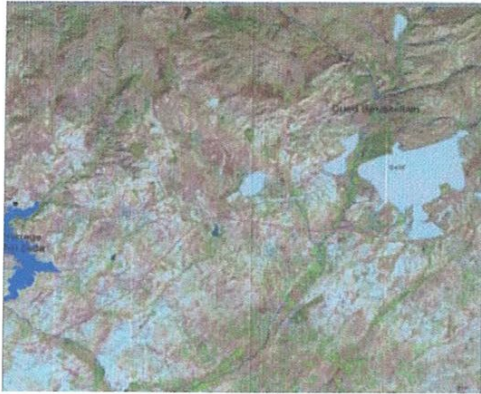
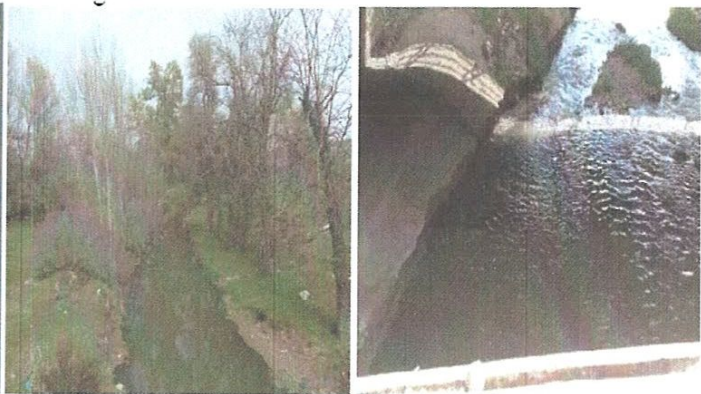


Fig.39 : Vue sur oued Boussellem



Source : Image Google earth professionnelle 2010

-Les principaux affluents de Oued Boussellem sont:

Oued Guellal : versant de la partie Sud-est ;

Oued de Tixter: versant de la Sud –Ouest ;

Oued Ftaissa : versant de la partie Sud ;

Oued Ouricia du Nord –Est et L'oued Guessar du Nord –Ouest (DHW).

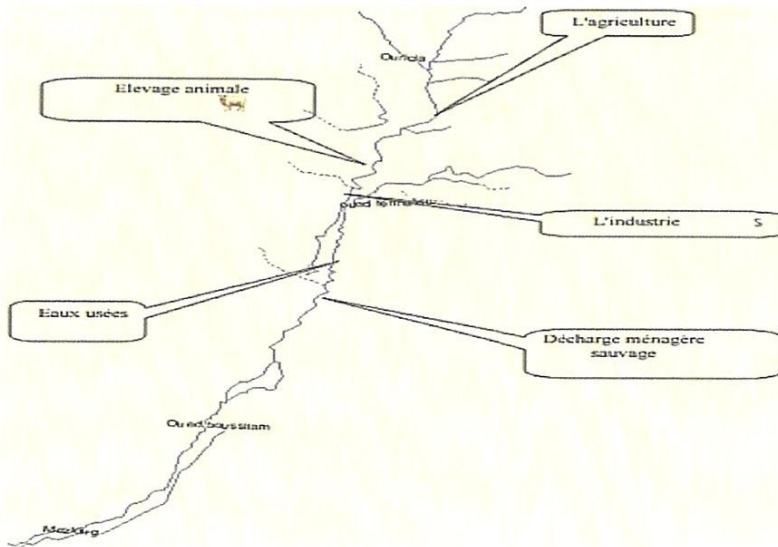
4-La vallée de Boussellem selon le PDAU :

On note la primauté de Sétif, elle concentre l'essentiel de services agricoles et elle conserve aussi une importante activité agricole péri- urbaine.⁸⁶

5-Proposition d'aménagement et recommandations :

* Respecter l'environnement et maintenir la vallée de Boussellem comme poumon de la ville, qui séparant l'ancienne ville de la futur extension ouest.

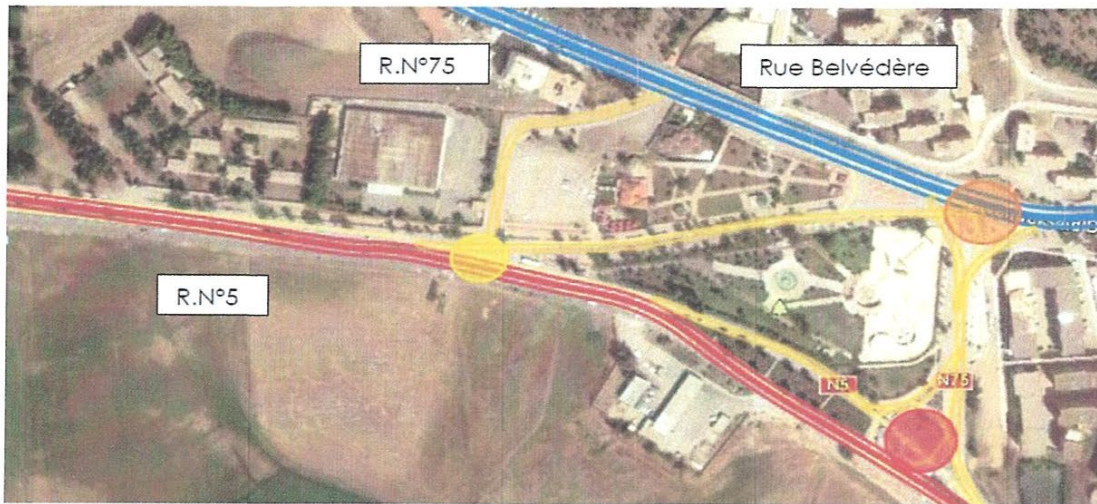
Fig.40 : Les principales menaces de la vallée de Boussellem.



Source : Mémoire Djazia, biologie

⁸⁶ PDAU, P 409

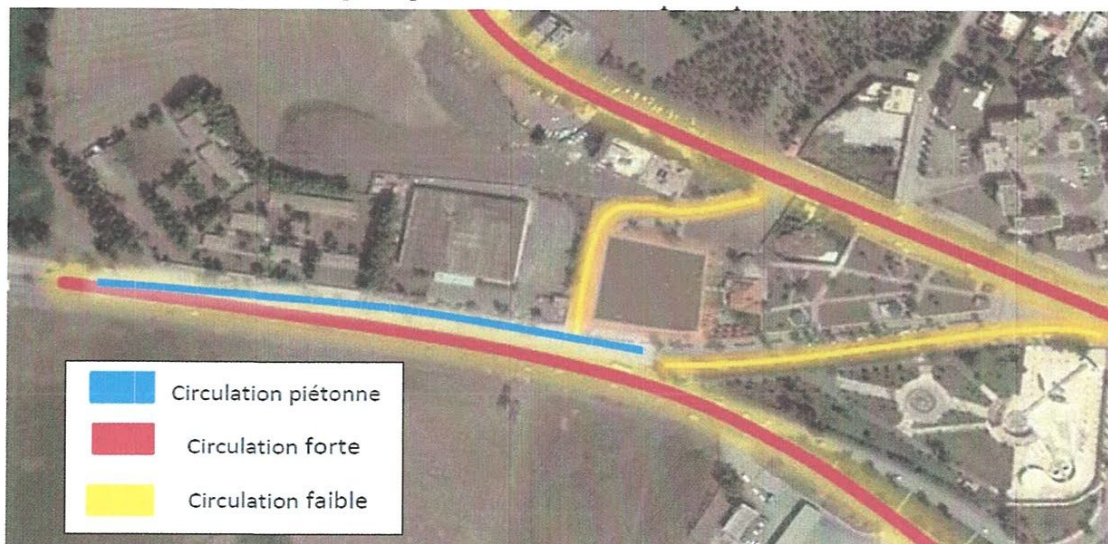
Fig.43 : Les routes et les nœuds à proximité de terrain d'interventions



2-La circulation mécanique et piétonne :

Dans cet endroit la circulation mécanique est forte au niveau des routes nationales 5 et 75, et faible au niveau des rues secondaires, sachant que la ligne de tramway passe au niveau de la route 75 (projeté en 2017), et un tronçon de cette rue se nomme la route de belvédère grâce au nouveau projet des terrasses belvédères qui est en route de réalisation.

Fig. 44: la circulation mécanique et piétonne.



3-Les éléments de repère:

Le site est facilement repérable grâce à certains points connus tout autour du site

Fig. 45 : Clinique du cœur



Fig. 46 : Restaurant la Citadelle

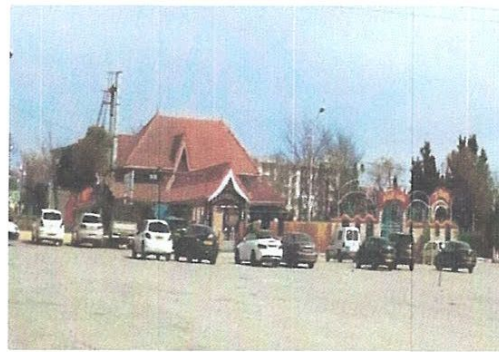


Fig. 47 : Clinique Mahabi



Fig. 48 : Clinique médecine des yeux



4-L'accessibilité au site

Le site se situe est à la périphérie de la ville, l'accès au site est assuré par les deux voies qui bornent le site la R.N°75 (Belvédère) du côté Nord et RN5 du côté sud en plus le trajet du tramway de côté Nord. Le site se caractérise par sa bonne accessibilité.

Fig.49 : L'accessibilité au site

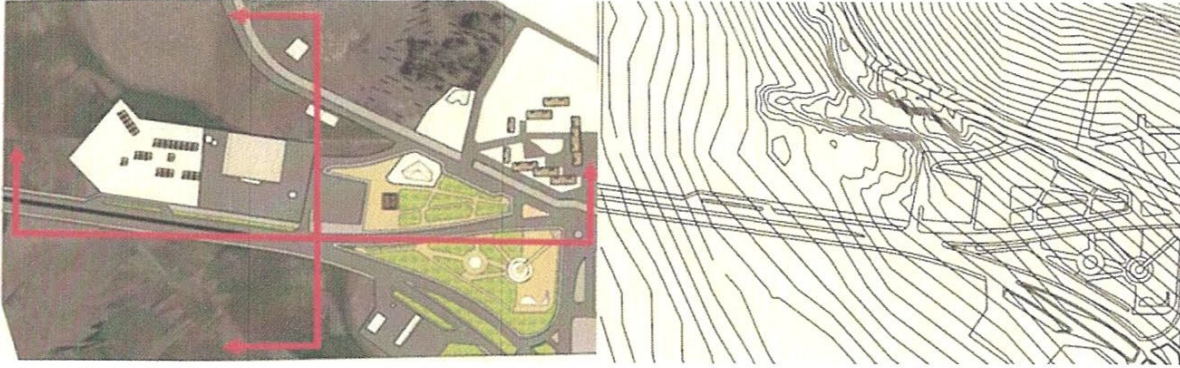


L'accès le plus favorisé est celui de la RN5, par sa facilité d'accès mais aussi à grâce à la grandeur des voies.

5-La morphologie : se caractérise de :

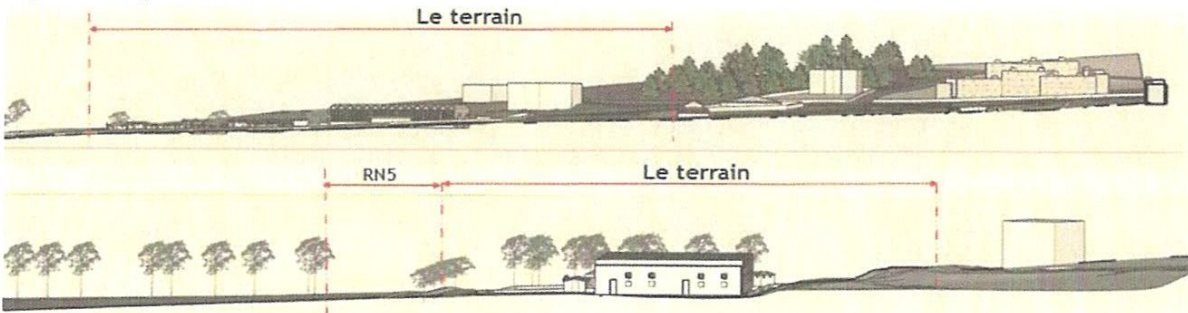
- _ Une forme irrégulière
- _ Des courbes de niveau orientées vers l'est.

Carte.24: la topographie de site



Le terrain est de forme irrégulière avec une pente moyennement accidenté.

Fig. 50 : les profils de site



-Le site à une topographie moyennement accidentée dans la direction générale des pentes au niveau du périmètre d'étude.

6- Les équipements et les services :

Fig.51 Les équipements autour de site d'intervention



7-Paysage :

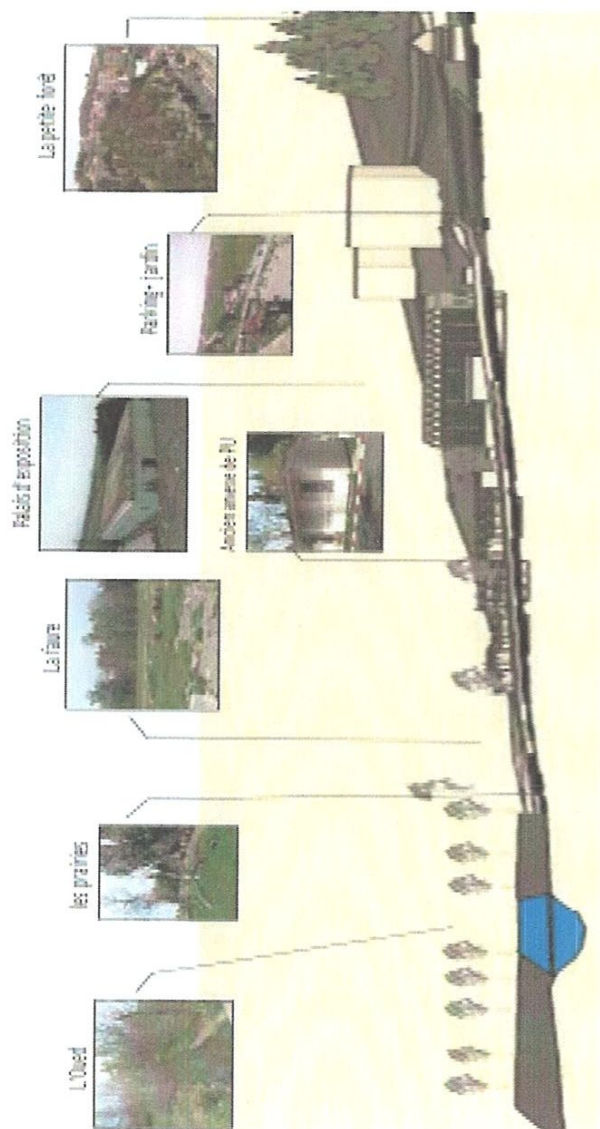
Il s'agit de la vallée de Boussellem, constituant un véritable poumon pour la ville de Sétif.

La vallée offre un Oued qui force dans une plaine tout en laissant des pelouses et des longs arbres s'éparpillent sur ces deux rives. Le paysage se donne en spectacle, aussi, par son relief, en peu profiter d'une vue panoramique dominante.

En y arrivant, on s'amène un sentiment d'apaisement et de calme au départ, uniquement troublé par les moteurs des engins. En effet, au premier abord cet étendu d'espace paraît éloigné de l'activité humaine, sentiment contredit par le passage de voitures sur la route N°5 située à l'extrême sud du site.

7-1-Les composantes de paysage :

Fig.52 : Les composantes de paysage



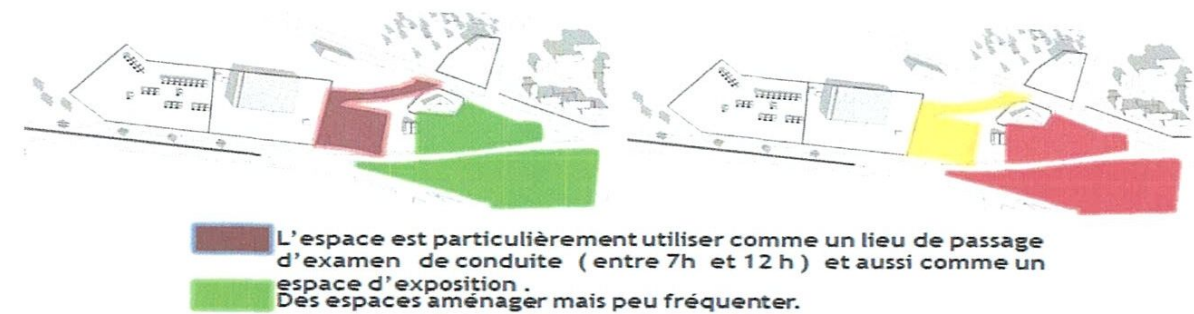
7-2- La vue panoramique :

Fig. : 53 La vue panoramique de site d'intervention



8-L'occupation de l'espace :

Fig. : 54 : L'occupation de l'espace durant la journée et durant la nuit :



9-Etat des lieux :

9-1- la vallée : Le non-respect de l'espace par usagers et la négligence des services de la commune responsable de la propreté ce qui explique son état.

Fig.55 : L'état dégradé de la vallée de Boussellem



9-2-Les espaces publics

L'espace public est bien traité et revêtu mais on signale un manque de mobiliers urbain (espace couvert ouvert) ce qui rend cet espace un espace de transition (passage seulement).

Fig.56 : L'état des espaces public à Boussellem



- Synthèse et diagnostic:

Synthèse de l'analyse :

Après l'analyse, nous avons pu ressortir les différents caractères que présente le site :

- _ Une prédominance naturelle qui lui donne un côté de bien-être.
- _ Des réseaux de communication routiers élevés permettent le désenclavement et favorisant le déplacement et l'accessibilité. Permettant une continuité physique, le site et du projet sont facilement accessible.
- _ La morphologie du site permet une visibilité étendue et une belle vue panoramique tout autour de site.
- _ L'existence d'un équipement important d'enseignement et de recherche « les deux pôles universitaires ».
- _ La potentialité spatiale est favorable car elle constitue une assiette foncière à proximité de la ville de Sétif.
- _ Un endroit d'attractivité sur tout après l'arrive du tramway. Future belvédère tout au long du parcours du tram.

Avantages:

- 1_Le site est face à un paysage naturel, donc la prédominance naturelle et la richesse du paysage qui offre une très belle vue panoramique (Oued Boussellem, les terres agricoles, la nouvelle ville Abid Ali qui bénéficie un merveilleux paysage plus de végétation tout autour de site).

- 2_ Sa situation près des routes nationales 5 et 75.
- 3_ Sa proximité de la ville.
- 4_ L'importance des équipements existants
- 5_ Le passage du tramway dans le futur proche.

Contraintes:

- 1_ La pollution de l'Oued Boussellem engendrée par le rejet des eaux usées sans épuration.
- 2_ La rupture et le manque d'articulation entre les quatre pôles
- 3_ L'absence de structures viaire et tout ce qui est infrastructure.
- 4_ La nature physique du terrain (accidenté)
- 5_ Le jardin et l'espace public qui sont à proximité sont peu fréquentés, et un manque de mobilier urbain.
- 6_ la mauvaise image de l'entrée de ville (La forte circulation, le mauvais état de la façade urbaine au niveau de R.N°5).

Recommandations :

- 1_ Concevoir le paysage naturel et la préservation de la biodiversité
- 2_ Améliorer l'image d'entrée de ville
- 3_ Aménager les espaces publics (mobilier urbain) et enlever la clôture de jardin du livre (pour qu'elle soit ouverte pour le public)
- 4_ Assurer le lien entre la ville et la vallée
- 5_ Aménager des passages piétons pour éviter les passages sur l'oued,
- 6_ Nettoyer les berges de l'oued, recenser les sources de pollution traiter les espèces infectées
- 7_ Réaliser un projet fédérateur destiné au loisir afin d'apporter une nouvelle dynamique à la ville.

Deuxième partie : Approche analytique

Chapitre II : Propositions d'aménagement

A- Plan d'aménagement et composition urbaine de la vallée de Boussellem :

I- 1-Présentation de l'aire d'étude :

“ L'eau une véritable source de vie”, à partir de cette citation ; on va travailler sur la renaissance d'oued Boussellem; en le reconduisant vers un oued vivant (une éco-vallée). Nous allons mettre l'accent sur les différents problèmes connus au niveau de cette vallée qui est considérée comme un poumon vert de la ville de Sétif, donc une question de renaissance de l'oued, un Projet d'aménagement et de réhabilitation le long de la Vallée sur un tronçon de 7,85 Km, et la mise en place de différentes infrastructures destinées au loisir.

Fig. 57 : Vues sur la vallée de Boussellem.



-Motivation de choix de l'aire d'étude :

- _ La richesse d'écosystème et la beauté de paysage de site.
- _ Occasion de découvrir la biodiversité de vallée et une un défi de choix d'un nouvelle projet qui est pas très connu au monde. _ la présence de la forêt par laquelle le site est connu. _ La morphologie du site permet une visibilité étendue. _ La considération de l'entrée Ouest de la ville comme un carrefour et un point de communication sur le plan routier très important et d'échange. _ Le site est accessible par la présence de Rn5 et Rn75 qui sera traversé dans l'avenir par le tramway. _ Possibilité d'exploiter ce site à des fins de loisir pour une nouvelle dynamique de la ville.

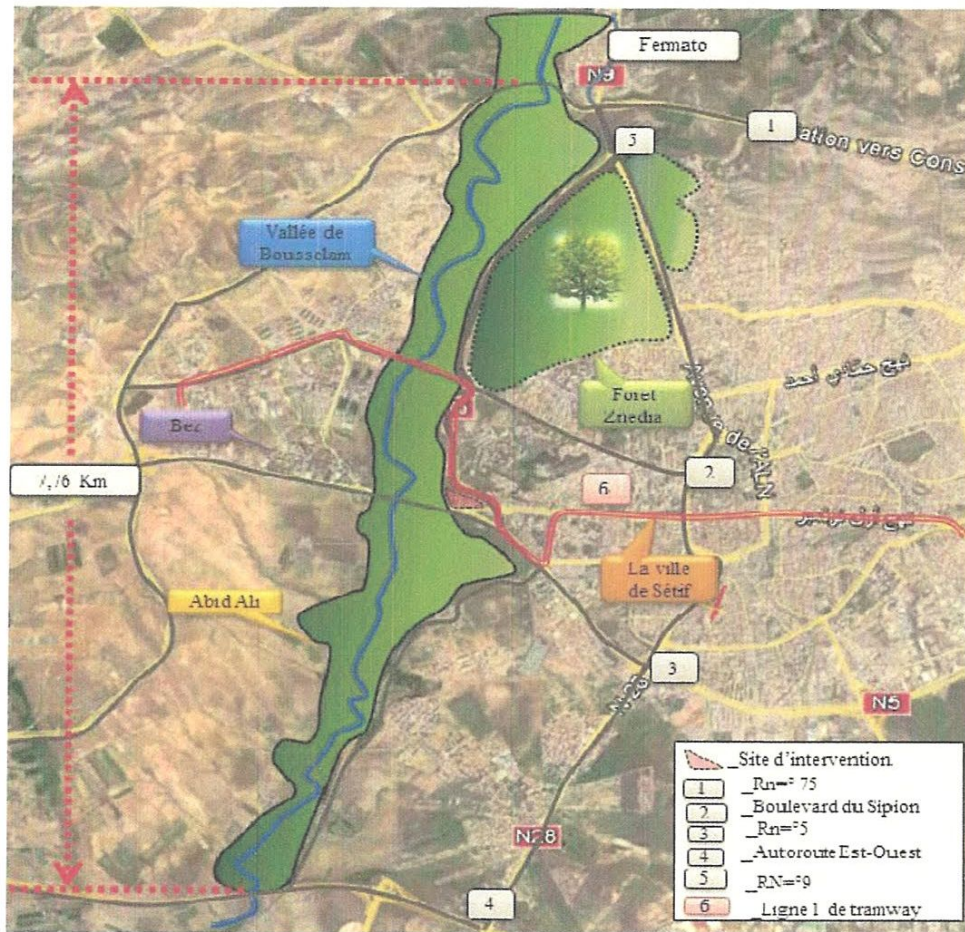
II-1-Propositions et recommandations du projet :

- _ Projet de réhabilitation des éléments du paysage de la vallée
- _ Rétablir les fonctions hydrauliques de l'oued.
- _ Prévenir les risques d'inondation par l'aménagement du nid d'oued.
- _ Offrir aux habitants de nouveaux espaces de loisir.

2-Les étapes de projet :

A- Nous avons identifié notre aire d'étude en choisissant le tronçon de la vallée délimité au nord par Farnetou et au sud par l'autoroute est-ouest de sur une longueur de : 7,85 Km à vol d'oiseau.

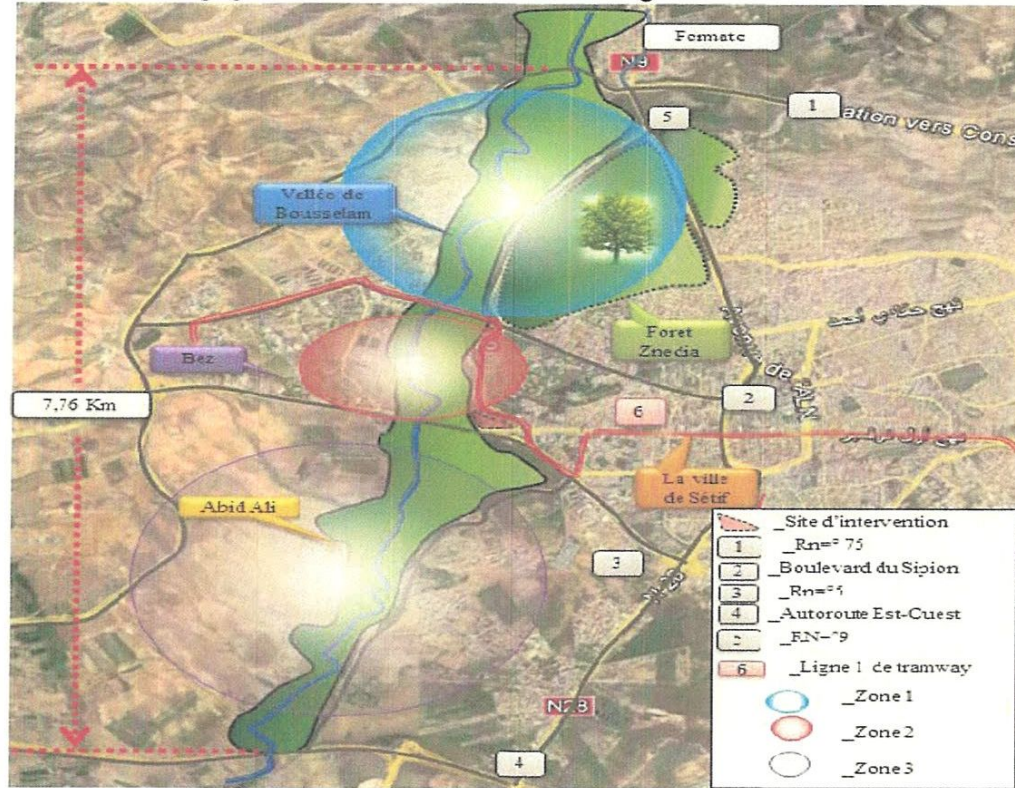
Carte.25 : Limite de l'aire d'étude (Vallée de Bousselem).



B- Nous avons divisées ce tronçon en trois zones "suivant le cours d'eau " :

- 1_ Cours amont : (industrie "les déchets urbains", forêt, habitations)
- 2_ Cours moyen (résidentiel, activités éducatives et médicales)
- 3_ Cours aval (traverse les terres agricoles, les prairies, la campagne et la nouvelle ville d'Abid Ali).

Carte.26: Découpage de l'aire d'étude en zones homogènes.



3- Les actions :

3-1-Pour la première zone : Cours amont ; Relation Vallée/ forêt :

3-1-1-Les caractéristiques de la zone :

- La prédominance des arbres et de la verdure, la forêt de Znedia et la forêt de Boussellem.
- la présence des aires de jeux (terrains de football, pistes de footing) (Voir annexe n°13)
- la présence de petites aires de repos pour les familles et une zone de jeux d'enfants.
- la présence de l'élevage des chevaux et d'éventuelles compétitions équestres

3-1-2-Les problèmes de la zone :

- Les terrains de sport délaissés.
- La présence d'usine qui déverse les eaux usées et les déchets industriels dans l'oued
- Un espace naturel non exploité.

Fig. 58: La présence d'usine Fig.



Fig. 59 : La présence des terrains de sport et le parking



Carte.27 : Zone 1 : Cours amont ; Relation Vallée/ forêt : avant et après les actions :
Avant l'action:



3-1-3-Les actions proposées :

- 1_ Installation d'une station d'épuration pour alimenter le coté inférieur de la vallée (traitement en amont des eaux de crues et des eaux résiduaires qui se déversent dans l'Oued..
- 2_ Faire un plan d'aménagement paysager :
Former des axes écologiques combinant entre la vallée (couloir écologique) et la forêt de Znedia (par des passerelles végétalisés bien aménager permet même d'accessibilité à la faune
- 3_ Créer un réseau pro-environnemental Corrélation avec d'autres programmes de développement qu'on va mentionner ultérieurement
- 4_ Créer de plans d'eau à vocation de loisirs ;
- 5_ Aménager des pistes cyclables, des promenades, voies piétonnes.
- 6_ Structurer les terrains de foot avec du gazon et les équiper de points d'eau, vestiaires, sanitaires...etc.

Carte. 28: Plan d'aménagement et de composition urbain de la première zone : Interconnexion vallée/forêt.

Après l'action :



3-2-La deuxième zone : cours moyen (comprend notre site d'intervention)

2-2-1-Les caractéristiques de la zone :

- La présence d'une passerelle qu'assure la relation entre la ville de Sétif et El Bez Une vue panoramique.
- La présence de la faune comme les cigognes.
- La forte présence des arbres et de végétation.
- La ligne de tramway qui passe tout autour de la zone coté nord-ouest
- La ponctualité d'un grand projet de belvédères et une réhabilitation de la route nationale numéro 75.
- L'existence des équipements sportives (Lycée sportive) et éducatives (PU ancien et PU1).
- Cette partie de la vallée est une partie déjà urbanisé.

3-2-2- Les problèmes recensés :

_ Le mauvais état de la partie ouest de la vallée et le non-respect de l'espace par les usagers et la négligence des services de la commune responsable de la propreté ce qui explique son état (présence de déchets urbains pollution de l'eau.)

_ L'existence de constructions qui n'ont aucune relation avec la nature de la zone (le palais d'exposition, l'ancien annexe universitaire) donc la programmation non adéquate des équipements existants par rapport au paysage naturel de la vallée et aux besoins de la ville en matière d'infrastructures de loisir.

Fig.60 L'état de la zone " Vallée de Boussellem "



Carte. 29: Zone 2 : Vallée /Ville ; les caractéristiques.



3-2-3-Les actions proposées :

1_ Nettoyer les berges de l'oued,

2_ Recenser les sources de pollution (amphibiens, algues, mollusques, etc.),

3_ Délimiter la zone par une barrière verte jouant le rôle d'écran et de périmètre de protection.

4_ Aménager des passages piétonniers pour éviter les passages sur l'oued, et des parcelles pour le pâturage pour réglementer le système d'élevage.

5- Lutter contre l'érosion: **Les moyens de lutte proposés sont :** Le reboisement, la restauration des sols, l'implantation des banquettes, la création des petit barrages (retenues collinaires), la plantation des cultures suivant les lignes de niveau, la plantation des végétations à longue tiges dans les oueds. Les arbres et arbustes doivent être plantés jeunes (1 à 3 ans - 300 à 900 mm de haut)⁸⁷.

6_ Restaurer la vocation agricole de la zone (découpage de la zone a des terrains ou bien des champs de fleurs colorées, par des allées d'arbres) profitant des belvédères et des du trajet du tramway pour créer des perceptions olfactifs, visuelle et sensoriel au témoignage.

7_ Aménager des terrains de sport et ajouter l'aspect de loisir + des passerelles aménagé.

8_ Réaliser quelques projets aussi comme des éléments générateurs de la description de la vallée, donc créer des espaces attractifs destinés au loisir :

Un complexe de loisir comportant des parcs à thème comme un parc aquatique, des infrastructures d'accueils, la création d'espaces dédiés aux randonnées pédestres, des clubs culturels. En programmant un projet qui s'inscrira dans le soutienement du secteur de loisir et de tourisme, et qui sera destiné au grand public (les enfants, les jeunes, les adultes 'Hommes, femmes') à l'échelle de toute la région ou sera consacré à la rencontre, l'échange, la convivialité, sans pour autant délaissé la valorisation de la vallée et la protection et la préservation de la biodiversité.

3-3- La troisième zone : cours aval ; Interconnexion Vallée/ Compagne :

3-3-1-Les caractéristiques de la zone :

- La zone est considère comme unité rurale, la dominance de l'activité rural.
- L'existences des terres agricoles et la forte dominance de l'élevage des animaux.
- La nature du paysage dans le site et la topographie donne une bonne visibilité vers la ville de Sétif, l'université el Bez, et les terres agricoles.
- Sa proximité de la gare multimodale facilite le transport en commun.

Fig.61 : L'élevage des animaux (vaches, moutons.) dans la troisième zone



⁸⁷ MÉMOIRE : SERSOUB Djazia, (2012) : Aménagement et Sauvegarde de la Biodiversité de la Vallée d'Oued Boussellem, Sétif, Département de biologie et écologie végétale.

3-3-2- Les problèmes recensés:

- 1- Problème d'accessibilité et manque de transport public.
- 2 - Le mauvais état d'habitations au niveau du centre historique
- 3- Manque d'espace publics et de mobilier urbain et aires de stationnement
- 4- Manque d'équipements de service et de commerce
- 5- L'ancienne ferme est devenue un lieu de décharge

Carte .30 : Zone 2 : Vallée /Compagne ; avant et après les actions

Avant l'action :



3-3-3-Les actions proposées :

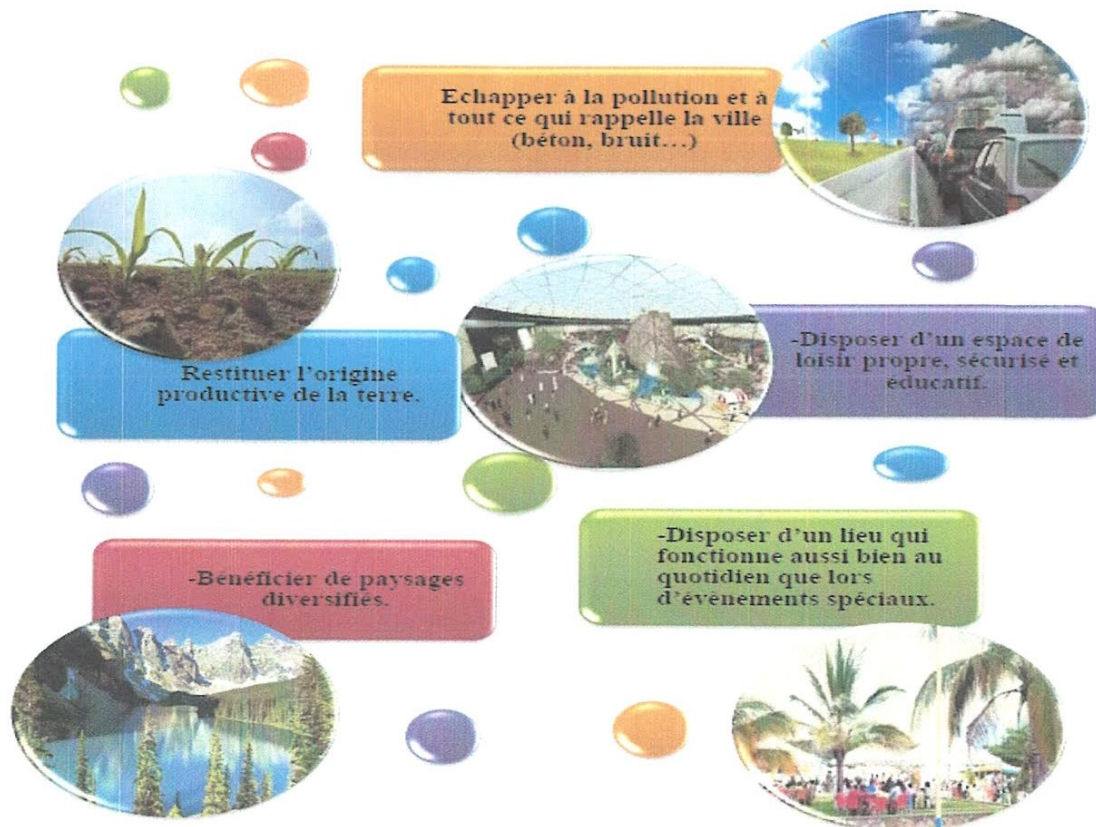
- Renforcer l'activité rurale et encourager la " Production ",
- Réglementer le système d'élevage
- Installer un centre d'élevage des animaux au niveau d'ancienne ferme avec des bassins de décantation
- Soutenir l'agriculture des légumes
- Aménager les berges (concentration du boisement " des arbres de fruits ")
- Aménager des jardins et des un parc urbain.

Carte31 : Plan d'aménagement et de composition urbain de la troisième zone : Interconnexion vallée/Compagne. Après l'action :



4-Les attentes des usagers :

Fig. 62 : Les attentes d'usagers de notre proposition d'aménagement de la vallée de Bousselem



Deuxième partie : Approche analytique

Chapitre II : Propositions d'aménagement

B- Plan d'aménagement et de composition urbain de site d'intervention :

1-Analyse des exemples : village touristique du port de Bourgenay

1-Situation: il se situe à saint Hilaire – Talmont en France

Présentation: le village s'étale sur 175 hectares avec un front de mer de 02 Km.il se constitue de plusieurs hôtels de 3 et 4 étoiles ainsi que des unités résidentielles qui forment l'hébergement, il dispose d'un golf de 18 trous, d'un lac ainsi que des commerces, restaurants et de plusieurs équipements de loisir, détente et de prestation (parc aquatique, centre sportif, théâtre de verdure, ...).

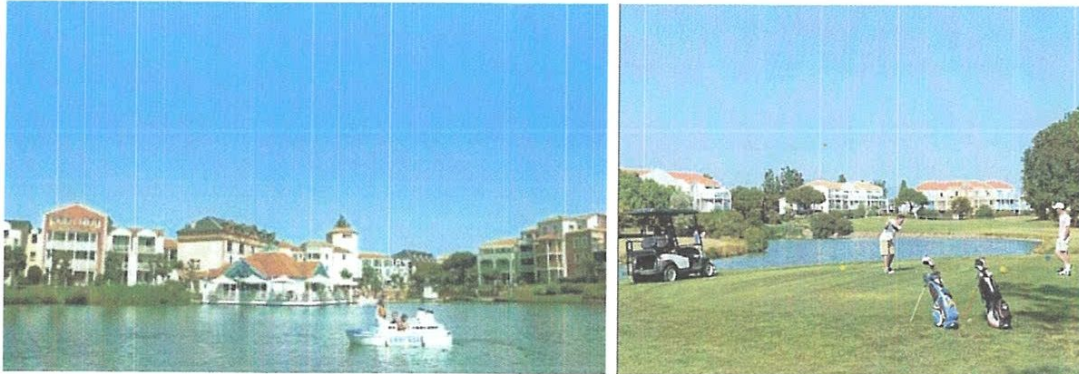
2-Programme:

A _ Hébergement :

- 4 Hôtels de 1100 lits en 3 et 4 étoiles

-02 Unités résidentielles de 500 lits : une autour du lac et la deuxième autour du golf.

Fig. 63 types de résidences



B _ Equipements de loisir et de détente:

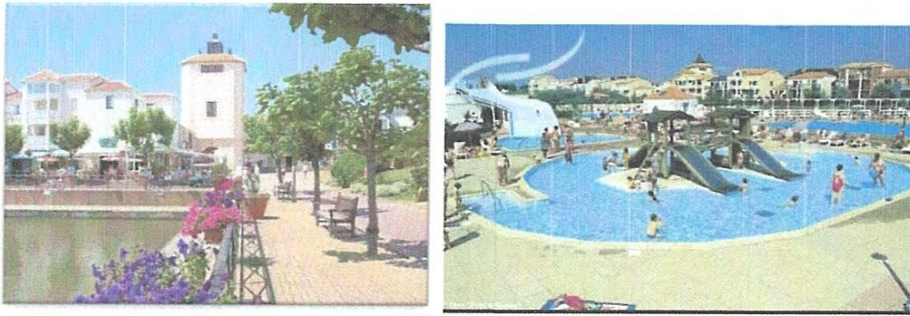
- Une centre d'animation

-Un parc aquatique

-Un théâtre de verdure

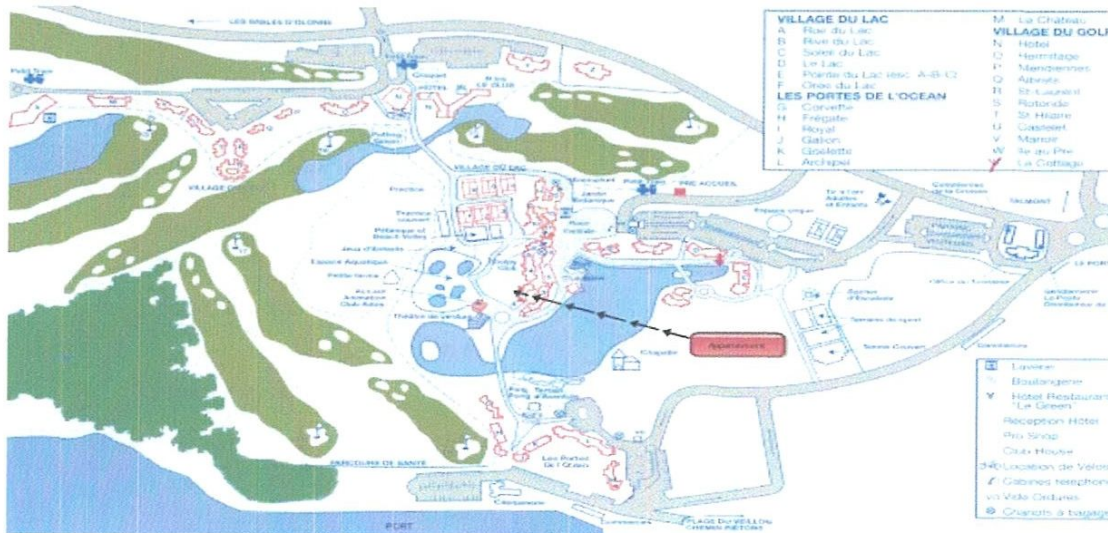
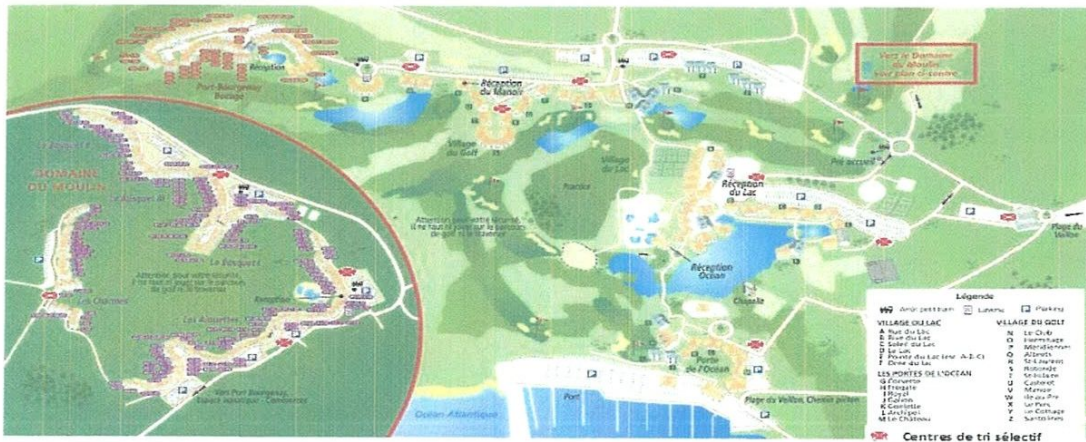
-Une place centrale avec jardin botanique

Fig. 64 types de d'équipement de loisir :



3-Le plan d'aménagement du village :

Carte 32: plan de masse du port de Bourgenay

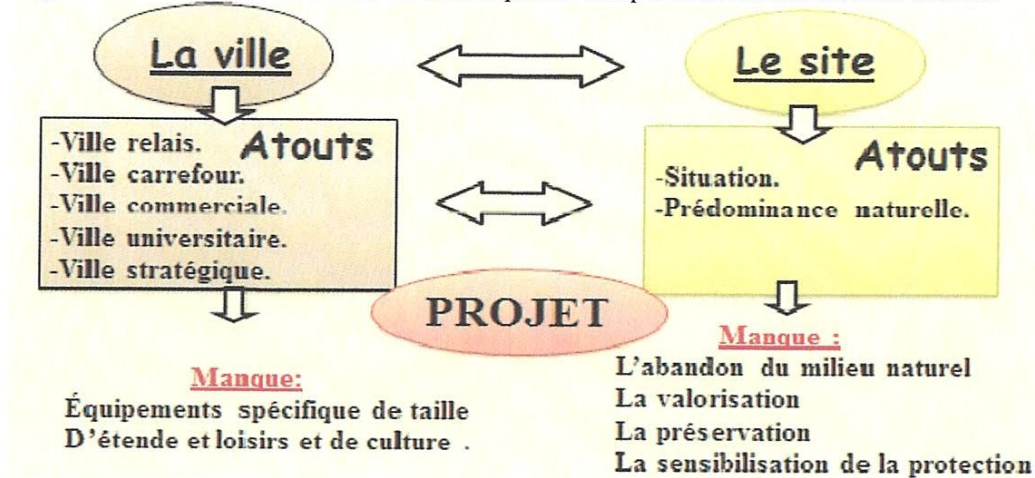


2- schémas de principe de notre intervention sur le site :

1- Présentation de site d'intervention :

D'après nos diagnostics des résultats de l'analyse stratégique de l'aire d'étude :

Fig.65: Schéma montre les Atouts et les manques de chaque unité soit naturelle ou urbaine.



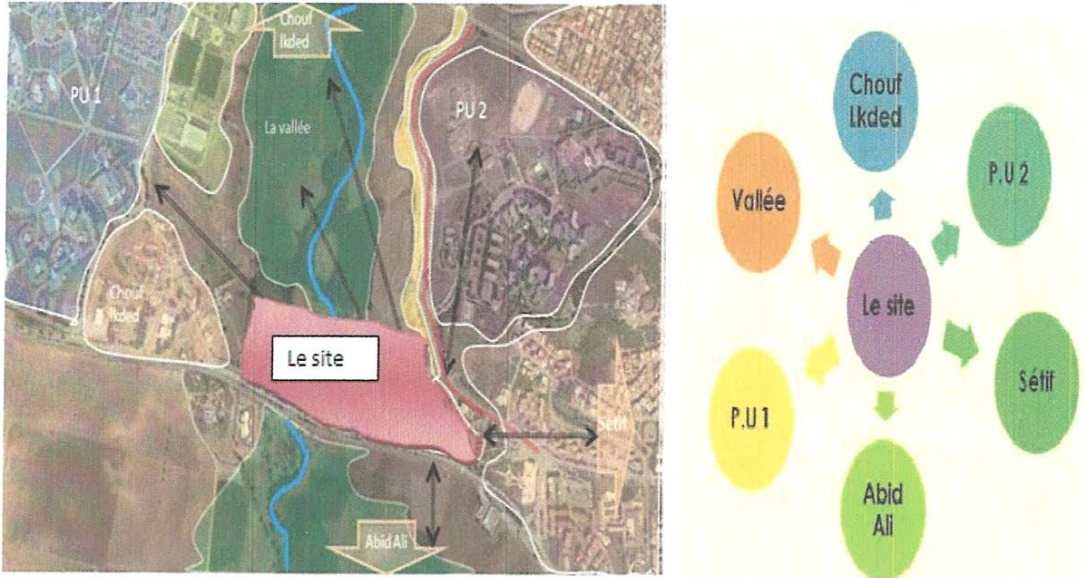
Donc quel projet sera compatible avec les manques de chaque unité ?

2-Les objectifs :

- A- Créé un projet qui apportera une nouvelle dynamique à la vallée et s'intègre parfaitement dans son environnement naturel.
- B- Créé une relation entre l'intérieur et l'extérieur, en assurant la pénétration de la nature
- C- Utiliser l'aspect naturel du site comme matière première pour modéliser des grandes espaces de repos, de promenade et même d'exposition.
- D- Offrir un microclimat ou l'utilisateur trouvera son bon endroit pour se distraire, se promener et se changer les idées.
- E- Créer des espaces de loisirs qui interface d'un côté avec le bâti et d'un autre avec la nature afin que l'utilisateur puisse être en relation direct avec les deux aspects.

3-Choix de site d'intervention : c'est la partie la plus infecté par les problèmes, cette zone de la vallée est définit comme l'entrée ouest de la ville de Sétif.

Fig. 66 : schéma montre les Atouts et les manque de chaque unité soit naturelle ou urbaine.



Le site d'intervention se trouve dans un milieu stratégique comme un point centrique des différents pole et villes.

3-L'intervention : schémas du principe

1- Relation Ville/Vallée : Choix de l'axe est-ouest pour bien

Assurer la relation Ville/Vallée "Interconnexion", "Perception"

Fig.67: Schéma 01 : Relation ville/ Vallée = axe principale.

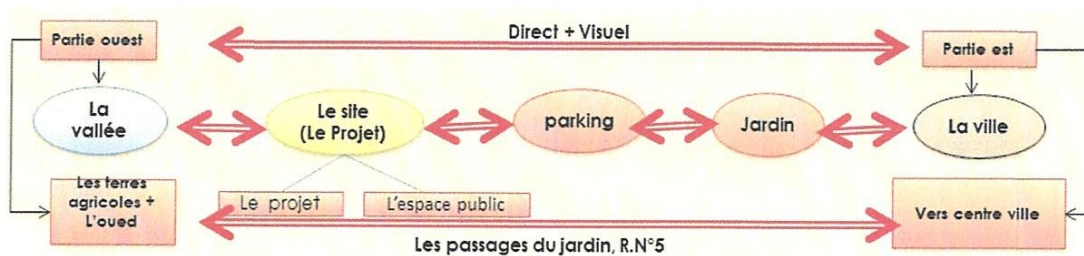


Fig.70 : Schéma 04 : Schéma de principe du projet.



3-Le programme et les projets retenus :

Vu la complexité de notre intervention sur la vallée de Boussellem. Le choix de notre intervention s'inscrit dans un cadre global. Et afin de donner une optique plus élaborée à notre thème la notion loisir dans le projet urbain, une série de projet de proximité en fait l'objet d'une étude détaillée, qui se résume à :

1_ Equipement d'hébergement : les bungalows et L'hôtel : qui se compose de :

- a) Espace d'accueil : le hall ; la réception ; hall de réception, bagagerie, salon, sanitaire public, agence de voyage
- b) Les locaux communs : restaurant, salle à manger, salle de banquets, cafeteria, commerces, piscine, salles de sports.
- c) Les locaux de services : la cuisine, buanderie, lingerie, office d'étage, atelier d'entretien, chaufferie, climatisation, groupe électrogène.
- d) Les locaux du personnel : réfectoire, vestiaire, service médical, chambres.
- e) L'administration : bureau du directeur, secrétariat, comptable, salle d'archive, salle de réunion.
- f) Circulation vertical : ascenseur, monte charge.
- g) Hébergement : la chambre simple, double et la suite.

2_ Equipement de loisir et de détente :

-Un parc aquatique, - parc d'attraction, -air de jeu pour enfants,-théâtre en plein air.

3_ le programme retenue : Un hôtel 4 étoiles.

Le Programme fonctionnel :

1- Accueil :

- Hall d'entrée
- Salon d'attente
- réception, bagagerie
- agence de change
- Agence de voyage
- Médecin
- Infirmierie
- Salon de bien-être
- Sanitaires H/F.

2-Locaux communs :

- Restaurant
- Cafeteria
- salon de thé
- cyber café
- Salle de jeux
- Discothèque
- Bar
- Boutiques
- Bowling
- Salle de conférence
- Salle de projection
- Piscine
- Salles de sports
- Garderie pour enfant
- Espace d'exposition

3_ Locaux de service :

- Chambre froide laitier
- Chambre froide légumes
- Chambre froide viande
- Dépôt général
- Dépôt journalier
- Réfectoire du personnel
- Laverie et buanderie
- chaufferie
- Climatisation
- Vestiaires du personnel.

- Comptable

4- Administration :

- Bureau directeur

- Secrétariat

- Salle de réunion

- Salle de coffre.

- Comptable

- Econome

- planning

- Archives

- Attente

- Sanitaire h/f.

5_ Hébergement :

- Chambres singles.

- Chambres doubles à 2 lits séparés

- Chambres doubles (grand lit).

- Les Suites

. Les résultats de l'enquête :

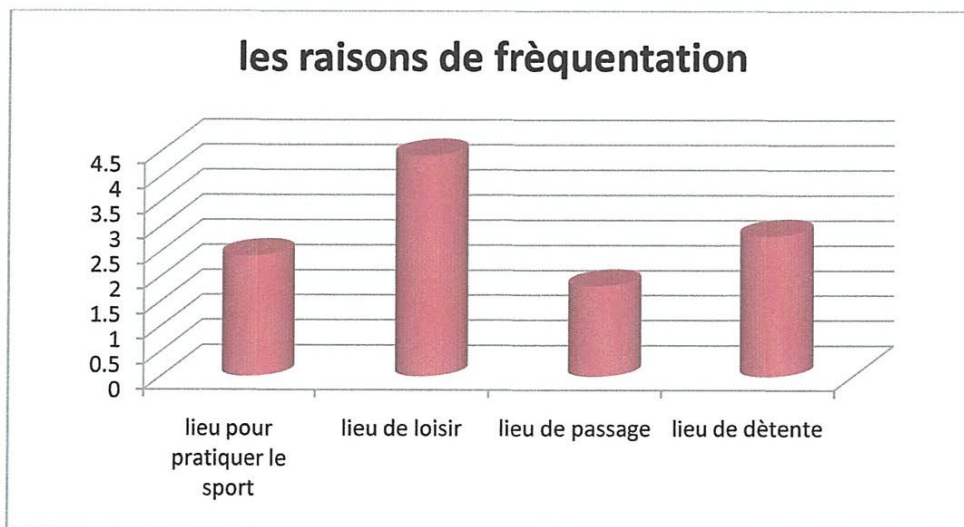
. Définition de la méthode,

La méthode adoptée pour mener l'enquête est celle de l'échelle de Likert. C'est une échelle graduée d'appréciation « de tout à fait » à « pas du tout », comportant un nombre de degrés. L'échelle permet de mesurer des représentations positives ou négatives. Les répondants doivent indiquer leur niveau d'accord ou de désaccord sur une échelle allant de : « tout à fait d'accord » : 4 points - « plutôt d'accord » : 3 points - « plutôt pas d'accord » : 2 points - « pas du tout d'accord » : 1 point - « sans opinions » : 0 point.

La méthode est très usité pour sa simplicité, sa clarté, et par sa facilité pour les répondants.

Les habitants de la ville de Sétif :

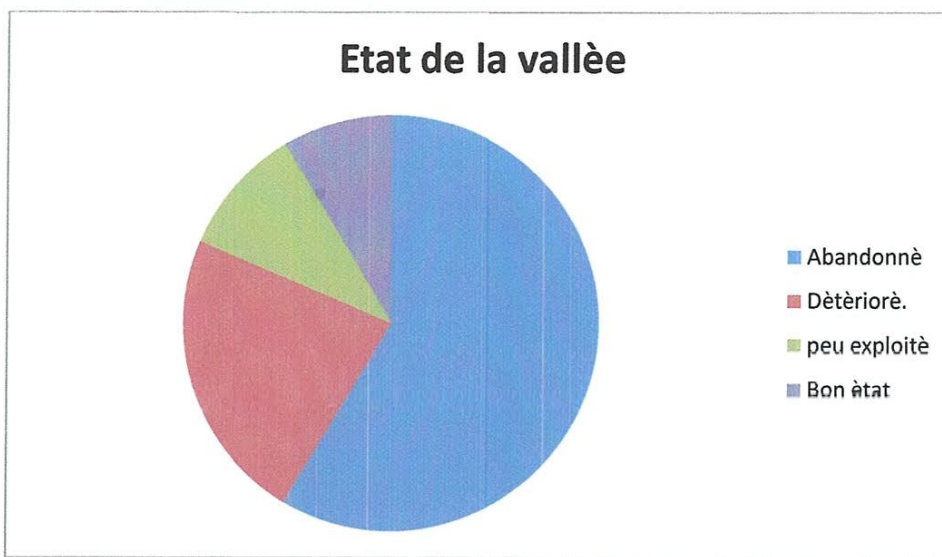
1- Les raison de fréquentation de la vallée de Boussellem :



Graphique n°01

Le graphique numéro 1 montre que les habitants de la ville de Sétif approprient la vallée de Boussellem comme un lieu de loisir et de détente.

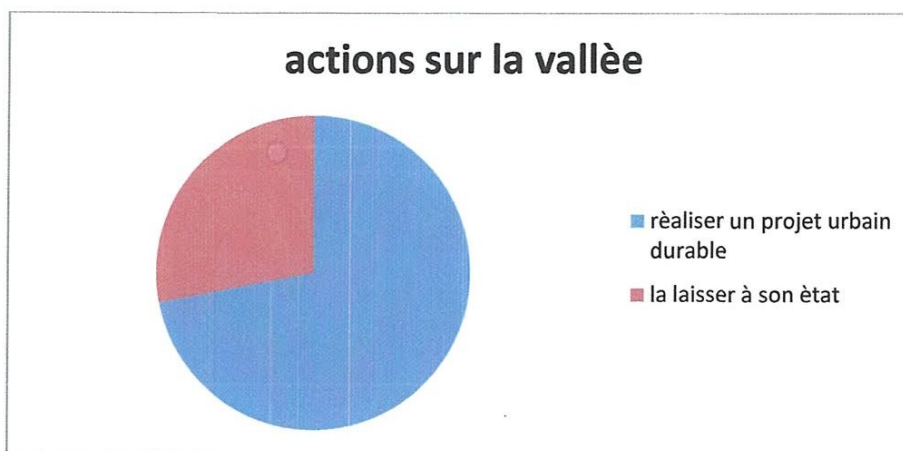
2- L'état actuel de la vallée :



Graphique n°02

Le graphique numéro 2 démontre que la population de la ville de Sétif se préoccupe de l'état dégradé et mal exploité de la vallée.

3- La meilleure action à réaliser sur la vallée :



Graphique n°03

Le graphique numéro 04 explique qu'il est important d'intervenir avec un projet durable sur la vallée, pour la réconcilier avec la ville de Sétif et la rendre plus attractif.

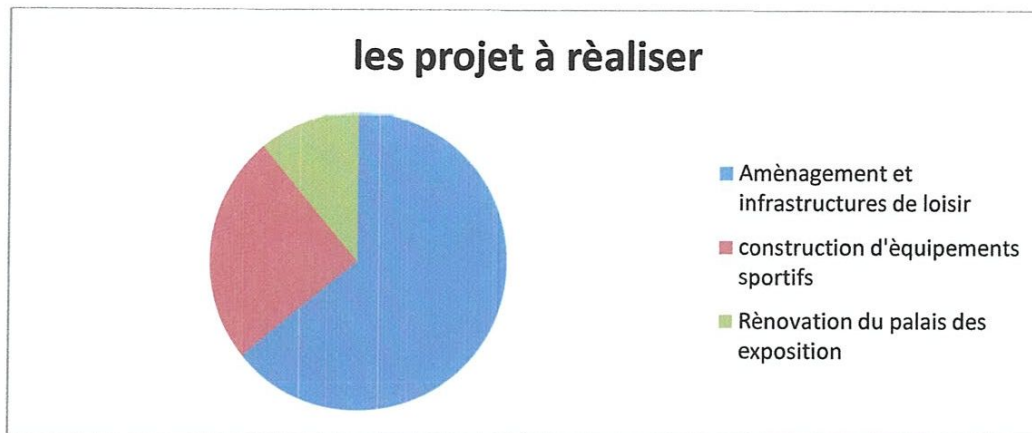
4- Le projet urbain comme meilleurs alternative d'action :

La réponse de cette question est réparti comme suit :

Projet urbain meilleurs alternative d'action	Nombre	Taux %
Oui	175	75
Non	75	18.76
Son repense	25	6.25
Total	275	100

Graphique n°04

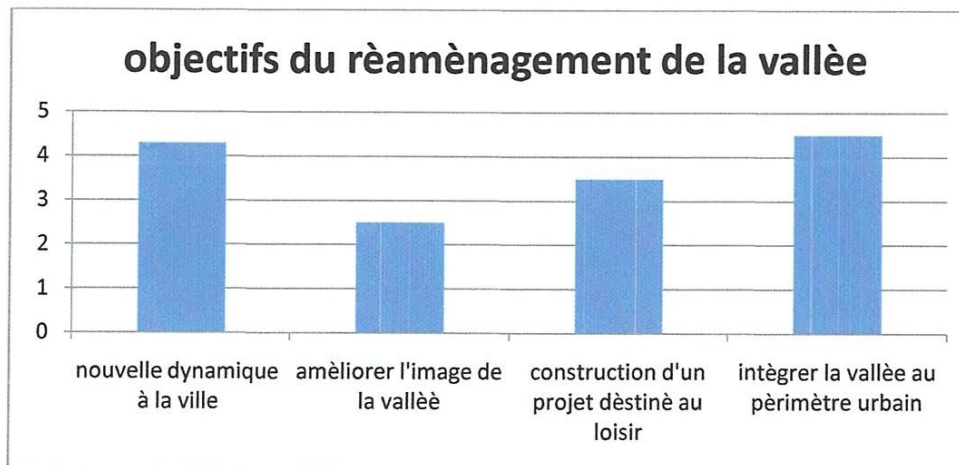
5- Le meilleur projet urbain à réaliser dans la vallée :



Graphique n°05

Le graphique numéro 04 affirme notre plan d'action voulu dans cette partie de ville ; les habitants de Sétif pensent également que le meilleur projet urbain à entreprendre sur la vallée est celui d'un aménagement durable et la construction de différentes infrastructures destinées au loisir, afin que la vallée devienne un espace de convivialité, de partage et d'attraction.

6- Les objectifs visés dans ce projet par ordre d'importance :



Graphique n°06

Conclusion générale :

Notre terre existe depuis des milliards d'années. Au cours de son évolution, elle a accumulé des ressources et des biens exceptionnels. L'homme a géré ces ressources sans les épuiser pendant des siècles. Mais au XIX^{ème} siècle, des phénomènes comme l'explosion démographique, l'industrie et l'avènement de l'automobile, ont apparus ce qui a causé des extensions démesurées des villes, qui ont fortement perturbé les écosystèmes et les ressources naturelles, cela a résulté en un événement climatique plus violent ; ayant donc un grand impact sur l'état paysagé des pays et son développement durable.

Dans ce fait, cette forte expansion des villes a procréé un phénomène, exploitant les périphéries, c'est la périurbanisation, qui a généré un développement urbain excessif, rompant l'équilibre entre les espaces ruraux et urbains.

Cependant, l'apparition de nouvelles modes d'urbanisation utilisant des nouvelles notions comme la notion « projet urbain » et celle d'« éco-vallée » peuvent apporter des solutions aux problèmes causés par l'étalement urbain au profit des terres agricoles, par une action d'aménagements durables harmonieux avec les milieux naturels. Notre démarche sur l'air d'étude a été ciblée et stratégique prennent en compte les corridors biologiques de la Vallée de Bousselem.

Notre démarche a été renforcée par des recherches thématiques et des analyses d'exemples de bonnes pratiques étrangers et arabes, où ils ont été assez fructueuse en termes d'analyse stratégique paysagère des zones d'études affirmée par des explications d'experts et des concepts de théoriciens utopiques dans ce domaine.

- Alors, on a travaillé sur cette logique hiérarchisée pour établir ces propositions :
- Assurer un retissage de lien entre les éléments particuliers de la nature et de la ville, par une stratégie de **''Trame verte et bleue''** où elle est définie par la combinaison de la conservation de la biodiversité et du **''Corridor biologique''** (vallée de Bousselem). Assurant l'échange avantageux entre la ville, les périphéries et l'oued par une logique de perception.
 - Faire renaître oued Bousselem; en lui faisant subir une réanimation par le principe d'**éco-vallée**, un projet d'aménagement durable d'envergure, de réhabilitation, de restauration et de composition urbaine destiné au loisir le long de la vallée.

- Réaliser un projet durable, fédérateur, un projet d'éco-vallée, qui sert à la valorisation, la sensibilisation de la protection des éléments naturels de la vallée (la faune et la flore) sous l'air du loisir et la culture. Où le paysage devient comme le fond de l'architecture.

A la base d'une démarche de ''**projet urbain**'' ; On offrira des espaces publics naturels de qualité, conçus comme supports potentiels d'activités récréatives. Valorisant la mobilité douce et utilisant les matériaux amis de la nature. Le projet donc participe parfaitement au développement durable du territoire.

Donc ce défi d'aménagement de la vallée est d'une certaine façon très motivant puisqu'il s'agit de cadrer un nouvel équilibre entre les espaces urbanisés et les espaces ruraux, support d'un environnement naturel et agricole précieux pour notre développement.

- MADANI SAID. (2014), Premier cour de matière introduction au projet urbain : Le projet urbain, Institut d'architecture et des sciences de la terre, Université Sétif 1.
- Marcel RONCAYOLO ; « Lectures de villes ; Formes et temps »,
- Martial Charpentier (1973), Techniques urbaines, éditions EYROLLES Paris 147
- Maouia Saidouni (2001), Elément d'introduction à l'urbanisme : Histoire, méthodologie, régmementation. édition CHASBAH, Hydra, Alger.
- Metropolis, Ecology Community, and the American Dream (1993).
- Mémoire SAFRI Saïd (2008), Renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin : cas du centre-ville de Jijel. Sous la direction de LABII Belkacem, Univercité Montouri Constantine. p. 1/3
- Michele Costanza, édition Julie Cauallier (2003): Aménagement paysagers et approche durables: Actes du colloque, 24,25 et 26octobre 2001 Pau. Édition Julie Cauallier 2003,77p.
- P.D.A.U de la Wilaya de sétif , 2011.
- Philippe LEVEAU, « PAYSAGE HISTOIRE DU », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/histoire-du-paysage/>
- Peter Calthorpe, The next American metropolis, New York, Princeton Architectural Press, 1993, p. 56
- Projet ORATE : Les relations urbain-rural en Europe ; Résumé opérationnel du rapport final. Traductions en français par Philippe DE BOE (PhDB Consultant)
- Rahim Aguejdad, (2009), Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires a la modélisation prospective : Application a une agglomération de taille moyenne : Rennes Métropole. Géographie. Université Rennes 2, Français. P 93
- Résumer par l'auteur e 2017 ; ELIE. Mauret. (1974), Pour un équilibre des villes et des campagnes : Collection, Aspects de l'Urbanisme, Aménagement, Urbanisme, Paysage. Paris-Bruxelles-Montréal. P34, 35, 36, 37, 38, 39, 40.
- Résumé par l'auteur 2017 a la base de Rapport de : Groupe Teknika, FroupeGauthier, Biancamano, Bolduc, Étude sectorielle sur la gestion de l'urbanisation, Ville Sherbrooke, Rapport final, Mars 2004.
- SAINT MARC Philippe, 1971. In. La nature en ville : Le rôle du végétal vis à vis de la qualité de la vie, la biodiversité, le microclimat et les ambiances urbaines, 2011
- Schéma général d'aménagement de la France.
- Thèse : DELFAU- ENGREF- Emma, Péri-urbanisation et environnement : quels impacts réciproques et quels enjeux pour l'aménagement du territoire ? Septembre, 2005.

Site d'internet: <http://www.audap.org> □ Oubraham Sihem (2016), Nouara Algérie (Environnement et Ecologie) : Protection et préservation de l'environnement : L'Algérie, leader dans le monde arabe. (<http://www.nouara-algerie.com/2016/03/protection-et-preservation-de-l-environnement-l-algerie-leader-dans-le-monde-arabe.html>)

- <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Dwnld/ORATE-ESPON/ORATE%20ESPON%20112%20F.pdf>
- <https://www.facebook.com/algerieforever>
- <http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/vallee-rive-gauche/>
- www.setif.com/Geographie.html
- <http://www.sidwaya.bf/m-8156-journee-mondiale-de-lhabitat-2015.html>
- <http://sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf>
- http://www.forumurba2015.com/4_urbatod/4.2_urbatod_2006/tod/transit_oriented_development

Résumé :

Suite à la forte croissance démographique, la ville de Sétif s'est étalée sur les périphéries, ce qui a causé le phénomène de la périurbanisation. Les effets néfastes sur la vallée de Boussellem et sur le paysage ont été très remarquables ces dernières années, d'où la perte de ses fonctions originelles, le déversement des eaux usées devient le défi majeur de ce changement qui a engendré la pollution radicale de l'eau causant des mauvaises odeurs, menaçant ainsi la santé publique et détruisant la faune et la flore de cette vallée.

Le développement urbain soutenable et l'équilibre entre les espaces ruraux et les espaces urbains est un enjeu encore d'actualité pour l'aménagement et l'organisation stratégique des espaces. Notre attention s'est portée sur la vallée de Boussellem, compte tenu de son mauvais état actuel bien qu'elle est considérée comme le poumon « vert » de la ville ; Notre étude va cerner le problème de négligence et de dysfonctionnement de cet espace naturel, et la vérification de l'influence de sa morphologie sur son usage, et d'essayer de trouver des solutions adéquates pour le faire renaître à travers : une démarche tripartite selon une logique de macro au micro :

- Une approche globale de coexistence entre les binômes : Urbain/rural, Ville/compagne, Ville/Nature ; qui élabore un aménagement de retissage des liens. Par une stratégie de **''Trame verte et bleue''** où elle est définie par la combinaison de la conservation de la Biodiversité et du **''Corridor biologique''** (vallée de Boussellem).
- Une approche moyenne qui sert spécifiquement à la vallée et ses éléments naturels du paysage, qui contribue au mode de sa valorisation et sa préservation. En lui faisant subir une réanimation par le principe d'**éco-vallée**.
- Une approche micro sur le site d'intervention qui tient à évoquer le type de projet convenable rentable, et compatible avec les deux notions précédentes. **Un parc de loisir**, qui sert à la valorisation et la sensibilisation de la protection des éléments naturels de la vallée (la faune et la flore) sous l'air de la culture, et le loisir.

Le paysage devient alors, le fond de l'architecture du projet à la fois un intérieur et un extérieur. A la base d'une démarche de **''projet urbain''** ; Offrant des espaces publics naturels de qualité conçus comme supports potentiels d'activités récréatives. Valorisant la mobilité douce et utilisant les matériaux amis de la nature. Le projet donc participe parfaitement au développement durable du territoire.

Mots clés : Périphérie, périurbanisation, vallée, paysage, développement urbain durable, Urbain/rural, Ville/Compagne, Ville/Nature, Trame verte et bleue, Corridor biologique, éco-vallée, Projet urbain.

الملخص

بعد ارتفاع معدل النمو السكاني، توسعت مدينة سطيف على الضواحي، مما تسبب في ظاهرة التعمير الربضي. الآثار السلبية على وادي بوسلام والمشاهد الطبيعية أصبحت ملحوظة جدا في السنوات الأخيرة، مما أدى إلى فقدانه لوظائفه الأصلية، تصريف مياه الصرف الصحي هو التحدي الرئيسي لهذا التغيير الذي ولد التلوث الكلي للمياه والذي أدى بدوره إلى التسبب في انتشار الروائح الكريهة، مما يهدد الصحة العامة ويدمر العظم (مجموعة الحيوانات) والنبات (الغطاء النباتي) في هذا الوادي.

التنمية الحضرية المستدامة والتوازن بين المناطق الريفية والمناطق الحضرية لاتزال رهان الساعة للتخطيط والتنظيم الاستراتيجي للمجال. حيث تركز اهتمامنا على وادي بوسلام نظرا لسوء حالته الحالية بما أنه يعتبر الرئة "الخضراء" للمدينة. جاءت دراستنا هذه لتحديد سبب مشكلة الإهمال والخلل الموجودين في هذا المجال الطبيعي، والتحقق ايضا من تأثير مورفولوجيته على استخدامه، ومحاولة إيجاد الحلول المناسبة لجعله يولد من جديد من خلال إجراء ثلاثي حسب منطق من الكل إلى الجزء:

- إجراء شامل: يخص التعايش بين الأزواج: الحضر / الريف، المدينة / الريف، المدينة / الطبيعة، الذي يساهم في تطوير التخطيط لإعادة نسج هذه الروابط. من خلال استراتيجية " الحزام الأخضر والأزرق " أين يتم تعريفه عن طريق الجمع بين حفظ التنوع البيولوجي و" الممر البيولوجي " (وادي بوسلام) .

- إجراء متوسط: وهو يخدم تحديدا الوادي وعناصر مشهده الطبيعي، الأمر الذي يساهم في صياغة تقييمه والحفاظ عليه. من خلال إخضاعه للإنعاش بمبدأ بيئة-الوادي.

- إجراء جزئي: على موقع التدخل الذي يرمي إلى استدعاء المشروع المناسب والمجدي والمتوافق مع المفهومين السابقين. هو متحف لبيئة الوادي، يعمل على تحقيق الانتعاش والوعي وحماية العناصر الطبيعية للوادي (العظم والنبات) في ظل الثقافة والتعليم والترفيه.

استحال المشهد إذا بنية للمشروع من الداخل و الخارج على حد سواء، وذلك حسب إجراء "المشروع

الحضري"؛ حيث تحتوي على مساحات طبيعية عامة ذات جودة، صممت كدعامة ثرية من الأنشطة الترفيهية. تعزز النقل المستدام واستخدام مواد صديقة للبيئة. يساهم المشروع بالتالي في التنمية المستدامة للأراضي على أكمل وجه.

كلمات مفتاحية: المحيط، الضواحي، التعمير الربضي، الوادي، المشاهد الطبيعية، التنمية الحضرية المستدامة، حضر / ريف، مدينة / ريف، مدينة / طبيعة، " الحزام الأخضر والأزرق، الممر البيولوجي، بيئة-الوادي، المشروع الحضري.

Abstract :

Following the high population growth, the city of Setif was spread on the outskirts, causing the phenomenon of suburbanization. Adverse effects Bousselam valley and the landscape were very remarkable in recent years, resulting in the loss of its original functions, the discharge of waste water is the major challenge of this change that spawned the radical pollution water causing bad odors, threatening public health and destroying the fauna and flora of this valley.

Sustainable urban development and the balance between rural areas and urban areas is an issue still relevant to the development and strategic organization of spaces. Our attention focused on Bousselam Valley, given its current poor state although it is considered the lung "green" the city; Our study will identify the problem of neglect and dysfunction of this natural space, and verification of the influence of morphology on its use, and try to find appropriate solutions to make reborn through: a tripartite approach as logic macro to micro:

- A comprehensive approach coexistences between pairs: Urban / Rural, City / companion, City / Nature; that developing a land re-weaving of links. By a strategy of " green belt and blue " Where it is defined by the combination of the conservation of biodiversity and " Biological Corridor '(Bousselam Valley).
- An Average approach that specifically serves to the valley and its natural landscape elements, which contributes to fashion its valuation and preservation. By subjecting it to resuscitation by the principle of éco-valley.
- A micro approach on the intervention site that wishes to refer to the type of project cost suitable and compatible with the two previous notions. A leisure parc, used for recovery and awareness of the protection of the natural elements of the valley (fauna and flora) in the air of culture, and leisure.

The landscape becomes the make the project architecture both an inside and an outside. At the base of an approach of " urban project "; offering natural public spaces of quality designed as potential carriers of recreational activities. Enhancing sustainable mobility and using materials friends with nature. The project therefore perfectly contributes to sustainable development of the territory.

Keywords: Periphery, suburbanization, valley, landscape, sustainable urban development, urban / rural, city / companion, City / Nature, green and blue frame, Biological Corridor, eco-Valley Urban project.

...

7_ Quel sont vos pensées ou bien actions menées sur l'interconnexion entre le binôme Rural/Urban, Ville / Vallée?

...

8_ Quel sont les différents obstacles et les contraintes que vous avez trouvé dans vos travaux au niveau d'esquisse de projet ?

11_ Dans ma recherche j'ai trouvé votre article autour du projet de sauvegarde de l'écosystème de l'Oued Boussellem près de Sétif, retenu pour l'Algérie; dans une revue de la Délégation de l'Union européenne en Algérie 2010. Dont vous avez mentionné quelque actions : « *Nettoyer les berges de l'oued, aménager des passages piétons pour éviter les passages sur l'oued, recenser les sources de pollution (amphibiens, algues, mollusques, etc.), traiter les espèces infectées (arbuste, nids de cigognes, désinsectisation). Les parcelles pour le pâturage et celles pour les plantes spontanées seront également délimitées.* » Et vous avez supposés de réaliser quelque projets aussi comme « *la création d'espaces attractifs: musée d'histoire naturelle, réalisation d'un complexe hippique, création d'espaces dédiés aux randonnées pédestres...* ».

-Ma question se déroule autour du niveau de la réalisation; Donc quels sont les travaux parmi ses actions et ses projets déjà réalisés ? S'il y'a pas, ou est le problème ?

...

12_ Quel sont les interventions prévues pour la partie ouest du la ville coté Rn5? Est-ce qu'on prévoio des interventions sur le palais d'exposition d'El Maabouda ?

...

13_ A votre avis quels sont les différents points positifs et négatifs sur l'arrivée du Tramway et ses impacts sur la dynamique de la ville de Sétif ? Sera-t-il la solution adéquate pour résoudre le problème de forte circulation au niveau d'entrée de la ville ? Si y'a d'autres solutions, les quels ?

...

14_ Dans la réalité d'état de la ville de Sétif et spécifiquement dans l'endroit du notre terrain d'intervention l'intersection de deux voies principales (Rn5, Rn75) et la forte présence de la nature (la vallée de Boussellem), Le tramway sera-t-il un simple usage de transport ou bien un véritable projet urbain ?

...

15_ Si on vous donne la chance de faire une rénovation de ces deux équipements (palais d'exposition et l'annexe de l'université de Ferhat Abbas, ou bien de faire un master plan de toute la zone, quelle sera votre intervention ? et qu'est ce vous suggérez comme un projet?...

16_ En tant qu'architecte expérimentés, quels sont les conseils que vous pouvez nous donner, pour réussir notre projet dans cette zone ?.....

Je tiens tout particulièrement à vous remercier **M. Nacer Eddine, M. Hazi, M. Loutfi**, pour votre accueil chaleureux, et de m'avoir aidé dans la réalisation de cet entretien, et de me donner tous votre temps pour répondre à mes questions, de m'avoir donnée tous les documents nécessaires, de m'accompagner même au niveau du chantier, mais également de m'avoir fait découvrir votre travail qui a un lien direct avec mes études.

D'une façon générale, je remercie l'ensemble du service technique et le bureau d'études.

3- LE QUESTIONNAIRE :

Enquête auprès des habitants de la ville de Sétif :

1_ Renseignements :

- 1- Personnes interrogés : Homme..... ou / Femme.....
- 2- Age de la personne interrogés : Quel âge avez-vous..... ?
- 3 – Professions : Quel est votre profession..... ?
- 4 – Lieu de résidence : Où habitez-vous..... ?

2_ Connaissez-vous la vallée de Boussellem ?

- Oui
- Non

3_ À quelle moment passez-vous dans le secteur ?

- 3-1 Tous les jours
- 3-2-Quelques fois par semaine
- 3-3 Quelques fois par mois
- 3-4 Ponctuellement dans l'année.....
- 3-5 Pratiquement jamais.....

4_ Quel mode de transport utilisez-vous pour vous y rendre ?

- 4-1 A pied.....
- 4-2 A vélo.....
- 4-3 Transport en commun.....
- 4-4 Voiture personnelle.....

5_ Pour quelles raisons fréquentez-vous la vallée ?

- 5-1 Lieu de passage.....
- 5-2 Lieu de détente
- 5-3 Espace pour pratiquer le sport
- 5-4 Lieu de loisir.....

5_ Que pensez-vous de son état actuel ?

- 5-1 Détérioré
- 5-2 Abandonné.....
- 5-3 Bons état.....
- 5-4 Peu exploité

6_ Quel partie de la vallée appréciez-vous?

7_ Quel est pour vous la meilleur partie à exploiter ?

8_ Si les pouvoir publics décide d'entreprendre une action sur la vallée, quel serait la meilleure à réaliser ?

- 8-1 Laisser la vallée sur son état actuel.....
- 8-2 Réaliser un projet urbain durable pour la rendre plus attractif.....

9_ Le projet urbain est-il la meilleure alternative d'action sur la vallée ?

10_ Selon vous quel serait le projet urbain idéal, qui pourra répondre à vos attentes ?

10-1 L'aménagement et la réalisation d'infrastructures réservés au loisir.....

10-2 La rénovation du palais des expositions.....

10-3 La construction des équipements sportifs.....